

Les membres peuvent participer à beaucoup d'activités sociales comme : le bal des quêteux, la soirée des Fêtes, voyages, fête au sucre, etc. Elle a aussi attaché une importance particulière sur les anniversaires de mariage de même que les mariages des membres et cette organisation fut prolongée sur une période de 5 ans (de 1972 à 1977).

Le dernier dimanche d'octobre de chaque année est devenu notre dimanche annuel et par cette même occasion, nous pouvons accorder une attention particulière aux nouveaux membres.

La Garde Paroissiale cherche entr'autre à développer davantage la personnalité de l'individu, le sens des responsabilités sans oublier bien sûr le respect de l'autorité. Ces aspects deviennent de plus en plus importants à cause du contexte dans lequel le jeune évolue aujourd'hui.

On n'oublie pas les aspects préconisés par l'Union Régionale dont la Garde Paroissiale de St-Narcisse a organisé le ralliement annuel en 1974 ainsi que le bal annuel des Gardes Paroissiales de la Mauricie en 1977 qui eut lieu dans le cadre du Dixième Anniversaire de la formation de celle-ci. Il y a beaucoup d'autres activités tant culturelles, religieuses, sociales dont tous les membres sont invités à prendre part comme : la visite de l'Evêché de Trois-Rivières, le pèlerinage à la Basilique du Cap-de-la-Madeleine, la visite Industrielle, différents tournois inter-gardes comme balle, ballon-balais, golf, quilles, etc.

Tout s'enchaîne : l'Unité (Garde Paroissiale de St-Narcisse) doit répondre le plus possible aux demandes de son Union (Union Régionale de la Mauricie); c'est alors que celle-ci sera des plus représentatives du niveau Fédération (Fédération des Gardes Paroissiales du Canada).

La partie militaire tient une place très importante au coeur de ce mouvement. La discipline doit être de rigueur à chaque pratique étant donné que ses effets se font valoir lors d'une parade aux yeux du citoyen devant lequel celle-ci défile. Le corps de musique composé maintenant de jeunes garçons et jeunes filles attirent beaucoup l'attention car cela demande beaucoup d'efforts de la part de ceux-ci.

Les membres de la Garde Paroissiale de St-Narcisse n'ont laissé et ne laissent jamais échapper une occasion d'endosser leurs chatoyantes tenues pour défiler musique en tête devant une foule toujours heureuse de les revoir.

Beaucoup d'avantages découlent d'un tel engagement dans la Garde Paroissiale de St-Narcisse pourvu que la per-

sonne jeune et moins jeune sentent quelques attraits pour ce type d'activité. Ces plaisirs et ces joies attendent toute personne qui a le coeur au travail et la détermination de réussir.

S'impliquer dans un groupe comme celui-ci, c'est approfondir une discipline tant du point de vue religieux que social.

*Johanne Cossette, sec.*



*Première rangée : de gauche à droite, M. Ange-Albert O. Cossette, secrétaire, Major Michel Goyette commandant. Deuxième rangée : M. Claude L. Veillette, lieutenant L. Veillette ordonnance, Major Jean Gagnon, aviseur moral, Adrien Sévigny, lieutenant, auditeur, N'apparaissent pas sur la photo: M. René Frlgon publiciste, M. Claude Tessier, trésorier.*

### **HISTORIQUE DE LA GARDE ST-NARCISSE**

Connaissant la bonne renommée de la population de St-Narcisse, l'exécutif diocésain sous la présidence du Lieutenant-Colonel, Claude Baron, aidé de plusieurs membres de l'union et l'active coopération des abbés Emilien Girard et Armand Vézina, le 11 avril 1967 se tenait à la Salle du Collège de St-Narcisse, une réunion spéciale: afin de former un Conseil d'Administration pour la dite paroisse de St-Narcisse. A cette réunion, vingt et un membres étaient présents, un nombre suffisant pour former une Garde Paroissiale. Une élection eut lieu afin de déterminer les responsabilités de chacun.

Après avoir fait connaître les points importants d'une telle association qui se veut au service de l'Eglise, tout en contribuant à la formation personnelle de ses membres, son but : "Se développer au point de vue religieux, social et militaire".

La Garde se fera occasionnellement un honneur et un devoir de rehausser en corps, les principales manifestations religieuses et patriotiques, et d'apporter son concours opportun dans toutes les activités paroissiales.

Quelques-uns des avantages d'appartenir à une Garde :

- Développer sa personnalité
- Acquérir l'esprit d'équipe
- Avoir l'esprit d'équipe
- Avoir le respect de l'autorité
- Formation du sens de la responsabilité
- Formation chrétienne et sociale
- Apprendre à servir l'Eglise

Avec l'acceptation de l'Union Régionale de la Mauricie, voici que la Garde Paroissiale de St-Narcisse est formée par les membres acceptés, actifs le 23 avril 1967, avec cette devise suivantes : "SOIS FORT, SOIS HOMME !"

Depuis la fondation,

les présidents ont été : M. Régis Cossette, 23 avril 67.  
M. Jacques Dubreuil, 17 janvier 68.  
M. Justin Bordeleau, 10 septembre 69.  
M. Daniel Veillette, 26 juin 73.

les commandants : M. Gilles Pronovost  
M. Jean-Guy Pronovost  
M. Robert Carignan  
M. André Dessureault  
M. Michel Goyette

les aumôniers : L'Abbé Armand Vézina  
L'Abbé Jean-Paul Dugré  
L'Abbé Jean-Paul Houle  
L'Abbé Jean Gagnon

Activités importantes de la Garde depuis sa fondation.

#### MANIFESTATIONS RELIGIEUSES ET PATRIOTIQUES :

Les ralliements, congrès, fêtes des Jubilaires, dimanche spécial pour les Gardes, pèlerinage au cimetière, assistance aux funérailles, participation à la St-Jean-Baptiste.

#### POINT DE VUE EDUCATIF :

Les spectacles, visites industrielles, conférences.

## LES SPORTS :

Les tournois de quilles, balle-molle, balle lente, ballon-balai, rallyes automobile.

## ACTIVITES RECREATIVES :

Bavaroises, Bal de coton, Fêtes aux sucres, pique-nique, Bal des quêteux, épluchette de blé-d'Inde, dépouillement d'arbre de Noël et soirée sociale.

Nous pouvons mentionner aussi, la participation des épouses et des amies, au grand ralliement de 1974.

Pour en donner un bref aperçu, la Garde Paroissiale est une école de formation personnelle et de dévouement.

## L'ÂGE D'OR DE ST-NARCISSE

Le Club de l'Age d'Or de St-Narcisse fut fondé le 18 mai 1972, puis affilié à la Régionale le 5 juillet. La première rencontre fut tenue au Centre d'Accueil sous la présidence de M. Maurice Morency, Président Régional. Étaient aussi présents : M. Jules Giguère, trésorier, M. Philippe Germain, représentant du Service Social, Mme Louise Adam et M. Robert Bronsard, Directeur du Centre d'Accueil. Excellent début : 44 membres acquittent leur première cotisation!... Et le premier Conseil est élu. Il se compose de :

Présidente : Mme Mérédy Thibeault

Vice-présidente : Mme Germaine Bernier

Secrétaire : M. Ernest Bonenfant

Trésorière : Mlle Berthe Dupont

Directrices : Mmes Alfred Pronovost et Lucien Pronovost

Aviseur moral : M. le curé Jean-Paul Houle.

Depuis sa fondation, le Club a toujours continué de travailler à réaliser les objectifs qu'il s'était fixés : Analyser les besoins des personnes âgées de la paroisse, leur offrir un organisme vivant et dynamique, mettre sur pied des services divers pour le bien-être et l'agrément de ses membres, tels que : Conférences, Artisanat, Bricolage, Voyages, Jeux de cartes, Danses, Loisirs divers.

Le travail a porté fruit, puisque le Club compte aujourd'hui 226 membres actifs, plus 84 membres-amis, pour former une belle famille de 310 membres.

Le Conseil actuel, pour l'année 1977-78 se compose de :

Présidente : Mme Germaine Bernier

Vice-présidente : M. Georges Simon

Secrétaire : Mme Marguerite Gervais

Trésorière : Mme Marguerite Jacob



*Première rangée*, de gauche à droite, Mme Paul Gervais, secrétaire; Mme Clément Jacob, trésorière; Mme Robert Bernier, présidente; Mme Gérard Lacoursière, conseillère, Mme Narcisse Cossette, conseillère. *Deuxième rangée* : Georges Simon, vice-président; Tancrède Parent, directeur.

**Directeurs:** Mmes Bertha Cossette, Ursule Lacoursière  
et M. Tancrède Parent

**Publiciste:** Mlle Angèle Hamelin

**Aviseur moral:** M. le curé Jean Gagnon

Pour assurer la bonne marche du Club, plusieurs comités  
sont formés :

Accueil  
Chorale  
Relations amicales  
Appels téléphoniques  
Danses  
Artisanat et bricolage  
Tournoi de cartes au  
Centre d'Accueil  
Loisirs au Centre d'Accueil

Jeux de cartes à la  
salle paroissiale

*Responsables :*

Mme Blanche Simon  
Mme Rosaire Gervais  
Mme Bertha Cossette  
Mme Béatrice Magny  
M. et Mme Geo. Simon  
Mme Henri Carignan  
  
Mme Marguerite Gervais  
Mmes Ursule Lacoursière et  
Jeanne St-Arnault

Mme Béatrice Magny

Tout le monde travaille dans l'harmonie et la bonne entente et s'efforce de réaliser la devise fixée : donner aux autres de la JOIE et du BONHEUR, en prodiguant le SOURIRE et en partageant leur solitude.

## NOUVEAUX HORIZONS

Le 5 juin 1973, un comité est formé, portant le nom de : "NOUVEAUX HORIZONS, PROMOTION DU 3E AGE".

Le comité est formé de : MM. J. W. Pronovost, président et Antoine Lindsay, secrétaire-trésorier. Les directeurs sont : MM. Julien et Borromée Thibeault, Prime Gervais, Albert et Origène Trudel, Robert Bernier, Georges Simon. Une seule femme : Mme Mérédy Thibeault qui est présidente du Club de l'Age d'Or (1973).

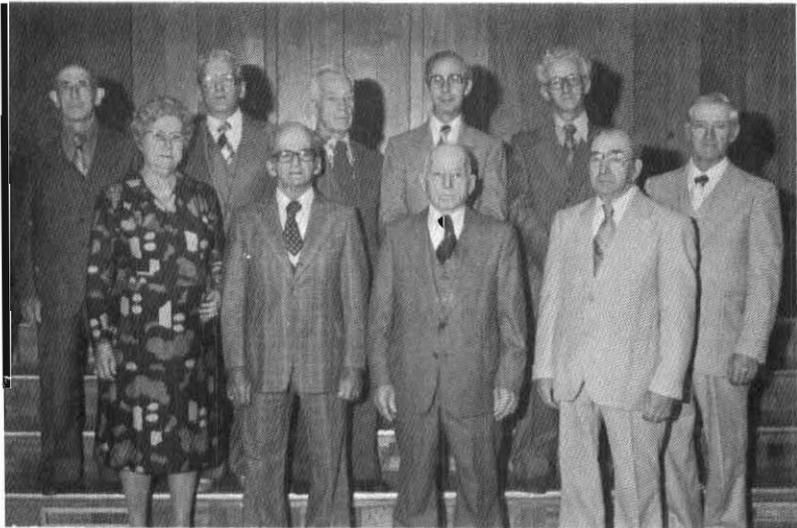
On étudie et on remplit la formule de : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES PERSONNES AGEES et on la retourne à Monsieur Charles-E. Douville (Montréal).

Ce n'est que le 6 avril 1975 que le Comité recevait du Ministère de la santé et du bien-être (Ottawa) une première partie de la demande soumise, mais coupée presque de moitié...

C'est tout de même suffisant pour commencer à procurer des loisirs aux personnes du 3e âge.

On loue la salle municipale, vu que le Club de l'Age d'Or n'a pas de local en propre, et on tâche d'aménager les lieux.

Ainsi, on installe un réservoir à eau chaude, évier, armoires; on se procure un stéréo et colonne de son, des tables, des chaises, de la vaisselle, etc., etc.



On organise des cours de danse et 110 personnes y participent dès le début.

Deux fois la semaine, on se rencontre, on joue aux cartes ou on danse. "LA VIE EST BELLE ET ON OUBLIE DE VIEILLIR".

Une partie de la subvention a aussi servi à l'installation d'un jeu de croquet sur le terrain du Centre d'Accueil, on procure deux balançoises et plusieurs chaises de parterre. Les pensionnaires du Centre d'Accueil apprécient grandement ces choses et ceux qui s'occupent d'eux.

Le tout n'en reste pas là! Mme Robert Bernier, présidente du Club de l'Age d'Or avec l'aide de Nouveaux Horizons, organise des travaux d'artisanat, au Centre d'Accueil, tous les lundis.

Le 9 février 1976, nous recevons la deuxième et dernière partie de la subvention.

Il n'en fallait pas plus pour donner un élan nouveau pour d'autres loisirs et le mieux-être des personnes âgées.

Le 25 janvier 1978, un nouveau comité est formé. Monsieur Camille Brouillette en est le nouveau président; monsieur Robert Bernier, le vice-président; monsieur Georges Simon, le secrétaire-trésorier. Les directeurs sont : MM. Julien Thibeault, Tancrede Parent, Origène Trudel, Rosaire Germain, Gérard X. Cossette, Prime Gervais, Gérard Lacoursière et Mme Mérédy Thibeault.

On fait une nouvelle demande et le 12 octobre 1978, le Club de l'Age d'Or de Saint-Narcisse recevait un certain montant pour continuer à travailler pour les personnes âgées et à leur procurer des loisirs de toutes sortes pour leur âge.

*Georges Simon, secrétaire*

## LE CLUB OPTIMISTE



*Première rangée, de gauche à droite : Jean-Noël Dessureault président (1977-78); Paul Gervais, membre à vie; Réjean Choral, prés. (1978-79) René Pinard, sec.-résorier. Deuxième rangée, Claude Ouellette, Robert Gobeil, Claude St-Arnaud, directeurs. Troisième rangée, MM. Bertrand Jacob, Justin Goulet, Jacques Pronovost, directeurs.*

### LE CLUB OPTIMISTE DE ST-NARCISSE

Le Club Optimiste de St-Narcisse a été fondé le 22 juin 1976, par le président-fondateur, M. René Pinard, suite à la sollicitation exercée par les membres du Club Optimiste de Grand'Mère. Il est bon de savoir qu'il existe au sein de ce mouvement international, une politique de recrutement voulant qu'à chaque fois qu'un club en fonde un autre, cela lui donne un certain nombre de points, vis-à-vis l'Optimiste International.

L'objectif du Club Optimiste est l'Aide à la Jeunesse. Par exemple, ce mouvement a fait un concours d'art oratoire, où des jeunes de St-Narcisse ont participé jusqu'au niveau provincial. On organise aussi des voyages, des courses de boîte à savon, etc.

En 1977, le Club Optimiste compte 42 membres mais il y a des conditions pour devenir membre. Tout d'abord, il faut être un homme. En outre, le membre doit oeuvrer activement au nom de l'Aide à la Jeunesse. Si l'adhérent va à l'encontre du but poursuivi, il est tout simplement rejeté par le Club.

Cependant il existe un comité pour les femmes qui s'appelle Les Opti-Fées, qui sont les épouses ou les amies des membres.

Ce mouvement international entretient beaucoup de relations entre les clubs. Il y a des visites entre clubs de notre zone localisés à St-Narcisse, Ste-Thècle, St-Adelphe, Ste-Genève et St-Maurice. Une visite inter-club donne des points au degré de l'Optimiste International et fait connaître le fonctionnement des clubs extérieurs. A chaque activité, le Club Optimiste de St-Narcisse envoie un rapport au niveau du district et de l'international. De plus, il est bon de noter qu'il y a une cotisation à payer à ces mêmes échelons de l'organisation.

Pour en revenir au Club Optimiste local, l'actuel bureau de direction est formé, en 1977-78 de :

Président : Jean-Noël Dessureault

Président ex-officio : René Pinard

Vice-président : Réjean Chouet

Secrétaire : Jean Gagnon

Directeurs : Michel Doucet, Jacques Pronovost,  
Gilles Pronovost, Alain Pruneau,  
Alain Ricard, Claude Ouellet.

Le Club Optimiste organise un souper à tous les lundis soir, des soirées et des soupers italiens et canadiens. En somme, le Club Optimiste est très bien vu à St-Narcisse.

*L'Equipe de Projet-Canada (1977)*

## **LE CENTRE DES LOISIRS, O. T. J.**

Le Centre des Loisirs est surtout axé sur les sports. C'est grâce à celui-ci, si St-Narcisse possède un terrain de balle, une patinoire et un terrain de tennis, qui sont tous éclairés.

Avant, le Centre des Loisirs s'appelait l'OTJ, car il n'y avait aucune corporation. Ceci a changé depuis que le Centre des Loisirs s'est incorporé depuis la 3<sup>e</sup> loi des corporations. Il y a une charte avec des membres, qui sont une trentaine dans la corporation. Il n'y a que les membres de la corporation qui peuvent voter aux assemblées générales.

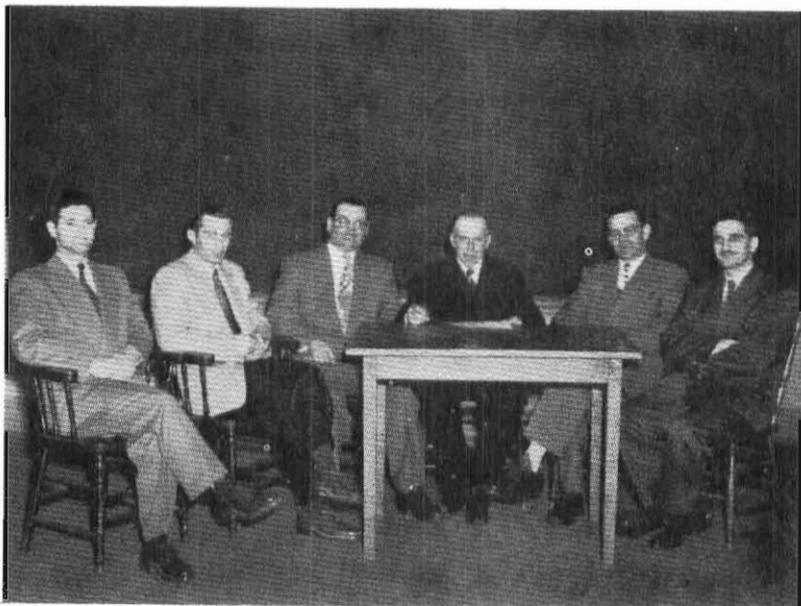
Pour devenir membres de la corporation, il faut être nommé, c'est-à-dire, qu'à l'assemblée générale, les membres en place nomment un ou une pour faire partie de la corporation. A ce moment, il devient éligible à faire partie du conseil d'administration. Les membres de ce conseil sont :

Président : Robert Bronsard  
Vice-président : René Pinard  
Secrétaire : Michel Cossette  
Trésorier : Roger Brouillette  
Directeurs : Jean Cossette, Georges-André Cossette,  
Marcel Foley, André Ayotte,  
Yves Cossette, Louison Baril.

Les membres du conseil d'administration sont nommés lors de l'assemblée générale annuelle.

Le Centre des Loisirs de St-Narcisse est un mouvement local, car c'est une corporation sans but lucratif. Tout le monde peut faire partie de la corporation. L'organisme reçoit une subvention de \$4,200.00 par année venant de la municipalité. En plus, il y a des octrois provinciaux. Généralement par année, le gouvernement donne \$1,800. Pour le terrain de tennis, le Centre des Loisirs a reçu \$29,000.00 d'octrois. La balance est financée par des tournois de balle-molle que l'on organise chaque année, et qui rapportent de \$3,000 à \$3,500.

Le Centre des Loisirs offre plusieurs services à la population de St-Narcisse :



M. Marcel Trépanier, M. Marcel Pronovost, M. Etienne Hamelin, M. Julien Trudel, président, . Prime Champlain, M. Dr G. Desrosiers.

Hiver : — Le transport des jeunes du hockey mineur, Intermédiaire est défrayé par le Centre des Loisirs.

— Il y a aussi du ballon-balai.

— La piste de ski de fond patronnée par le Centre des Loisirs.

Été : — Balle-molle, baseball mineur pour les pee-wee et les bantams.

— Le terrain de balle illuminé. Deux clubs qui font partie de la ligue Baribeau.

— Une équipe Old Timer qui fait partie de la ligue inter-paroissiale.

— Ligue du soir Old Timer.

— Des équipes de filles qui jouent à la balle-molle.

En somme, le Centre des Loisirs de St-Narcisse s'occupe de tous ceux qui sont intéressés à faire du sport, et ce, pendant toute l'année.

#### **LE CLUB DE HOCKEY "CAISSE POP" DE ST-NARCISSE**

C'est au cours de l'été 1974 que MM. Georges-André Cossette et Robert Bronsard prennent en main les destinées de la nouvelle équipe. Après entente, la Caisse Populaire fournira les uniformes; et les Loisirs de l'endroit accorderont les fonds nécessaires à un départ normal. L'équipe portera le nom de la "Caisse Pop" et les couleurs seront l'orange et le noir.

Le recrutement débute, deux joueurs venant de l'extérieur. Serge Paulin et Gaétan Brouillette viendront prêter main forte aux autres talents locaux. La direction de l'équipe est formée; M. Roland Pronovost sera le directeur pendant que M. Jean A. Trudel occupera le poste de gérant et que le poste d'instructeur sera confié à M. Robert Bronsard.

Et c'est parti, Louison Baril marque le premier but de l'équipe contre St-Tite. Les spectateurs se font de plus en plus nombreux à chacune des parties et c'est devant une foule en délire que l'équipe remporte les séries éliminatoires à leur première saison (1974-75).

Après avoir bien fêté, il fallait penser à la deuxième saison qui s'en venait. M. Clément Carignan accepte la présidence et Robert Bronsard secondé de Louison Veillette donneront à St-Narcisse son deuxième championnat de suite (1975-76).

La troisième saison est déjà là. Réjean Chorel et Georges-André Cossette seront à la barre de l'équipe, qui porte un nouveau costume, jaune et vert. Réjean Chorel dessinera le nouveau signe de la "Caisse Pop". Mais on ne peut gagner à tous les ans. L'élimination survient en semi-finale.

La quatrième saison, 77-78, nous ramène Robert Bronsard et Réjean Chorel qui dirigeront l'équipe. Cette année les joueurs de l'extérieur ont été éliminés. C'est au cours de cette saison que notre "grand" Claude Cossette a été grièvement blessé durant une joute. Mais l'équipe s'en est tout-de-même bien rendu en semi-finale contre St-Tite.

L'esprit sportif de nos joueurs et de nos supporters a toujours été un atout important pour le Club de la Caisse Pop de Saint-Narcisse.

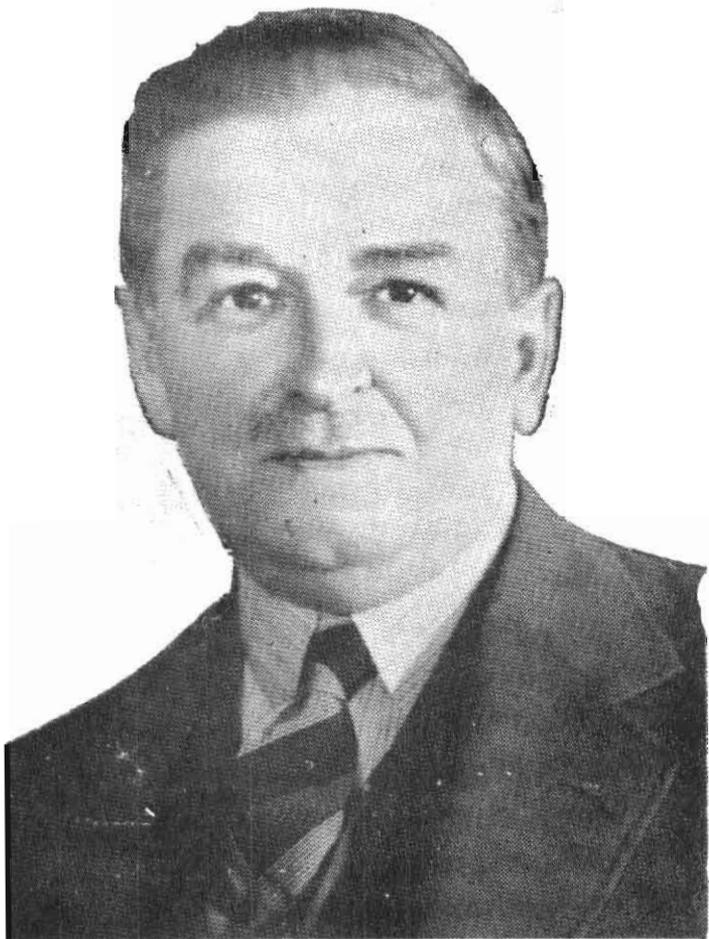
Les gens d'ici ont toujours su accorder une place importante aux sports.

C'est pourquoi, à chaque année, la municipalité ainsi que les Loisirs de St-Narcisse organisent une "*Journée des Sportifs*" pour remercier et encourager tous ceux qui ont œuvré dans les sports au cours de l'année.

Cette tradition existe déjà depuis 4 ans et nous espérons qu'elle se continuera encore longtemps.



# La Municipalité



Une autre belle page d'histoire s'écrira cette année dans votre belle municipalité qui possède déjà un passé bien glorieux et riche en réalisations de toutes sortes.

Ce même passé étant garant de l'avenir il est à n'en pas douter que votre saine population continuera sa route vers le progrès tout en conservant l'esprit de nos plus chères traditions.

Au nom de mes collègues du conseil exécutif comme en mon nom personnel, soyez chaleureusement félicités.

*Maurice L. Duplessis*  
Premier Ministre du Québec



Qu'il me soit permis, à l'occasion de votre jubilé, d'offrir à l'autorité religieuse, aux autorités civiles, comme à tous les citoyens de votre belle paroisse de St-Narcisse, mes hommages les plus respectueux et mes vœux les plus sincères pour que ces fêtes soient couronnées d'un grand succès et que l'avenir prometteur qui s'offre à vous, vous apporte la réalisation de vos désirs les plus chers.

*Maurice Bellemare,*  
Député Provincial de Champlain.



**Lucien A. Brouillette**  
conseiller



**Victor St-Arnault**  
maire



**Lucien N. Veillette**  
conseiller



**Raymond Drouin**  
conseiller

  
HOMMAGES DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
de  
ST-NARCISSE  
de Champlain

  
(1954)



**Jean-Paul Brouillette**  
conseiller



**Henri St-Arnault**  
conseiller



**Justin Bordeleau**  
secrétaire-trésorier



**Prosper Brouillette**  
conseiller

## LA MUNICIPALITE DE ST-NARCISSE

Sous la domination française, le système municipal actuel n'existait pas. Nos ancêtres apportèrent de France le régime féodal, probablement le meilleur, pour le peuplement d'un pays nouveau.

La Nouvelle-France fut divisée en seigneuries concédées à des nobles ou à des officiers qui s'engageaient à recruter des colons pour mettre leur domaine en valeur. Les seigneurs étaient tout-puissants dans leurs forêts. Seul, l'ordre spirituel échappait à leur juridiction. Sous l'autorité du gouverneur, ils dirigeaient les affaires civiles et militaires et administraient le justice, d'après les lois en vigueur.

Mais à la conquête, en 1760, la plupart des seigneuries passèrent aux vainqueurs. La Seigneurie de Champlain était devenue la propriété de William G. Wickstead, qui, en 1857, à la demande des paroissiens de St-Narcisse, fit remise de tous les droits seigneuriaux sur la terre de la Fabrique. Les seigneurs gardèrent plusieurs de leurs prérogatives tout en orientant l'administration civile dans l'esprit des institutions britanniques. Coïncidence curieuse, la tenue seigneuriale ne fut abolie qu'en 1854, l'année même de l'érection civile de notre paroisse en municipalité, (le 29 décembre 1854). Il faut noter ici, que les bornes de la paroisse ayant été mal délimitées dans ce 1er décret, il y eut, le 14 avril 1859, un second décret d'érection civile pour corriger les erreurs du premier.

LA MUNICIPALITE. Par une loi passée en 1845, le Parlement de l'Union érigeait en municipalité toutes les paroisses ecclésiastiques de notre province. En 1847, une nouvelle loi remplace les conseils de paroisse par les conseils de Comté.

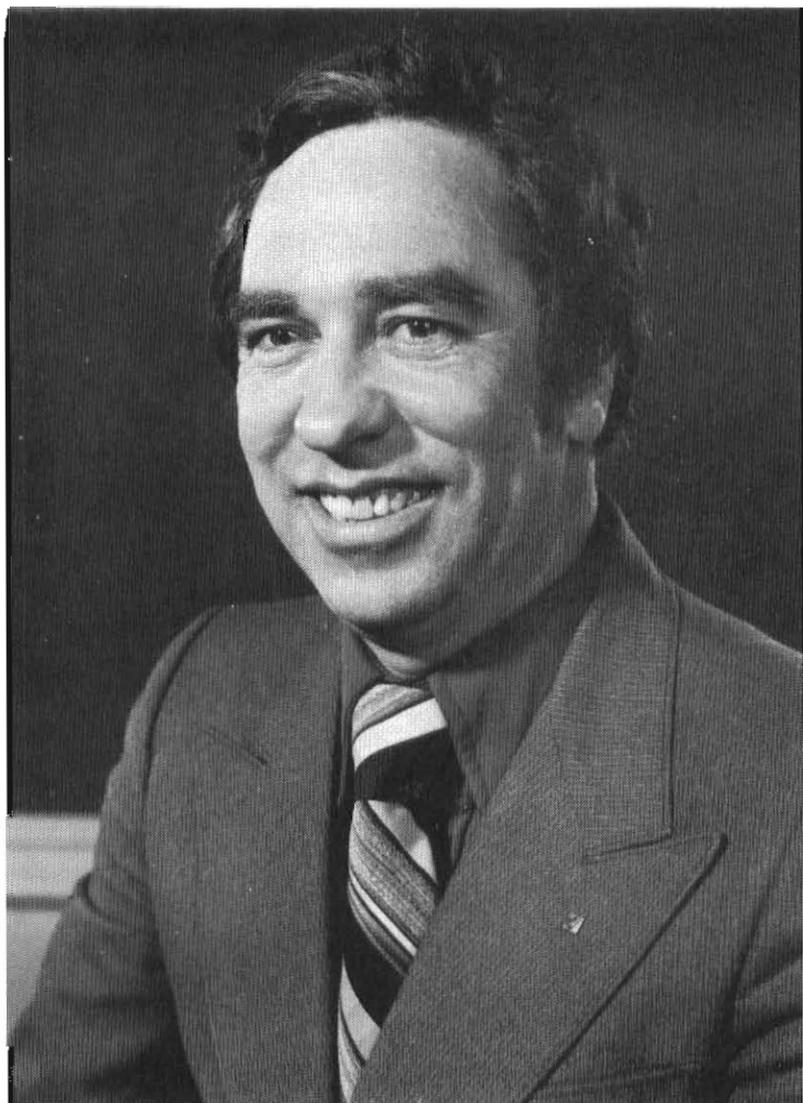
En 1855, une législation qui est la base de notre régime municipal actuel, rétablit les conseils de paroisse tout en laissant subsister les conseils de comté. Les citoyens de St-Narcisse élisent donc, en 1855, leur premier Conseil Municipal, composé de MM. Joseph Gauthier, François Gervais, Thomas Bergeron, Louis Arseneault, Joseph Brouillette, Jos. Simon Ayotte, Ignace Pronovost, Conseillers,



Voeux de succès pour le 125e

Merci aux Organisateurs de faire revivre la  
*"Petite Histoire de chez-nous"*.

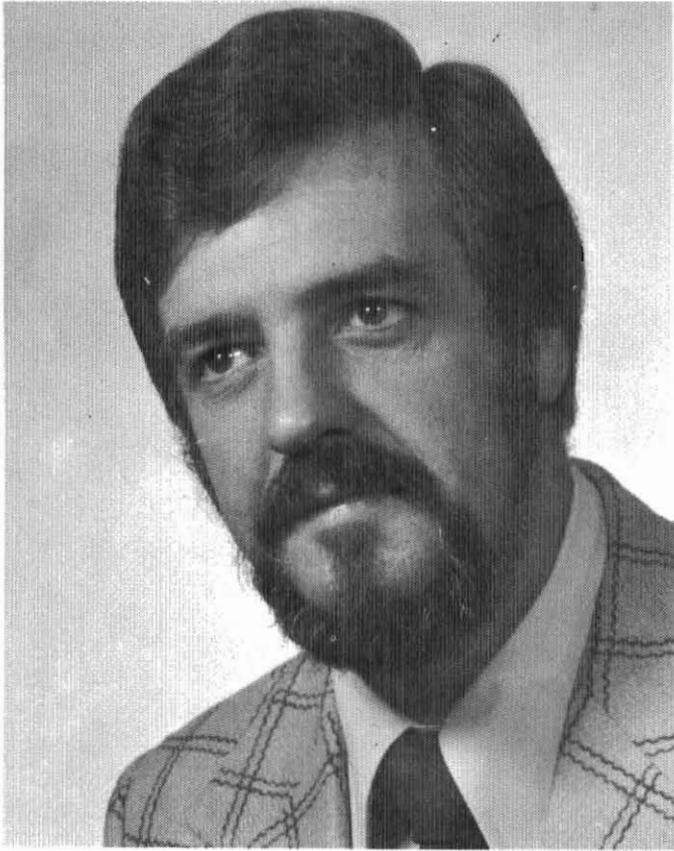
*René Lévesque*  
premier ministre du Québec, 1976.



Je suis heureux de me joindre à la population de St-Narcisse pour souhaiter un franc succès aux fêtes du 125e anniversaire de votre paroisse.

Comme vous, ce retour aux sources me fait chaud au coeur et nous fait vraiment sentir que nous sommes tous québécois !

*Marcel Gagnon,*  
député provincial (1976)



MESSAGE DU DÉPUTÉ DE CHAMPLAIN À LA CHAMBRE  
DES COMMUNES, MONSIEUR RENÉ MATTE

"Ecrire l'histoire c'est accomplir au jour le jour les devoirs inhérents à notre statut de citoyens humains."

Fêter le 125<sup>e</sup> anniversaire de St-Narcisse, c'est rendre hommage aux pionniers qui, en toute simplicité et droiture, ont accompli leur besogne quotidienne conscients de travailler non seulement pour eux-mêmes, mais pour tous ceux qui suivraient.

Les leçons de fierté et de dignité qu'ils nous ont ainsi données doivent nous inciter à poursuivre dans la paix et dans la joie la rédaction des autres chapitres de notre petite histoire.

Ce sont les pagas de cette petite histoire qui s'additionnent pour compléter l'Histoire de notre peuple!

*René Matte,*  
Député de Champlain.

M. LE MAIRE HENRI ST-ARNAUD  
*(Maire depuis 1954)*



M. ET MME HENRI ST-ARNAUD

## BIOGRAPHIE DE M. HENRI ST-ARNAUD

M. Henri St-Arnaud est né à St-Narcisse le 25 mars 1913 du mariage de Ferdinand St-Arnaud et de Amanda Bonenfant. Il est le cadet d'une famille de 11 enfants.

Jusqu'à l'âge de 14 ans, il a mené une vie sans histoire, c'est-à-dire jusqu'au moment où il perdit celle qu'il aimait et le gâtait, "sa mère"; et c'est après ce grand vide dans la vie d'un tout jeune homme qu'il a dû s'engager ici et là pour gagner sa vie, car la famille n'était pas riche. Mais cet engagement précoce dans la vie ne fut pas vain, car l'expérience acquise au cours de ces années difficiles va servir à M. Henri St-Arnaud toute sa vie.

En 1930, soit à 17 ans, en pleine crise économique, M. Henri s'achète une grande terre de 100 arpents. Cette propriété, aussi bien bâtiments que fond de terre, avait été négligée depuis longtemps, mais la détermination et le courage de M. Henri triompheront de ce défi.

En 1933 M. Henri épousa Maria Petit, tous deux âgés de 20 ans. Du courage plein les bras, c'est le début d'une belle aventure où l'amour est à la base d'une vie intérieure profonde. Elle est une fée dans la maison et parfaite hôtesse. Elle l'a toujours secondé admirablement.

Un chiffre chanceux 13! Quelle Famille! La famille de M. Henri St-Arnaud comprend 13 enfants, 6 garçons et 7 filles dont seul le cadet est encore aux études universitaires.

La compétence professionnelle d'Henri St-Arnaud se constitue à partir d'observations et d'expériences acquises au fil des jours.

Pour se perfectionner davantage, ayant un goût particulier de culture personnelle, nous retrouvons M. St-Arnaud à presque tous les cours post-scolaires concernant sa profession, sa personnalité et la politique dont M. Henri a toujours eu un grand intérêt pour cette dernière. Plusieurs voyages font partie de la vie de M. St-Arnaud afin d'enrichir ses connaissances à plusieurs niveaux, dont les bénéficiaires sont sa famille et les citoyens de St-Narcisse et de la région.

### *Quelques étapes importantes de sa vie privée*

Pour résumer l'ampleur de la réussite de M. et Mme St-Arnaud, nous énumérons quelques succès remportés depuis plus de 20 ans.

16 mai 1955 — Élu maire de St-Narcisse et il l'est encore en 1979.

1957 — Henri St-Arnaud remporte le prix de "Maître Agriculteur du comté de Champlain".

1958-1963 — Henri décroche tour à tour les médailles de bronze et d'argent au concours de ferme de la province.

- 1962 — M. Henri fait un voyage d'un mois en Europe où il a l'avantage de rencontrer des personnalités, telles que le Pape, le maire de Paris, etc... Ce voyage a apporté à M. St-Arnaud, un bagage de connaissances sur les méthodes de vie européennes, tant sociales, industrielles, politiques et agricoles.
- 1966 — Il est décoré d'un des plus grands honneurs décerné à un civil soit "Commandeur de l'Ordre de St-Sylvestre".
- 1975 — Pendant 7 ans il fait de l'Assurance Récolte et est déclaré meilleur vendeur du district.
- 1976 — Ayant réussi d'une façon très remarquable à posséder une des plus belles fermes de la région, M. St-Arnaud s'a départi de sa ferme pour la vendre à son garçon Raymond, qui en assure la continuité sous le regard attentif du paternel. Maintenant qu'il est moins occupé sur la ferme, M. St-Arnaud peut s'occuper davantage de choses municipales et aussi aller voir le soleil du Sud en hiver.

### *Activités Sociales*

M. St-Arnaud, en plus de ses travaux sur la ferme, a toujours été présent aux activités sociales de sa localité. Il s'est occupé activement de l'U.C.C., fut président de la Coop locale, directeur de la Caisse Populaire depuis 25 ans et président de cette même Caisse Pop depuis plus de 8 ans. Grand Chevalier, 2 ans. Membre de la Société St-Jean-Baptiste. Il est aussi président-fondateur de la Corporation du Centre d'Accueil de St-Narcisse, etc. . .

1955-1959 — Henri St-Arnaud est le maire aimé, dévoué et dynamique de sa paroisse natale. C'est là une dimension essentielle de sa réussite professionnelle. Tout le préparait à ce rôle social, son souci d'autrui, son affabilité, sa droiture, sa fierté, son esprit de décision et de réalisation.

En collaboration avec ses conseillers (38) et son secrétaire-trésorier, M. Justin Bordeleau, il réalisa de grands projets.

1956 — Un système moderne de protection contre les incendies, comprenant camions-citerne et larges réservoirs. C'était une innovation d'importance, puisqu'aucune paroisse rurale n'avait cet équipement. Par ce geste d'avant-garde, M. St-Arnaud voyait loin, soit celui de favoriser l'expansion industrielle en ayant un système de protection efficace contre le feu.

1961 — Fondation d'une bibliothèque municipale remarquable.

1965 — Ses démarches nombreuses se concrétisent en l'achat d'un équipement moderne et efficace pour le déblaiement des rues en hiver ainsi qu'un garage approprié. La municipalité avait ainsi par la même occasion du personnel permanent au service des contribuables.

1966 — Construction d'un réseau d'aqueduc et bornes fontaines. Construction et amélioration de routes, pavage de rues au village.  
A plusieurs reprises, notre maire plaide des taux préférentiels temporaires d'intérêts pour nos industries qui s'établissent en nombre à St-Narcisse. Ceci est une façon concrète d'aider la prospérité de notre localité.

Toutes ces réalisations l'on amené à des heures de discussions, d'oppositions, de voyages à Québec et Ottawa, toujours avec le même processus, de l'anti-chambre, de la bureaucratie, des bataillons de fonctionnaires et après plusieurs heures, le bureau du Ministre. Soulignons ici en passant, que M. St-Arnaud sait très bien aujourd'hui à quelle porte frapper, afin d'accélérer ses entrevues avec les Députés ou Ministres.

1971 — Le Centre d'accueil pour personnes âgées (37 lits), Il l'a bien mérité l'Initiateur, promoteur et président de cette institution depuis qu'il a lancé l'idée lui-même. On peut dire que cette réalisation lui a causé de gros maux de tête... mais aujourd'hui il peut être fier à juste titre de cette très belle initiative,

1979 — La construction récente d'un centre administratif moderne fait aussi l'orgueil de notre maire et des contribuables. L'inauguration de ce centre coïncidait avec l'ouverture officielle des Fêtes du 125<sup>e</sup> Anniversaire de St-Narcisse, laquelle fête fut rehaussée par la présence du Premier Ministre, René Lévesque, qui profita de l'occasion pour féliciter M. le maire et les échevins de leur bonne administration.

Dans sa modestie M. le maire ne disait jamais "Je", c'était toujours "Nous" — Nous avons notre Centre d'Accueil — nous avons notre garage municipal — nous avons notre aqueduc — nos camions, etc.

Et bien M. Henri, à l'instar du Premier Ministre et de nos Députés, nous vous félicitons aussi et nous vous rendons un hommage bien particulier, puis nous vous disons Merci, merci. . .

Bravo Monsieur le Maire.

*Les Citoyens de St-Narcisse*

## 25 ANS AU SERVICE DE LA MUNICIPALITE



A l'occasion des Fêtes marquant le 125<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la municipalité de St-Narcisse nous devons de souligner les mérites de M. Justin Bordeleau qui fut le secrétaire-trésorier de la municipalité au cours des 25 dernières années.

M. Bordeleau est né le 31 juillet 1916 à St-Séverin de Proulxville. Quelques années plus tard il fréquente le Collège de St-Stanislas et obtient un diplôme commercial en 1934. En 1939 il épouse Thérèse Tessier, s'établit à St-Prosper et y achète un restaurant. En 1943, il déménage à St-Narcisse où il est tour à tour restaurateur et commerçant. Le 1<sup>er</sup> janvier 1954, M. Bordeleau est nommé secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Narcisse succédant ainsi à M. Freddy Cloutier.

Pendant les 25 dernières années, M. Bordeleau a travaillé comme secrétaire-trésorier et la municipalité de St-Narcisse a connu des développements importants tant au point de vue des services publics qu'au point de vue domiciliaire et industriel. C'est au cours de ces 25 dernières années que le service d'aqueduc est municipalisé et refait à neuf et que la municipalité se porte acquéreur de l'équipement nécessaire à l'entretien des chemins d'hiver. C'est aussi pendant cette période qu'est construit le garage municipal et que le village de St-Narcisse connaît un développement domiciliaire considérable.

M. Bordeleau a également joué un rôle important dans le domaine scolaire puisqu'il a été le secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire de St-Narcisse du 1<sup>er</sup> juillet 1954 jusqu'au 30 juin 1967 date à laquelle les commissions scolaires et plusieurs municipalités avoisinantes se sont groupées pour former la Commission Scolaire des Chenaux.

Au cours de ces années M. Justin Bordeleau s'est occupé de l'Oeuvre des terrains de jeux (O.T.J.) dont il fut le président. Il a été aussi pendant plusieurs années le président de la garde paroissiale de St-Narcisse et membre de direction du comité du Centre d'accueil.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1978 M. Bordeleau a décidé de relâcher ses activités et occupe maintenant le poste de secrétaire-trésorier adjoint, laissant peu à peu la place à une nouvelle relève, M. René Pinard.

A l'occasion de cette fête qui marqua les 125 années de fondation de St-Narcisse il nous fait plaisir de rendre hommage à M. Justin Bordeleau et de le remercier pour les services rendus.

## EPHEMERIDES

- 25 Juillet 1855** — Première session du Conseil. On nomme M. Dieu-donné Hamelin, secrétaire-trésorier.
- 30 Juillet 1855** — Les conseillers, par 4 voix contre 3, élisent M. Jos. Gauthier, premier Maire de St-Narcisse. Depuis 1855 jusqu'à 1858, alors que l'évaluation municipale est de \$43,002, toute l'attention et le travail du Conseil sont absorbés par l'ouverture et l'entretien des chemins, ponts, fossés.
- 14 Janvier 1856** — On décide que le français sera d'usage exclusif pour avis de motion, propositions ou demandes au Conseil.
- 17 Mars 1856** — Résolution adoptée pour une première émission d'obligations de 2150 livres, pour 30 ans, remboursables par taxe spéciale de \$8.00 le \$100.00
- 24 Décembre 1860** — Refus du Conseil de prélever une taxe directe sur la propriété pour le bénéfice du Gouvernement pour payer les petits jurés, prisons, cours de justice.
- 15 Mai 1862** — Vu la grande gêne dans laquelle se trouvent un grand nombre d'habitants, M. le Curé L.O. Désilets fait passer une résolution au Conseil pour demander l'aide du Gouvernement pour achat de grains de semence. Le Conseil demande \$2,000. en don, et vote une résolution de remerciement à M. le Curé pour la peine qu'il s'est donnée pour aider les habitants.
- 11 Août 1862** — Un mois après avoir demandé de l'argent pour achat de semences, vu la pauvreté des habitants on vote pourtant une résolution pour faire contribuer les habitants à l'érection d'un monument à la mémoire du prince Albert, consort de la reine Victoria.
- 6 Mai 1863** — Réponse du Gouvernement à la demande d'argent. Il est disposé "à prêter": alors le Conseil coupe de moitié et passe un règlement d'emprunt de \$1,000.00 pour acheter des grains de semence pour nécessaireux. Avec ce \$1,000., on achète: 80 m'ots de blé d'inde, 50 quarts de fleur et 6 quarts de lard. La balance de l'argent est distribué, 94 contribuables inscrits au rôle d'évaluation en profitent.  
(Louis Baril, Maire,  
Frs Trudel, secrétaire)
- 4 Avril 1864** — M. le Maire présente au Conseil une lettre du Bureau d'Agriculture "demandant de donner de l'emploi à quelques immigrants dans cette paroisse, et quel salaire peut-il leur être alloué."
- Résolu** unanimement que ce Conseil ne voit pas qu'il y ait besoin et encore moins capacité pour les payer.  
(Jos. Gervais, Maire,  
A. N. Dostaler, secrétaire)
- Premier octroi reçu du Gouvernement pour chemins. \$200.00 attribué à la Grande Ligne pour la déboucher sur la rivière St-Maurice.
- 3 Juillet 1865** — Dominique Cosset demande à être payé "pour 19 pagées de clôture qu'il a faites pour les lots du Conseil." Résolu que le dit Cosset prendra du bois pour 7 chelins et 6 deniers sur les lots du Conseil pour son paiement.
- 2 Juillet 1866** — L'inspecteur municipal demande à la Cie. A. Larue qui a des lots dans la paroisse de faire sa part de travail au "pont ruiné" chez Vve L. Lacoursière.  
Répondu que M. Larue n'était pas pour payer pour le construction du pont ni pour la route qui y conduit, vu que les terres qui y sont attachées ne valent plus rien pour la dite compagnie.
- 8 Juillet 1867** — Le besoin d'un autre registre des délibérations étant devenu urgent et le Conseil n'ayant pas de fonds pour le

payer, il est décidé que pour ne point charger la paroisse du coût de ce cahier, MM. les Conseillers achèteront ce registre à leurs frais.

Frs. Trudel, Maire,

- 2 Mars 1870** — Sur proposition de M. Sabin Quessy, secondé par M. Joseph Boulanger, la vente des liqueurs spiritueuses, vineuses, alcooliques et enivrantes dans la Municipalité de St-Narcisse de Champlain est prohibée pour cette année.

(Nazaire L'Heureux, Maire  
A. N. Dostaler, secrétaire)

- 8 Janvier 1872** — Choix des conseillers fait pour la première fois, par les contribuables, en la maison d'école de la Grande Ligne, lieu ordinaire des séances du Conseil, 7 conseillers élus par acclamation : MM. Siméon Trépanier — Chutes; Hubert Baril — St-Pierre; Narcisse Trépanier — Haut de la Grande Ligne; Louis Bronsard — Bas de la Grande Ligne; Onésime Baribeault — Bas du 2ème Rang; Moïse Cilse — Haut du 2ème Rang; Adrien Trudel — 3ème Rang.

- 18 janvier 1872** — Pour le choix du Maire par les Conseillers, on propose que pour "connaître la capacité de deux concurrents" Adrien Trudel et Onésime Baribeault, qu'ils soient soumis à un examen (écrit) immédiat, tant sur leur capacité littéraire que sur les autres aptitudes." Adrien Trudel s'y soumet seul, et est élu Maire; Onésime Baribeault s'y étant refusé.

- 8 Janvier 1881** — Résolution pour obliger les commerçants faisant affaires dans la municipalité à payer une licence municipale. Licence allant de \$0.25 à \$2.00. Tombent sous ce règlement : Olivier Dostaler \$2.00, Louis Goyette \$1.00, Xavier Drouin \$0.25, Dieudonné Hamelin \$0.50.

(Hilaire Cossette, Maire,  
D. Hamelin, secrétaire)

- 8 Mai 1882** — Demande du Conseil à la Législature de Québec, pour avoir un dépôt (station) sur la li-

gne du chemin de fer des Piles et un arrêt du train allant et venant pour les malles de Sa Majesté et le commerce des municipalités environnantes, St-Stanislas, Ste-Geneviève, St-Tite.

- 20 Septembre 1884** — Re: chemin d'hiver. Le Conseil fait les règlements à savoir, que les chemins d'hiver seront entretenus que sur une largeur de 3 peds... sur les terrains plats, et de 6 peds dans les côtes.

- 30 Novembre 1885** — Le Conseil voulant s'associer aux protestations unanimes des autres paroisses contre l'exécution de Louis Riel adopte la résolution suivante: "Le conseiller Adrien Trudel propose, secondé par le Conseiller Noé Veillette et résolu à l'unanimité: Que l'exécution de Louis David Riel pour offense politique dans les circonstances présentes, vu les événements qui ont provoqué la révolte des Métis de l'Ouest, vu les doutes qui ont existés sur son état mental, vu les nombreux sursis qui ont été accordés, vu surtout la recommandation du jury à la clémence de la Couronne, est un acte d'inhumanité et de cruauté contre lequel nous, canadien-français et loyaux sujets de la Couronne britannique, protestons de toutes nos forces. Que l'exécution de Louis D. Riel est non seulement un crime politique mais aussi un attentat à notre religion et à notre nationalité. Que ce Conseil condamne la lâche attitude des députés qui n'ont pas usé de leur influence en temps opportun pour empêcher cet acte criminel et inhumain de s'accomplir. Que copie des présentes soit envoyée au "Journal des Trois-Rivières" et à "L'Etendard" avec prière de publier.

(Frs. Trudel, Maire,  
D. Hamelin, secrétaire)

- 9 Janvier 1886** — Le conseiller Joseph Bergeron propose, secondé par le conseiller Noé Veillette que la somme de \$142.57 (résultat du surplus des recettes sur dépenses en 5 ans d'administration) soit déposée à la Banque du Peuple, aux Trois-Rivières.

**11 Janvier 1886** — Pour la première fois, depuis l'origine du Conseil, il y a opposition à l'élection d'un conseiller. A la place de François Trudel sortant de charge, il y a lutte entre Frs. Xavier Gervais fils, et Aldem Frigon. A main levée, Gervais 24, Frigon 23. A la place de Adrien Trudel, sortant de charge lutte entre Trefflé Trudel et Ferdinand Veillette: Trudel 27, Veillette 20.

**19 Février 1886** — Le Conseil achète 7 exemplaires du Code Municipal pour les Conseillers.

**9 Mars 1886** — Pour la première fois le Conseil vote une allocation d'assistance publique pour un contribuable interné à St-Jean de Dieu \$31.68.

**4 Mai 1896** — La Côte de la rivière des Fourches devra être mise en bon état et des travaux y seront faits à raison de \$0.10 de l'heure

**14 avril 1897** — La Cie North Shore Power reçoit une exemption de taxe pour 20 ans sur toutes les usines, chaussées, pouvoirs qu'elle a construits ou qu'elle pourrait construire à l'avenir sur la propriété de la grande Chûte, à l'exception des résidences privées.

**14 Septembre 1897** — Un aqueduc est construit dans le 3ème Rang par MM. Léandre Nobert et Olivier Simon.

**20 Novembre 1897** — Le Conseil décide de présenter un bill à l'Assemblée Législative de Québec pour obtenir le chef-lieu du Comté de Champlain à St-Narcisse et fait un emprunt de \$450.00 (\$300. pour le bill et \$150. pour dépenses diverses) à cette fin. Après avoir dépensé \$436.00, on ne voit pas le chef-lieu "s'en venir ici", et de plus, les résolutions autorisant cette dépense sont annulées par Jugement de la Cour Supérieure, à la suite d'une action de Georges St-Arnault vs la Corporation de St-Narcisse.

**15 Janvier 1900** — Règlement de prohibition adopté par le Conseil :

"Le ou après le 1er jour de mai prochain, la vente de liqueurs enivrantes par quantité moindre que 2 gallons, mesure impériale, ou qu'une douzaine de bouteilles contenant pas moins d'une chopine, mesure impériale, en une seule et même fois, dans les limites de la Municipalité de St-Narcisse et sur les passages d'eau qui dépendent de la dite municipalité, est, par le présent règlement prohibé." En force, à compter de sa promulgation selon la loi.

A la séance suivante, M. Désiré Cloutier est autorisé par le Conseil, sur recommandation, à vendre pas plus de 3 demiards de boisson enivrante à la fois, pour fins médicinales, sur présentation d'un certificat de médecin, et avec obligation de faire rapport assermenté, chaque mois, au percepteur du Revenu.

**5 Mai 1902** — Demande est faite au Conseil par MM. Trefflé Trudel et Ephrem Gervais pour obtenir l'autorisation de construire un aqueduc dans le village et le bord de la Grande Ligne.

**2 Juin 1902** — Règlement adopté par le Conseil pour protéger la population contre la picotte qui a commencé à faire des ravages dans la municipalité: 1°—Qu'à compter de l'entrée en vigueur de ce règlement toute personne atteinte de la variole ne puisse "vaquer" sur les places publiques. 2°—Que toutes les écoles de la municipalité soient fermées jusqu'à nouvel ordre. 3°— Que M. le Maire voie à faire désinfecter, aux frais de la Corporation, les "maisons atteintes". Cela sous peine de \$5.00 d'amende.

**26 Juin 1902** — Comme la maladie fait du progrès, le Conseil passe un règlement de quarantaine très sévère: défense aux malades de communiquer avec les non-malades, de les laisser entrer dans une maison ou la maladie n'existe pas, de traire les vaches, manipuler le lait. Obligation pour l'inspecteur de la Santé, de chaque rang, de faire rapport, deux

- fois la semaine, au Secrétaire-trésorier.
- 18 Février 1903** — Règlement de vaccination. Toute personne dans cette municipalité devra pouvoir montrer un certificat de Médecin attestant qu'elle a été vaccinée dans les six mois précédents sous peine d'une amende de \$5.00 par jour de retard.
- 6 Juin 1904** — Construction d'un pont de fer sur rivière des Fourches au prix de \$3,000.
- 15 Mai 1905** — Le Conseil oblige les contribuables du Village à construire des trottoirs devant leurs propriétés.
- 13 Août 1906** — Achat d'une pompe à incendie.
- 22 Juillet 1907** — Premier canai d'égout.
- 1907-1908** — Construction et réparation des ponts du Village.
- 5 Juillet 1909** — Réclamation de Ernest L'Heureux de Batiscan, au montant de \$5.00, qui a cassé une roue de sa voiture, le 27 juin, "parce qu'on a envoyé des pé. tards dans les pattes de son cheval." Le secrétaire-trésorier est autorisé à payer.
- 15 Octobre 1909** — Le Conseil décide une répartition au taux de \$12.00 dans le \$100.
- 1er Janvier 1911** — Le Conseil prend à charge l'ouverture, l'entretien, l'amélioration des routes de la Municipalité environ 45 miles, et en libère les contribuables.
- 26 Mars 1916** — Référendum approuvant le règlement de prohibition de la vente des liqueurs alcooliques, voté par le Conseil. (M. Dosithé Cossette, Maire.)
- 2 Août 1920** — Le Conseil autorise M. le Maire W. Garceau à prendre les moyens de faire observer la loi qui défend l'ouverture des magasins le dimanche.
- Novembre 1920** — Une requête est présentée au Conseil pour demander la séparation de la Municipalité en village et paroisse;
- une contre-requête demande le statu quo. Opposition du Conseil à cette séparation finalement refusée par le Département des Affaires Municipales de Québec, semble-t-il.
- 4 Avril 1921** — Règlement pourvoyant à l'éclairage à l'électricité des rues du village. Lots de MM. Euchariste Trudel, Henri Veillette Médéric Bonenfant, Wilfrid Pronovost inclus dans les limites du village. Eclairage payable  $\frac{1}{3}$  par contribuables du village selon les limites désignées et  $\frac{2}{3}$  par toute la municipalité.
- Avril 1924** — Engagement de M. Edmond Houle, comme constable.
- 4 Janvier 1926** — Entretien de la salle paroissiale. Proposé par M. Jos. Lacoursière, secondé par M. Emile St-Arnaut que le Conseil s'engage à payer les frais d'entretien de la salle paroissiale que la Fabrique va construire. Assurances, éclairage, nettoyage et réparation etc. . .
- 11 Octobre 1928** — Règlement prohibant la vente dans les magasins les dimanches et fêtes d'obligation, de toute marchandise sous peine de \$20.00 d'amende. (Amendé le 16 Juin 1939 pour les restaurants).
- 1937** — M. le Maire Romuald D. Cossette donne lecture au Conseil d'une lettre reçue du Roi et de la Reine d'Angleterre le remerciant des vœux de loyauté offerts par la Municipalité à l'occasion de leur couronnement.
- 21 Octobre 1946** — Résolution décidant la construction de la Station de pompes à incendie et de la citerne.
- 2 Juin 1947** — Eclairage des rues du village; rues principales et rues transversales. On étend de l'asphalte dans les rues du village.
- 1954** — Entretien des chemins d'hiver pour l'auto dans toute la Municipalité.

L'évaluation municipale et scolaire est de \$1,600,000.00. Le bud-

get du Conseil est de \$16 300. M. Justin Bordeleau, engagé comme secrétaire-trésorier de la Municipalité.

Le Conseil est composé de M. Victor St-Arnaud, Maire, de MM. Lucien A. Brouillette, Henri St-Arnaud, Raymond Drouin, Paul Brouillette, Lucien N. Veillette, Prosper A. Brouillette.

**1954** — Pour la première fois à St-Narcisse l'ouverture des chemins d'hiver pour la saison 1953-1954 est accordée par soumission à Gruninger et Fils et Armand Gervais au prix de \$400.00 du mille.

**4 Janvier 1954** — A 8 heures de l'après-midi avait lieu l'assermentation de Monsieur Justin Bordeleau comme secrétaire-trésorier de la paroisse St-Narcisse. Celui-ci fournira le local gratuitement chez lui, pour le bureau de ladite municipalité, avec un salaire annuel de \$600.00.

Les emprunts s'effectuent à la Caisse Populaire et se transigent au taux de 4.5%.

**7 Septembre 1954** — A une séance du Conseil, il est proposé par Monsieur Henri St-Arnaud et secondé par Monsieur Prosper A. Brouillette que la location de la salle publique soit portée à \$200.00 par année.

**Couvre-feu** : Les enfants de 14 ans et moins doivent regagner leur domicile à 9 heures au plus tard, sinon ils sont passibles d'une amende ou de prison. Monsieur Sinaï Veillette est engagé comme constable au prix de \$80.00 par mois.

La firme René De Cotret, Ferron et Nohert et Compagnie, engagée pour la vérification des livres de la municipalité pour l'année 1954, au prix de \$85.00.

**2 Novembre 1954** — Proposé par Monsieur Raymond Drouin et secondé par Monsieur Lucien A. Brouillette que le contrat pour l'entretien des chemins d'hiver pour véhicules automobiles, soit

accordé à Douville et Carpentier de St-Stanislas au prix de \$400.00 du mille pour la saison 1954-1955.

**16 Mai 1955** — Le conseiller Henri St-Arnaud est élu Maire de la paroisse St-Narcisse par élection, avec 102 voix de majorité sur son adversaire, et l'assermentation a eu lieu le 25 mai 1955.

**25 Juillet 1955** — Référendum pour l'achat de machineries, pour l'entretien des chemins d'hiver par la municipalité. Après votation, le règlement d'emprunt de \$65,000, est battu par 18 voix.

**8 Septembre 1955** — Contrat accordé Gruninger et Fils et Armand Gervais à \$400.00 du mille pour l'entretien des chemins d'hiver 1955-1956.

**5 Décembre 1955** — Octroi de \$25, de la municipalité à l'Oeuvre des Terrains de Joux.

**4 Juin 1956** — Achat d'un camion citerne contre incendie, avec réservoir de 500 gallons au prix de \$12,000.00, de la maison Pierre Thibeault. Achat d'une petite pompe portative et de tous les accessoires.

**15 Août 1956** — Agrandissement de la station de pompe. La soumission de Cossette et Jacob au prix de \$1,395.00 est acceptée. Les travaux sont terminés pour le 10 octobre 1956.

Un montant de \$25.00 est donné par le conseil pour un concours d'embellissement.

**2 Novembre 1956** — Le Conseil Municipal accepte pour l'entretien des chemins d'hiver, les soumissions d'Armand Gervais et Laurentide Ready-Mix à \$400.00 du mille pour la période hivernale 1956-1957.

**1957** — Pour la première fois, un contrat est accordé à Monsieur Clément Cossette pour le transport des vidanges. A cet effet une taxe de \$6.00 est imposée à chacun des propriétaires, locataires ou occupants.

**7 Octobre 1957** — Monsieur Armand Gervais et Laurentide Ready-Mix sont les deux contracteurs pour l'ouverture des chemins d'hiver 1957-1958.

**1958** — Il est unanimement résolu que Sinai Veillette, police municipale, soit suspendu pour cause d'économie. Cette suspension entrera en vigueur le 15 avril 1958.

**2 Juin 1958** — La location du camion citerne à incendie en dehors de la paroisse est de \$75.00 l'heure et de \$25.00 pour chacune des heures additionnelles.

Pour l'ouverture des chemins d'hiver, le conseil municipal accepte la soumission de Monsieur Gustave Carpentier de St-Stanislas au prix de \$410.00 du mille, pour les hivers 1958-59 et 1959-60.

**2 Décembre 1958** — Matelas Suprême est détruit par le feu et Monsieur Georges Veillette demande de l'aide au gouvernement provincial pour la reconstruction de son usine, le conseil appuie sa demande.

**1959** — Des remerciements sont adressés à Monsieur Maurice Bellemare pour la nomination d'une Police Provinciale, en la personne de Monsieur Clément Cossette de St-Narcisse.

**22 Juin 1959** — Votation par scrutin secret, les électeurs devront se prononcer sur un règlement en vigueur depuis le 28 mars 1916, prohibant la vente des liqueurs alcooliques. Après l'élection le résultat donne 183 voix de majorité en faveur du maintien du règlement de prohibition.

**4 Juillet 1960** — Le Conseil accepte les soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver de Monsieur Clément Trépanier et Monsieur Paul Thibeault, pour la somme de \$500.00 du mille pour l'hiver 1960-61.

**5 Décembre 1960** — Un montant de \$100.00 est voté pour une subvention à l'Oeuvre des Terrains de Jeux.

**13 Avril 1961** — Le budget pour l'année 1961 est accepté et la taxe foncière demeure à \$1.25 le cent dollars d'évaluation.

**7 Août 1961** — La municipalisation de la bibliothèque est adoptée unanimement. La Société St-Jean-Baptiste aura la responsabilité de voir au bon fonctionnement de ladite bibliothèque.

**1962** — La Municipalité a fait des améliorations à son système d'incendie.

Fermeture de la gare de la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique à St-Narcisse.

Démolition de la tour de la station de pompe.

**5 Novembre 1962** — Demande à la commission touristique de la province, pour aménager un terrain de camping sur l'île, appartenant à la vieille Centrale Electrique de St-Narcisse.

**6 Juin 1963** — Municipalisation des aqueducs "Cossette et Frère" et la "Société d'aqueduc".

Feu à la salle de quilles de St-Narcisse.

Démarche pour l'obtention de lumières de rues.

**14 Juin 1964** — Bénédiction et inauguration de la manufacture Matelas Suprême Inc. Des démarches sont effectuées pour la construction de l'aqueduc municipal.

**1965** — Amélioration du système téléphonique.

Installation d'un système automatique.

Augmentation des lignes téléphoniques rurales.

**1965** — Développement touristique au barrage de St-Narcisse: terrain de camping, pêche et chasse.

**5 Juillet 1965** — Il est unanimement résolu que des félicitations soient adressées à Monsieur le Maire Henri St-Arnaud à l'occasion de sa nomination comme Préfet du Conseil des Comtés de Champlain et Lavoillette.

- 7 Septembre 1965** — Construction d'un aqueduc municipal et achat de deux aqueducs, celles de "Cosssette et Frère" et de la "Société d'aqueduc".
- 9 Novembre 1965** — Construction du garage municipal par L. A. Brouillette entrepreneur. Achat de machineries pour l'ouverture des chemins d'hiver.
- 10 Janvier 1966** — Des félicitations sont adressées à Monsieur Henri St-Arnaud, maire de St-Narcisse, ainsi qu'aux membres de sa famille, à l'occasion de sa récente nomination au titre de Commandeur de l'Ordre de St-Sylvestre, par sa Sainteté le Pape Paul VI.
- 10 - 11 Juin 1966** — Votation concernant le règlement no 120, pour ou contre la vente de boissons alcooliques. Une majorité de 154 voix est en faveur du règlement pour l'obtention de permis de vente dans la paroisse de St-Narcisse. La prohibition est maintenant chose du passé.
- 1966** — Bénédiction et Inauguration de l'aqueduc municipal.
- 7 Novembre 1966** — Municipalisation de l'Oeuvre des Terrains de Jeux.
- 6 Février 1967** — Des félicitations sont adressées aux membres de l'Oeuvre des Terrains de Jeux et aux joueurs de hockey, pour les succès obtenus lors de la finale, en gagnant la coupe de la Ligue de Hockey du comté de Champlain.
- 5 Juin 1967** — Il est proposé et unanimement résolu que le Docteur Gérard Desrosiers continue d'agir comme délégué officiel de la bibliothèque municipale.
- 5 Septembre 1967** — Prolongement d'aqueduc pour la Grande-Ligne Nord par Lavérendrye Construction, entrepreneur.
- 7 Février 1968** — Sur le réseau d'aqueduc du village, des compteurs d'eau sont installés par R. Godin Enr.
- Le règlement no 129** est adopté pour fixer les prix des clients de l'aqueduc municipal.
- 3 septembre 1968** — Le conseil fait un don de \$150.00 pour défrayer les dépenses d'un groupe de citoyens, pour l'émission "Soirée Canadienne" au poste CHLT-TV Sherbrooke. On forme un comité des plans civils d'urgence, plusieurs paroissiens profitent du cours de Protection Civile".
- 2 Décembre 1968** — Il est proposé et unanimement résolu que la municipalité de St-Narcisse achète de la Fabrique du même endroit la Salle Paroissiale, devenue plus tard Salle Municipale.
- 8 Avril 1969** — Le taux de la taxe foncière est de \$1.00 par cent dollars d'évaluation.
- 5 Mai 1969** — Une subvention de \$4,000.00 est donnée par le ministère du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports et ceci par l'entremise du député Monsieur Maurice Bellemare, pour la restauration de la Salle Municipale.
- 7 Juillet 1969** — Attendu que les terrains de l'Hydro-Québec du Barrage St-Narcisse, sont reconnus "Site Historique". En conséquence, il est proposé et unanimement résolu que la demande soit faite à l'Hydro-Québec, que des améliorations soient apportées, afin que ces terrains puissent donner tout le confort désiré aux visiteurs et au public en général, qui viennent admirer les beautés d'un site aussi enchanteur.
- 2 Septembre 1969** — Un montant de \$5,000.00 est voté en faveur de l'implantation d'un Centre d'Accueil à St-Narcisse.
- 6 Octobre 1969** — Les membres du Conseil ont résolu unanimement de vendre un terrain pour la somme de \$1.00, pour la réalisation du projet d'un Centre d'Accueil, dont le siège social sera à St-Narcisse comté de Champlain.

- 4 Mai 1970** — Proposé et secondé à l'unanimité, que Monsieur le Docteur Gérard Desrosiers soit nommé délégué pour représenter les intérêts de ladite municipalité, à l'assemblée générale de la Bibliothèque Centrale de Prêts de la Mauricie.
- 5 Juillet 1971** — Des remerciements sont envoyés à Monsieur René Matte, député fédéral, pour la généreuse subvention au montant de \$18,500.00 à St-Narcisse, dans le cadre de "Perspective Jeunesse".
- 6 Décembre 1971** — Le règlement portant le no 129 article 9, est amendé et se lit comme suit. Les fonds du compte taxe générale paieront annuellement au compte aqueduc la somme de \$140.00 par borne fontaine.
- 3 Janvier 1972** — Restauration de la Salle Municipale pour le recouvrement du plancher, des murs, du plafond, la ventilation, l'éclairage et la peinture. Les travaux s'effectueront au cours des prochains mois. Le règlement no 124, municipalisant l'Oeuvre des Terrains de Jeux est annulé.
- 8 Janvier 1973** — Après avoir pris connaissance du budget pour l'année, le taux de la taxe foncière est fixé à \$0.80 du cent dollars d'évaluation.
- 10 Août 1973** — La soumission R. J. Lévesque & Fils, au montant de \$34,447.08 est acceptée pour des travaux et des modifications à la station de pompage "Aqueduc Municipal".
- 4 août 1974** — Une subvention est reçue du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, par l'entremise du ministre Monsieur Normand Toupin, afin de réaliser des travaux dans le Haut de la Grande-Ligne, pour relier la paroisse de St-Timothée d'Hérouxville à la paroisse de St-Narcisse.  
A la demande de Monsieur Clément Carignan matquillier, une réception est offerte par la municipalité à l'occasion de l'introduction de l'abbé Jean Gagnon, nouveau curé de St-Narcisse.
- 3 Novembre 1975** — Les membres du Conseil appuient le groupe prometteur du C.L.S.C. des Chenaux, pour l'implantation d'un Centre Local de Services Communautaires dans la région des Chenaux.
- 5 Avril 1976** — Proposé et appuyé unanimement qu'un montant de \$500.00 soit donné à la Fabrique de St-Narcisse, pour aider à défrayer le coût des réparations qui s'imposent à l'Eglise Paroissiale.
- 24 Avril 1976** — Une réception civique avait lieu avec les membres de la Garde Paroissiale de St-Narcisse et quelques représentants de l'Union Régionale à l'occasion de l'ouverture officielle de la Semaine Régionale des Gardes Paroissiales du Diocèse des Trois-Rivières du 23 avril au 1er mai 1976.
- 15 mai 1976** — La municipalité offre une réception "Mérites" aux organisateurs, joueurs, instructeurs et entraîneurs des clubs de hockey de ligues organisées.
- 4 octobre 1976** — Le Conseil accorde une subvention de \$125.00 au Club 4-H de St-Narcisse.
- 1977** — Le Conseil de la municipalité de St-Narcisse, approuve le montant de \$30,865.00 dépensé par le Centre des Loisirs de St-Narcisse Inc., pour des travaux d'aménagement, terrain de balle, éclairage et drainage, et que la copie de cette résolution soit transmise au Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, pour approbation.
- 20 Mars 1978** — Il est proposé et unanimement résolu, que les plans pour l'agrandissement du Garage Municipal et les bureaux administratifs soient confiés à Monsieur Pierre Lacoursière Ingénieur Conseil, pour la structure et les fondations au prix de \$2,700.00. La confection des dessins soit confié à l'atelier de Dessins Roland Vézina Enr., au prix de \$1,800.00. Il est entendu que les plans devront être approuvés par le Ministère des Affaires Municipales.

**3 Avril 1978** — Il est proposé et unanimement résolu que Monsieur René Pinard soit engagé comme secrétaire-trésorier de la municipalité, son engagement entrera en vigueur le 1er septembre 1978 ou antérieurement si nécessaire.

**19 Avril 1978** — Le Conseil municipal est autorisé à faire les démarches nécessaires pour l'agrandissement du Garage municipal et les bureaux administratifs.

**8 Juin 1978** — La soumission L.-A. Brouillette Ltée, est acceptée pour la construction d'agrandissement du Garage municipal et des bureaux administratifs, conformément aux dispositions de l'avis public, en date du 31 mai 1978.

**7 Août 1978** — Après vingt-cinq années de service pour la municipalité, Monsieur Justin Bordeleau remet sa démission comme secrétaire-trésorier. Il est proposé et unanimement résolu que Monsieur Justin Bordeleau soit nommé secrétaire-trésorier adjoint pour ladite municipalité

Monsieur Clément Carignan est nommé organisateur de la "Soirée Canadienne", au poste CHLT-TV-7 Sherbrooke, dans le cadre

des fêtes du 125ième anniversaire de la municipalité.

**5 Septembre 1978** — Assermentation de Monsieur René Pinard comme secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Narcisse, devant Monsieur le Maire Henri St-Arnaud.

**29 Octobre 1978** — Une journée mémorable pour la municipalité de St-Narcisse qui reçoit la visite du Premier Ministre de la Province de Québec, Monsieur René Lévesque, ainsi que plusieurs invités d'honneur. Cette visite coïncide avec l'ouverture officielle des fêtes du 125ième anniversaire de la paroisse et l'inauguration de l'agrandissement du Garage municipal et des bureaux administratifs pour la municipalité de St-Narcisse.

Des félicitations sont adressées à Monsieur Henri St-Arnaud qui a dirigé la paroisse depuis vingt-cinq années comme Maire et à M. Justin Bordeleau, comme secrétaire-trésorier depuis 25 ans.

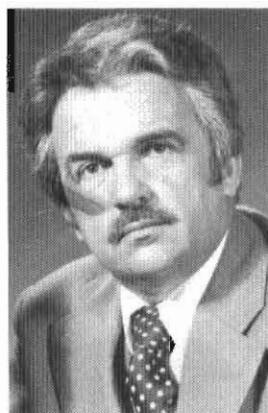
Nous leur souhaitons de nombreuses années encore au service de la population de St-Narcisse,

---

**CF.** Registre de la municipalité de St-Narcisse.



Henri St-Arnaud,  
*maire.*



Henri-Paul Cossette  
*siège no 1*



Roger Brouillette  
*siège no 2*



Michel Baril,  
*siège no 3*



*Gilles Cossette  
conseiller no 4*



*Charles Quessy,  
conseiller no 5*



*Edgar Pronovost  
conseiller no 6*



*René Pinard,  
secrétaire-trésorier*

## MAIRES DE ST-NARCISSE :

1855 à 1858 M. Joseph Gauthier	1899 à 1900 M. Léopold Baril
1858 à 1860 M. François Gervais	1900 à 1902 Dr Ls-H. Paquette
1860 à 1862 M. Aimé Trudel	1902 à 1904 M. Aurèle Bonenfant
1862 à 1864 M. Louis Baril	1904 à 1912 M. Trafflé Baril
1864 à 1866 M. Joseph Gervais	1912 à 1914 M. Jean-Bte Trudel
1866 à 1870 M. François Trudel	1914 à 1915 M. Isidore Drouin
1870 (Janv. à Oct.) M. Nazaire L'Heureux	1915 à 1917 M. Désithé Cossette
1870 à 1872 M. Onésime Baribault	1917 à 1919 M. Joseph Veillette
1872 à 1875 M. Adrien Trudel	1919 à 1921 M <sup>re</sup> J.-Willie Garceau
1875 à 1878 M. Cyprien Veillette	1921 à 1925 M. J.-A. Cossette
1878 à 1880 M. Adrien Bonenfant	1925 à 1929 M. Wilbrod Boulanger
1880 à 1883 M. Hilaire Cossette	1929 à 1933 M. Wilfrid Pronovost
1883 à 1885 M. François Trudel	1933 à 1939 M. Romuald D. Cossette
1890 à 1893 M. Désiré Cloutier	1939 à 1947 M. Ephrem GrandMaison
1893 à 1894 M. Prosper Pronovost	1947 à 1955 Victor St-Arnault
1894 à 1896 M. Ernest Cossette	1955 à M. Henri St-Arnaud
1896 à 1899 M. J.-A. Frigon	

### Conseillers municipaux de la Paroisse de St-Narcisse 1954

M. Xavier Baril	.....-1954	M. Victorin Brouillette	1960-1970
M. Eddy Rousseau	.....-1954	M. Jean-Louis Jacob	1962-1968
M. Raymond Drouin	1954-1958	M. André Veillette	1962-1968
M. Jean-Paul Brouillette	1954-1955	M. Jean-Marie St-Arnaud	1962-1973
M. Henri St-Arnaud	.....-1955	M. Eloi Brouillette	1963-1969
M. Prosper A. Brouillette	.....-1955	M. Edgar Pronovost	1967-
M. Lucien U. Veillette	.....-1955	M. Victor Cossette	1968-1974
M. Lucien A. Brouillette	.....-1956	M. Lucien Gauthier	1968-1972
M. Donat Parent	1955-1960	M. Jean-Bte St-Arnaud	1969-1973
M. Hormisdas Piché	1955-1957	M. Léonce Baril	1970-1976
M. Jean-Paul St-Arnaud	1955-1957	M. Jean-Guy Gervais	1972-1978
M. Emile Pronovost	1955-1959	M. Julien Massicotte	1973-1977
M. Alexandre Trudel	1956-1962	M. Jean-Marie Cossette	1973-1977
M. Armand Quessy	1957-1962	M. Henri-Paul Cossette	1974-
M. Bruno Veillette	1957-1957	M. Roger Brouillette	1976-
M. Clément Rousseau	1958-1962	M. Gilles R. Cossette	1977-...
M. Léo-Paul Brouillette	1953-1963	M. Charles Quessy	1977-
M. Oscar Brouillette	1959-1967	M. Michel Baril	1978-

## SECRETAIRES-TRESORIERES DE LA MUNICIPALITE :

MM. Dieudonné Hamelin	1855	Théophile Trépanier	1893
Nazaire L'Heureux	1856	Alfred Trudel	1897
François Trudel	1858	Alfred Cloutier	1918
A. N. Dostaler	1864	Justin Bordeleau	1953
Dieudonné Hamelin	1880	René Pinard	1978
A. N. Dostaler	1886		

## RECENSEMENT

Au recensement, en septembre 1953, il y avait 396 familles dont 256 en campagne et 140 au village, constituant une population de 2039 âmes. Il y a 1678 communiant, 435 enfants fréquentant les écoles de la paroisse

## STATISTIQUES ET MOUVEMENT DE LA POPULATION :

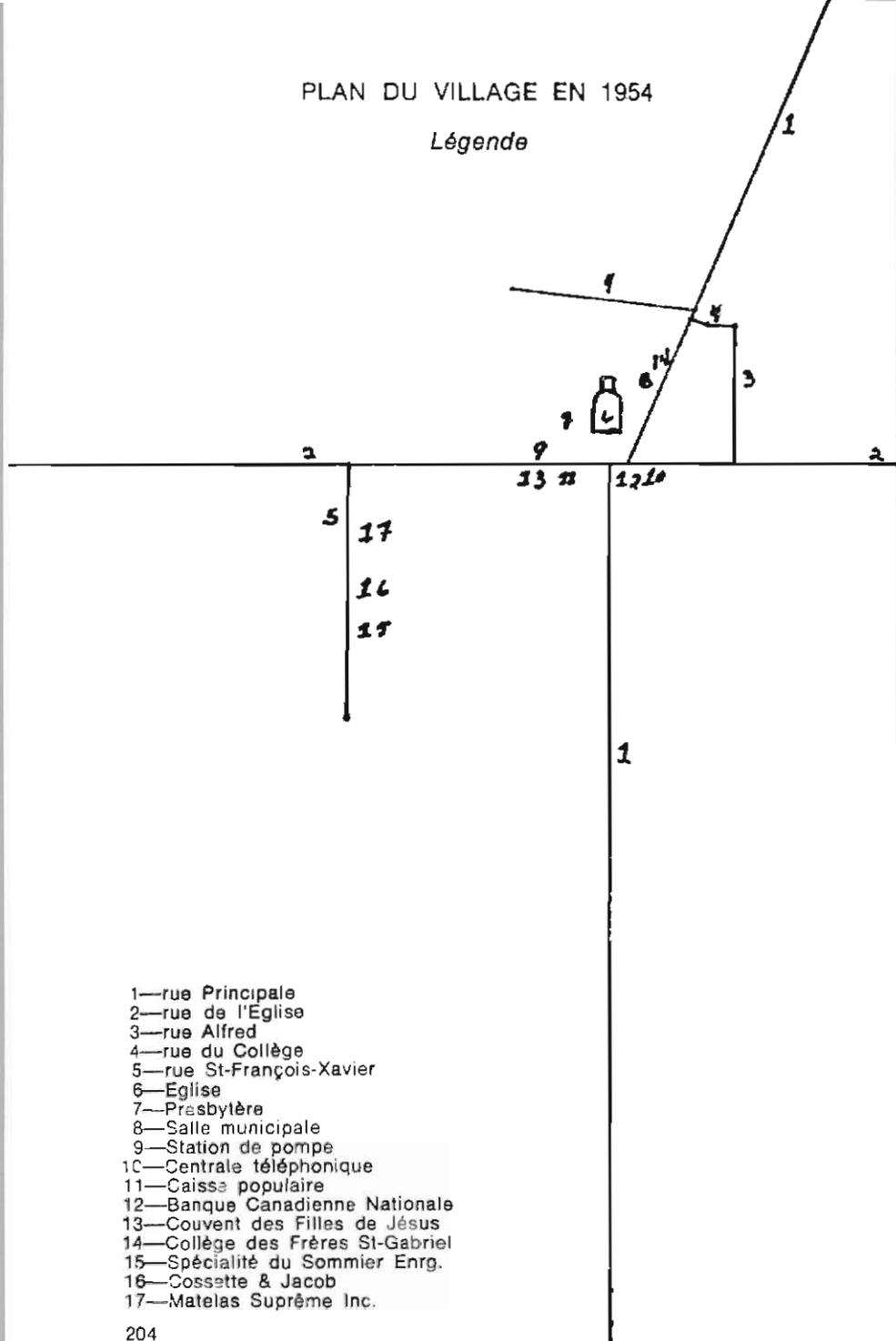
Année	Familles	Population	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1854	180	750	20	7	10
1864	230	1250	70	10	35
1874	265	1600	93	14	38
1884	295	1930	90	12	58
1894	337	1945	83	28	37
1900	321	2102	102	15	38
1904	335	2074	115	24	34
1910	357	2320	87	15	44
1914	340	2200	100	29	33
1924	376	2071	80	16	38
1934	380	2172	70	9	9
1944	385	2075	62	10	24
1964	396	2039	66	24	17
1973	433	2138	48	19	12
1973	438	2086	19	18	26
1974	441	1984	32	25	30
1975	446	1986	25	14	19
1976	468	2014	25	19	21
1977	461	2046	35	22	21
1978	490	2070	30	11	20

## PLAN DES RUES DU VILLAGE

Livre JCT No 1 p. 25	(Plan du Village 1954)
Livre JCT No 2 p. ?	(Plan du Village 1978)
Livre JCT No 2 p. ?	(Plan des Rangs 1978)

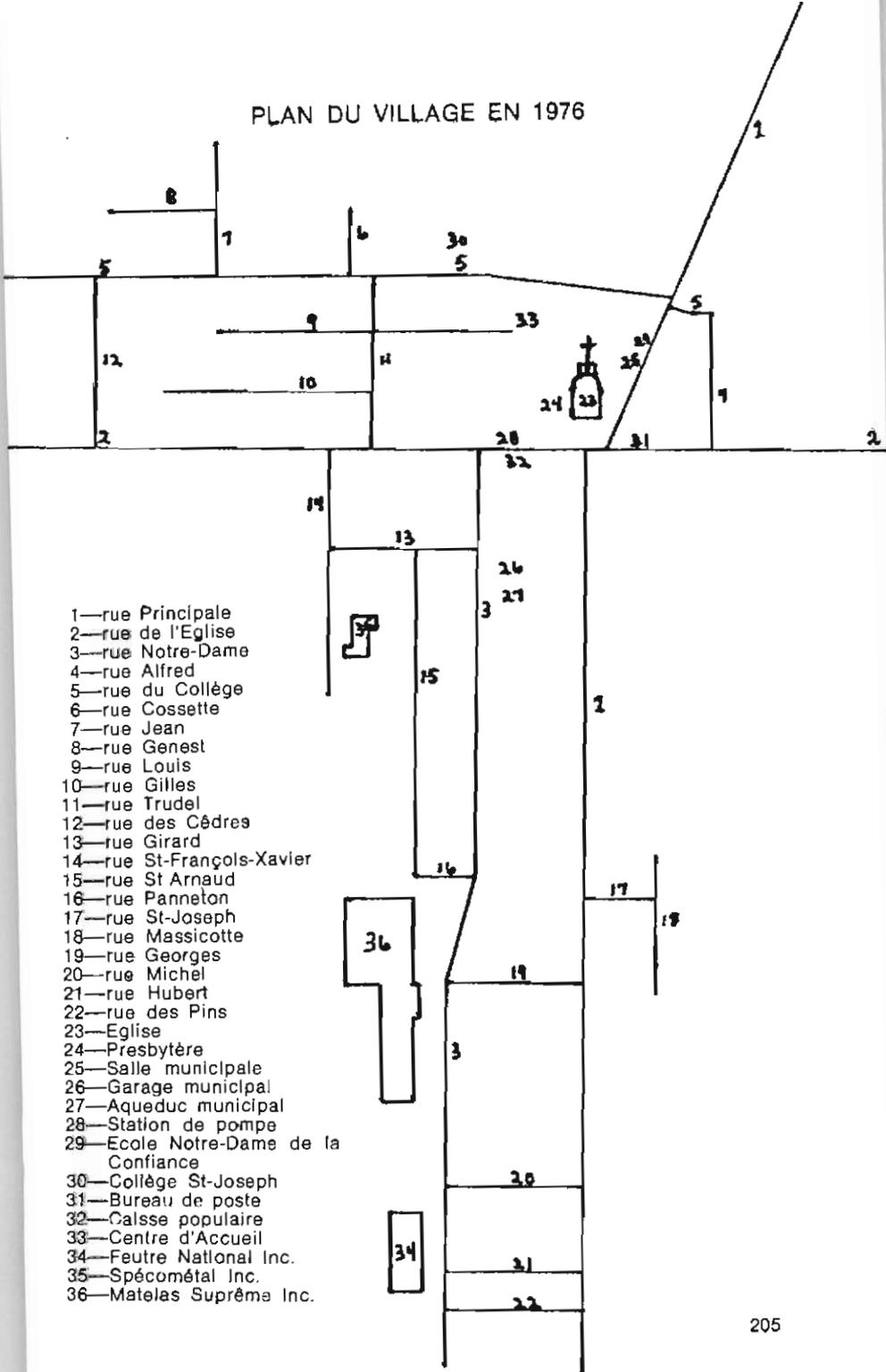
# PLAN DU VILLAGE EN 1954

## Légende

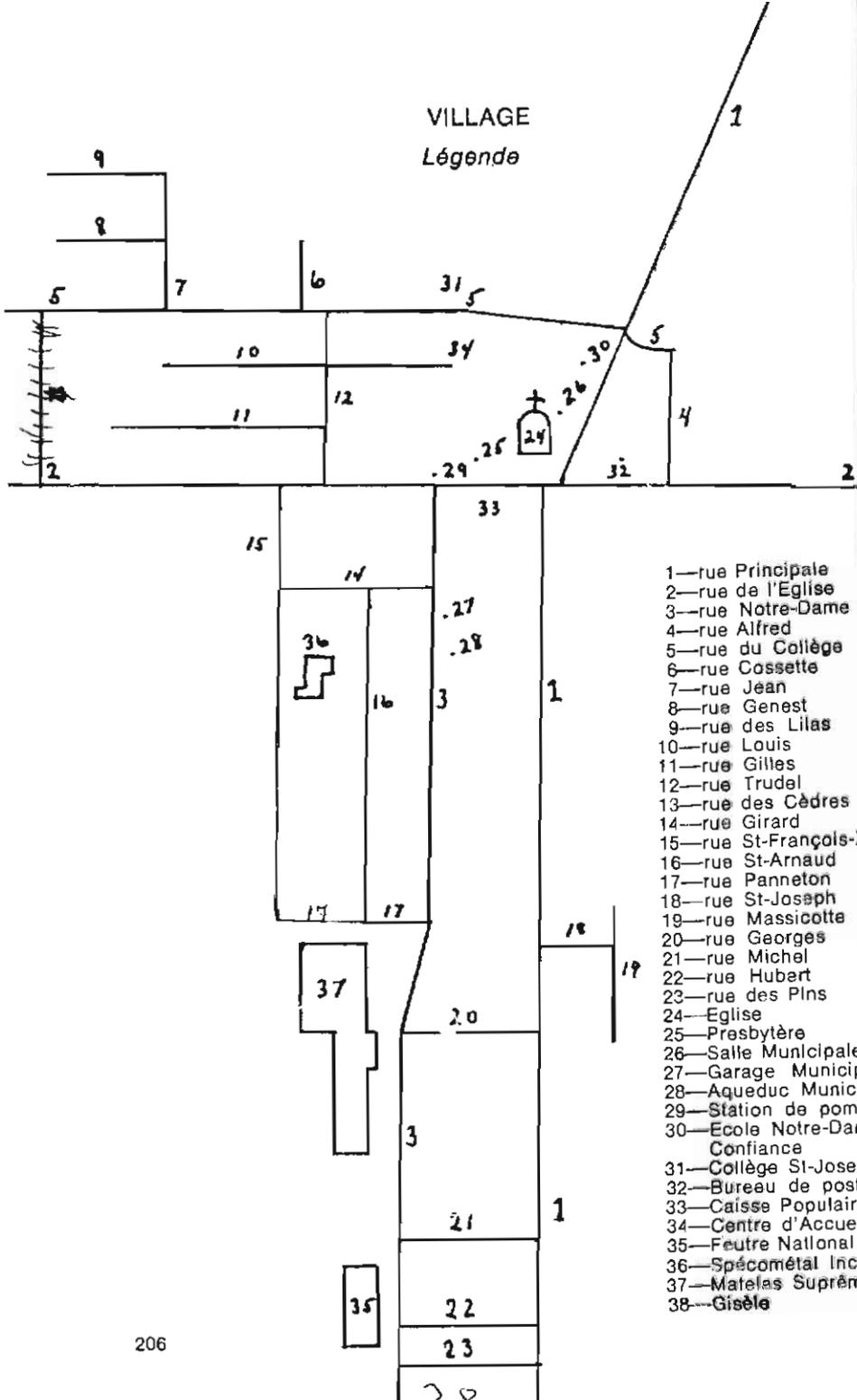


- 1—rue Principale
- 2—rue de l'Eglise
- 3—rue Alfred
- 4—rue du Collège
- 5—rue St-François-Xavier
- 6—Eglise
- 7—Presbytère
- 8—Salle municipale
- 9—Station de pompe
- 10—Centrale téléphonique
- 11—Caisse populaire
- 12—Banque Canadienne Nationale
- 13—Couvent des Filles de Jésus
- 14—Collège des Frères St-Gabriel
- 15—Spécialité du Sommier Enrg.
- 16—Cossette & Jacob
- 17—Matelas Suprême Inc.

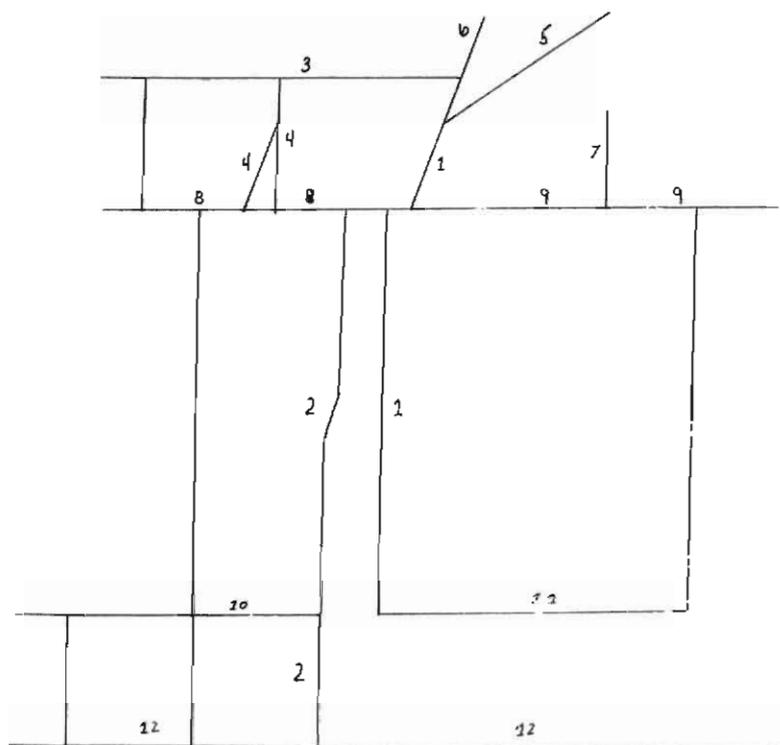
# PLAN DU VILLAGE EN 1976



VILLAGE  
Légende



- 1—rue Principale
- 2—rue de l'Eglise
- 3—rue Notre-Dame
- 4—rue Alfred
- 5—rue du Collège
- 6—rue Cossette
- 7—rue Jean
- 8—rue Genest
- 9—rue des Lilas
- 10—rue Louis
- 11—rue Gilles
- 12—rue Trudel
- 13—rue des Cèdres
- 14—rue Girard
- 15—rue St-François-)
- 16—rue St-Arnaud
- 17—rue Panneton
- 18—rue St-Josaph
- 19—rue Massicotte
- 20—rue Georges
- 21—rue Michel
- 22—rue Hubert
- 23—rue des Pins
- 24—Eglise
- 25—Presbytère
- 26—Salle Municipale
- 27—Garage Municip
- 28—Aqueduc Municip
- 29—Station de pomp
- 30—Ecole Notre-Dam
- 31—Collège St-Josep
- 32—Bureau de poste
- 33—Caisse Populaire
- 34—Centre d'Accuell
- 35—Feutre National I
- 36—Spécométal Inc.
- 37—Matelas Suprême
- 38—Gisèle



## RANGS

### Légende (Rangs)

- |                        |                           |
|------------------------|---------------------------|
| 1—rue Principale       | 7—Barrage                 |
| 2—rue Notre Dame       | 8—Haut d. la Grande Ligne |
| 3—Rang St-Pierre       | 9—Bas de la Grande Ligne  |
| 4—Rang des Chûtes Nord | 10—2e rang                |
| 5—Rang des Chûtes Sud  | 11—3e rang                |
| 6—Rang des Chûtes      | 12—Rang de Station        |

### Titulaires des rangs de la paroisse de St-Narcisse .

- |                       |                           |
|-----------------------|---------------------------|
| Rang St-Pierre        | <b>St-Pierre</b>          |
| Grande Ligne          | St-Gabriel                |
| 2 <sup>ème</sup> Rang | St-Augustin (A. Cossette) |
| 3 <sup>ème</sup> Rang | St-Valère (Valère Côté)   |
| Station               | St-Félix                  |
| Hôtrière (Barrage)    | Ste-Marie                 |
| Rang des Chûtes Nord  | St-Louis (Louis Cossette) |



Aqueduc Municipal  
St-Narcisse

Garage Municipal  
St-Narcisse

## AQUEDUC DE ST-NARCISSE

C'est à M. Hubert Cossette que St-Narcisse doit d'avoir un aqueduc. Adroit et doué du sens de l'entreprise, il acheta, en 1886, un moulin à scie et une meunerie qui sont de nos jours la propriété de M. Romain Cossette. Cinq ans plus tard, comme les villageois de St-Narcisse n'avaient aucun moyen de protection contre l'incendie, et pour se désaltérer, qu'une eau dure provenant du puits que chacun se creusait près de sa maison, il conçut le projet de construire un aqueduc. Comme ses finances étaient limitées, il s'associa à Ferdinand Baril, écuyer-cordonnier, ils achetèrent alors les sources actuelles, le 4 juin 1891, de M. Léandre Trudel, cultivateur, puis ils commencèrent la fabrication de tuyaux de bois; c'étaient des troncs d'arbre qu'ils transperçaient sur toute la longueur, au moulin des Chûtes, au moyen d'une longue tarière de deux pouces de diamètre, et qui ensuite, étaient emboîtés l'un dans l'extrémité de l'autre, puis enterrés à 4 pieds de profondeur. Malheureusement ces tuyaux de bois ne durèrent pas longtemps; des fissures s'y firent et l'eau s'en échappait.

En 1903, ils décidèrent de refaire cet aqueduc avec des tuyaux de deux pouces en fer goudronné. C'était une opération fort délicate, si on tient compte des moyens rudimentaires dont ils disposaient: Faire chauffer le fer au rouge pour ensuite le plonger dans le goudron.

En 1926, M. Jeffrey Cossette, fils d'Hubert, devint l'unique propriétaire de l'aqueduc. Il dut bientôt remplacer les conduites d'eau dans quelques rues et, en 1928, construire, sur la montagne, un réservoir en ciment d'une plus grande capacité, afin de donner une plus forte pression à l'eau. Enfin la rouille, cette mangeuse vorace de fer, vint à bout du deuxième aqueduc, si bien, qu'en 1953, il fallu reconstruire 5,600 pieds d'aqueduc, mais cette fois, avec des tuyaux de fonte de 4 pouces de diamètre. Espérons que la rouille respectera ces nouveaux tuyaux, que les 92 abonnés jouiront d'une eau pure et limpide ayant une plus forte pression, et que le village se sentira plus en sûreté en cas d'incendie.

En plus de l'aqueduc de M. Hubert Cossette, il y a aussi celui de la "Société de l'aqueduc de St-Narcisse" fondée le 5 mai 1909, par un groupe de paroissiens. Actuellement la société compte 21 actionnaires et 27 abonnés. Le président actuel est M. Alexandre Trudel et le Secrétaire M. Roméo Hamelin.

## LE TELEPHONE

C'est vers 1898, que le téléphone fut installé dans la paroisse. C'est la Compagnie de Téléphone de Bellechasse, aujourd'hui absorbée par la Corporation de Téléphone de Québec, qui procéda aux premières installations. Il y avait alors 14 abonnés. Le central fut d'abord tenu par M. Alfred Cloutier pendant plusieurs années, ensuite chez M. Alfred Trudel pendant 40 ans; enfin chez M. Rosaire Gervais.

## GARAGE MUNICIPAL ST-NARCISSE



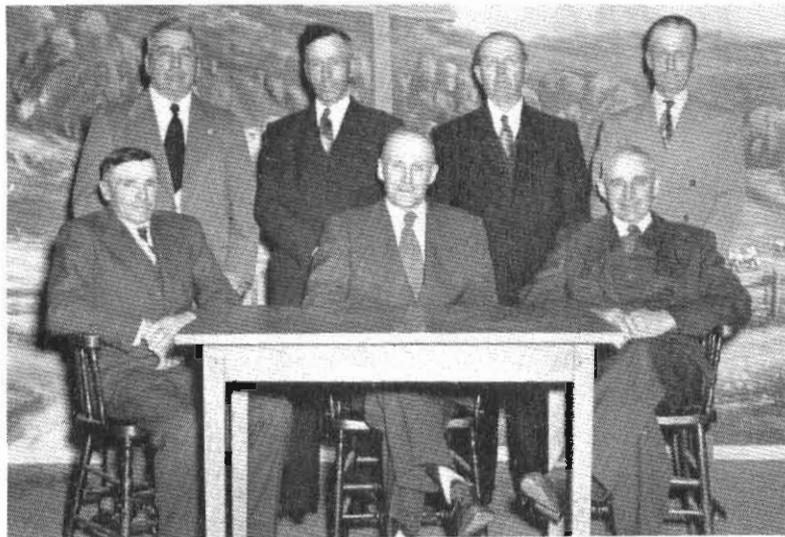
Station de pompes à incendie



Garage municipal inauguré par le  
Premier Ministre du Québec,  
René Lévesque, le 29 octobre 1978.

## ASSURANCE MUTUELLE

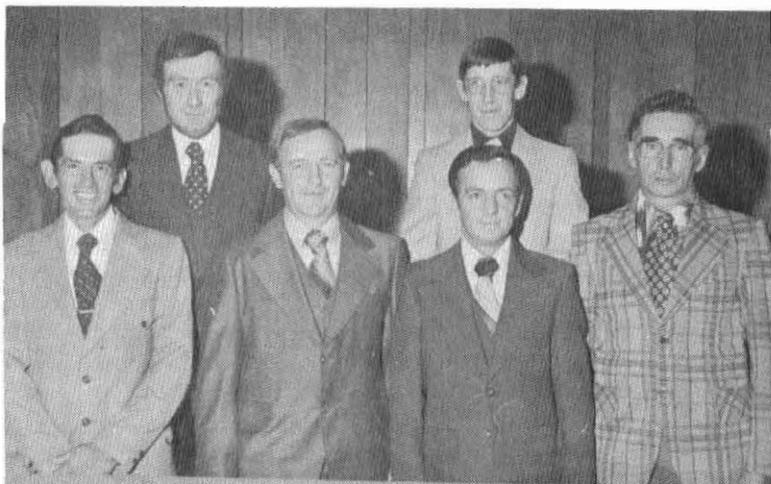
Le 7 mai 1927, au cours d'une assemblée à laquelle assistaient un grand nombre d'intéressés, on réorganisait une société paroissiale d'assurance mutuelle contre l'incendie fondée une quarantaine d'années auparavant par M. François Trudel qui s'était inspiré lui-même de celle qui existait à cette époque à St-Pierre les Bécquets. Séance tenante, les statuts refondus furent acceptés à l'unanimité. Il fut aussi décidé de demander l'incorporation de la société au Gouvernement provincial. Les premiers officiers furent : M. le curé G. Panneton, président honoraire, MM. Emile Baril, président actif, Wilbrod Boulanger, vice-président, Eugène Trudel, secrétaire-trésorier. Le but de cette société est de protéger les propriétés des cultivateurs, maisons, granges, dépendances, contre le vent, la foudre, le feu, la prime est d'environ \$0.40 à \$0.50 par cent dollars à chaque incendie. Actuellement, 210 membres font partie de la Mutuelle pour un montant de \$250,000.00 d'assurance, et le bureau de direction est composé de MM. Emile Baril, président, Josaphat Cossette, vice-président, Freddie Cossette, Freddie Adam, Donat Pronovost, Adonai Cossette, directeur, Eugène Trudel, secrétaire-trésorier.



ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE

*Première rangée* : M. Eugène Trudel, sec.-trésorier, M. Emile Baril, président, M. Josaphat Cossette, vice-président. *Deuxième rangée* : M. Freddie Adam, M. Donat A. Pronovost, M. Adonai Cossette, M. Freddie Cossette, directeur.

## ASSURANCE MUTUELLE CONTRE INCENDIE (1979)



*Première rangée:* Monsieur Richard Baril, vice-président Ange-Albert Cossette président, Lionel Veillette, sec.-trés. Charles Auguste Cossette directeur. *Deuxième rangée :* M. Albert Brouillette directeur, Roger Veillette directeur. *N'apparaît pas* aussi comme directeur, M. Jean-Guy-A. Cossette.

### LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE

La compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, de la paroisse de St-Narcisse comté de Champlain, est la continuité de l'ancienne société d'assurance. Cette dernière a été administrée par le conseil municipal. On a établi la Compagnie d'Assurance Mutuelle à la demande des cultivateurs qui ont voulu en assumer eux-mêmes l'administration. Cette compagnie s'adresse donc à la population agricole.

Le 7 mai 1927, un permis a autorisé la dite Compagnie à émettre des polices et à transiger toutes les affaires qu'une compagnie d'assurance mutuelle contre le feu peut transiger. M. le curé Georges-Elizé Panneton a été le président fondateur de la compagnie.

A cette époque, un billet de dépôt servait en garantie du paiement des cotisations exigées par la compagnie. L'argent n'était donc recueilli qu'après chaque sinistre; aujourd'hui la cotisation est établie annuellement sur le pourcentage du billet de dépôt et payable au début de chaque année. Cette même année la compagnie s'affiliait à la Fédération des mutuelles incendie du Québec, et de ce fait elle pouvait assurer à 80% de

la valeur des bâtiments des membres, et répondre aux exigences des créanciers.

A ce moment là, c'était la Société des Caisses Populaires qui absorbait le volume de réassurance, mais en 1976 les 169 Mutuelles de la province se regroupaient en société soit : La Société de Réassurance des Mutuelles Incendies du Québec en déposant un million et demi en capital de garantie, notre Mutuelle y participa pour deux milles cinq dollars. Par la nouvelle loi des assurances notre société pouvait faire de la Réassurance et ajouter d'autres services à ses membres tels que Responsabilité civile des Agriculteurs, Multirisques sur Animaux et Instruments Oratoires et aussi l'automobile.

Grâce à ses dévoués administrateurs et ses membres, après 75 ans, la compagnie peut offrir à ses membres tous les services en assurance.

Aujourd'hui, en 1979, l'assuré paie une cotisation fixe au début de chaque année.

Une assemblée générale des membres de la compagnie, convoquée publiquement, a lieu chaque année durant le mois de mars. Le sec.-trés. rend compte des opérations de l'année écoulée. Une 2e assemblée est tenue durant le mois de juin pour l'élection des directeurs et l'étude des règlements.

Les affaires de la Compagnie sont administrées par un Bureau de direction qui actuellement sont :

Ange-Albert O. Cossette (prés.)  
Richard Baril (vice-prés.)  
Albert Brouillette (directeur)  
Charles-Auguste Cossette (directeur)  
Jean-Guy Cossette (directeur)  
Roger Veillette (directeur)  
Léonil Veillette (secrétaire)

Depuis sa fondation les présidents ont été :

Wilbrod Boulanger	1927 à 1952
Médéric Bonenfant	1952 à 1953
Emile Baril	1953 à 1958
Josaphat Cossette	1958 à 1966
Rosaire H. Cossette	1966 à 1975
Jean-Noël Dessureault	1975 à 1977
Ange-Albert O. Cossette	1978 à 19...

Et les secrétaires-trésoriers ont été :

Eugène Trudel	1927 à 1966
Edgard Pronovost	1966 à 1972
Léonil Veillette	1972 à 19



# Centre d'Accueil St-Narcisse

## CENTRE D'ACCUEIL, FONDE EN 1971



**Robert Brassard,**  
*Directeur général*



**Gilles R. Cossette,** secrétaire; **Robert Bronsard,** administrateur;  
**Henri St-Arnaud,** président; **Justin Bordeleau,** vice-président.

## CENTRE D'ACCUEIL DE ST-NARCISSE INC.

Fondé en 1971, le Centre d'Accueil de St-Narcisse accepte ses deux premières pensionnaires, soit Mme Joseph N. Veillette et Mme Donat Baril, le 9 novembre 1971. L'inauguration n'eut lieu qu'en juin 1973.

D'une capacité de 37 lits, le Centre d'Accueil se révèle encore trop petit face à la liste d'attente. On y reçoit des personnes de St-Narcisse, St-Luc, et Ste-Geneviève. 80% des pensionnaires viennent de St-Narcisse. La nécessité est le critère d'admission le plus important. Les cas urgents sont acceptés dans de brefs délais.

Une journée type au Centre d'accueil, débute vers 8:00 hres. Les pensionnaires vaquent à diverses occupations personnelles dans l'après-midi. Plusieurs sortent à l'extérieur pour prendre l'air, d'autres se balancent lorsqu'il fait beau. Des collations sont servies dans l'après-midi et dans la soirée. Aussi, de nombreuses activités sont organisées, à tous les jours, en coopération avec l'Age d'Or.

Environ 29 employés, permanents et temporaires, permettent le bon fonctionnement du Centre d'Accueil. Ils viennent en majorité de St-Narcisse.

Le conseil administratif lors de la fondation du Centre d'Accueil était composé des personnes suivantes : président : Henri St-Arnaud; vice-président : Justin Bordeleau; secrétaire : Gilles R. Cossette; administrateurs : Raymond Drouin, Benoît Quessy, Léo Gravel, Gilles Veillette, Dr Gérard Desrosiers.

Ces personnes font parties du conseil d'administration en 1977; président : Henri St-Arnaud; vice-président : Justin Bordeleau; secrétaire : Gilles-R. Cossette; pensionnaires : Arthur Gervais, Jos Brouillette; employés : Réjeanne Bureau, Clément Carignan, Martin Dessureault, Léo Gravel, administrateur : Robert Bronsard.

Nous espérons que le Centre d'Accueil continuera à bien servir la population du troisième âge encore longtemps.

*L'Equipe du Projet Canada (1977)*

## CENTRE D'ACCUEIL

Le Centre d'accueil de St-Narcisse répond à un besoin d'hébergement des gens du troisième âge. Au tout début, c'était une idée courante, que St-Narcisse possède son Centre d'accueil. Tout d'abord, parce qu'il s'en bâtissait un peu partout puis, parce que le gouvernement établissait à cette période, des politiques concernant les personnes âgées donnant les moyens de leur venir en aide.

Ensuite, on a fait des enquêtes pour déterminer le nombre de personnes âgées qui manquaient de soins. Avec la mentalité changeante des gens et la nécessité de plusieurs d'entre eux d'avoir des soins que les jeunes ne pouvaient dispenser aux personnes âgées, il fallait bien les héberger dans un Centre d'accueil. M. Henri St-Arnaud, qui était alors président de la Caisse Populaire, assisté des autres membres, ont exercé des pressions auprès du député du temps : M. Maurice Bellemare. Ce dernier, les a encouragés en leur disant de suivre la procédure régulière pour obtenir un Centre d'accueil.

Par la suite, on lançait une campagne de souscription, en faisant le tour de la paroisse. C'était une des conditions pour obtenir un Centre d'accueil. Le total des souscriptions a été de \$18,000. Il y en avait suffisamment pour que le Ministère des Affaires Sociales donne son accord à l'érection d'un Centre d'accueil.

Le Centre d'accueil a été fondé en 1970. La construction a débuté en avril 1970, par Rosaire Savard & Fils Limitée. Le contrat était de \$293,000. Il y a eu des extras, des modifications, alors le coût était de \$324,000. Le terrain et les frais d'architecte totalisant : \$362,487.00. En outre, l'ameublement se soldait à \$36,543.76. Les premiers pensionnaires sont entrés le 9 novembre 1971.

D'une capacité de 37 lits, le Centre d'accueil se révèle encore trop petit face à la liste d'attente de 30-35 noms. Pour entrer au Centre d'accueil, il faut que les personnes fassent la demande au service social de la région. Seuls les cas urgents, sont acceptés immédiatement. Les pensionnaires donnent une partie de leur pension pour leur hébergement.

Le conseil d'administration est élu pour 2 ans. Quand on procède à l'élection du conseil il y a 4 personnes qui sont nommées par l'ancienne corporation, une personne parmi les employés cliniques, une, parmi les employés non-cliniques, deux choisies par le lieutenant-gouverneur en conseil et deux parmi les bénéficiaires du Centre d'accueil

Les bénéficiaires profitent de plusieurs services. Ils sont logés, nourris et lavés. S'ils sont malades, ils ont des soins infirmiers, le transport d'ambulance leur est gratuit. De nombreuses activités sont organisées. Il y a le bingo le mardi après-midi, des tournois de cartes le mardi soir. L'été, ils vont en pique-nique et au printemps à la cabane à sucre. Les plus anciens bénéficiaires du Centre d'accueil sont : M. Joseph Brouillette 90 ans, doyen de la paroisse; Mme Eugène Trudel 89 ans; Mme Victoria Brouillette 89 ans.

Le Centre d'accueil projette de faire un agrandissement, car c'est un besoin qui s'impose. Les demandes sont faites au Ministère des Affaires Sociales. Cela va sûrement venir un jour; cependant, il faudra attendre quelques années encore.

*L'Equipe du Projet-Canada (1978)*



Le Centre d'Accueil de St-Narcisse (1971)

## LE CENTRE D'ACCUEIL DE ST-NARCISSE (1971)

ENTREE		NAISSANCE	DECES
09/11/1971	Mme Jos Noé Veillette (Aurore Cossette)	09/04/1886	17/12/1973
09/11/1971	Mme Donat Baril (Albertine Lefèvre)	07/07/1869	26/10/1973
10/11/1971	M. Arthur Sanchagrin	11/08/1891	
10/11/1971	Mme Ovila Nobert (Bernadette Léveillé)	17/07/1901	29/11/1977
11/11/1971	M. Emile Trépanier	04/02/1895	
11/11/1971	Mme Antonio Clermont (Marie-Louise Brouillette)	27/12/1892	12/04/1973
16/11/1971	Mme Alfred Cossette (Geneva Carpentier)	30/05/1896	08/04/1972
16/11/1971	M. Alfred Cossette	30/07/1894	
17/11/1971	M. Octave Cossette	08/09/1892	08/01/1979
17/11/1971	M. Donat Massicotte	30/04/1891	30/09/1973
18/11/1971	Mme Josaphat Massicotte (Eva St-Arnaud)	11/03/1900	24/02/1978
18/11/1971	Mme Emile Baril (Philomène Cossette)	18/03/1900	14/02/1978
23/11/1971	M. Ernest Bonenfant	19/01/1907	01/07/1977
24/11/1971	Mme Ernest St-Arnaud (Berthe Massicotte)	16/12/1904	
24/11/1971	M. Louis-Philippe Pronovost	15/02/1907	22/01/1975
25/11/1971	M. Anathan Carignan	01/06/1893	13/08/1977
30/11/1971	M. Joël Veillette	07/09/1921	
01/12/1971	Mme Conrad Massicotte (Corine Charest)	19/09/1898	05/06/1974
01/12/1971	M. Raoul Gauthier	23/06/1883	08/10/1973
01/12/1971	M. Nobert Veillette	12/04/1923	
07/12/1971	Mme Arthur Brouillette (Victoria Carignan)	04/06/1889	
09/12/1971	M. Octave Quessy	19/06/1892	10/08/1975
09/12/1971	Mme Octave Quessy (Sévérine Champagne)	09/07/1891	
14/12/1971	M. Gérard Cossette	10/12/1926	
15/12/1971	M. Lionel Gauthier	05/08/1911	
16/12/1971	Mlle Denise Massicotte	05/08/1917	
28/12/1971	M. Maurice Cossette	15/05/1910	02/11/1974
03/01/1972	M. Jean-Jules Massicotte	08/10/1918	
05/01/1972	M. Arthur Toupin	09/04/1890	31/10/1972
06/01/1972	M. J. Uldric Toupin	06/02/1887	03/05/1972
19/01/1972	Mme G. H. Pronovost (Marie Chartier)	22/04/1885	03/02/1972
26/01/1972	M. Henri Normandin	12/02/1904	30/12/1978
03/02/1972	Mme Donat Brouillette (Alphonsine Cossette)	04/04/1897	
10/02/1972	Mlle Georgette Dassureault	22/08/1938	
16/02/1972	Mme Josaphat Trépanier (Alice Gervais)	03/01/1893	
16/02/1972	Mme Alfred Trépanier (Cora Gervais)	16/09/1887	02/07/1974
01/03/1972	M. Médéric Avotte	28/04/1894	23/11/1973
13/04/1972	Mme Joseph Trudel (Jeanne Brouillette)	15/05/1929	04/01/1973
16/05/1972	M. Armand Carpentier transféré au Foyer J. Denis à Trois-Rivières		

ENTREE		NAISSANCE	DECES
16/05/1972	Mme Armand Carpentier (Hélène Cadorette)	04/09/1900	
15/11/1972	M. Alphonse Sévigny	02/02/1880	13/01/1973
23/01/1973	M. Lucien Pronovost	03/11/1900	03/06/1973
24/01/1973	M. Hormisdas Cossette	25/10/1887	06/02/1973
08/02/1973	M. Arthur Gervais	24/11/1891	
24/04/1973	Mme Elisé L. Tessier (Elise Laflamme)	21/09/1894	
12/06/1973	Mme Wilson Massicotte (Jeannette Gervais)	15/09/1896	
04/10/1973	M. Alonzo Hamelin	13/08/1894	
16/10/1973	Mme Ernest Pronovost (Eva Boulanger)	06/02/1898	
06/11/1973	Mme Bruno Adam (Florida Cossette)	25/12/1895	
29/11/1973	M. Stéphané Cloutier	30/12/1886	09/01/1977
20/12/1973	Mme Eugène Trudel (Flore Trudel)	30/09/1888	
13/06/1974	Mme Adélar Massicotte (Marie-Louise Beaudry)	11/06/1978	23/08/1974
15/07/1974	Mme Aldem Massicotte (Aurore Gauthier)	05/09/1895	
05/09/1974	M. Majorique Cossette	08/12/1897	15/01/1976
12/11/1975	M. Joseph Brouillette	21/03/1888	
29/01/1975	Mme Dalevoix Cossette (Bernadette Frigon)	10/05/1893	
12/06/1975	Mme Adonai Cossette (Eva Bisson)	01/10/1893	19/08/1975
04/09/1975	Mlle Lorraine Bonenfant	19/09/1944	
18/11/1975	M. Henri Adam	12/02/1894	24/09/1977
22/01/1976	Mme Majorique Cossette (Bernadette Cossette)	28/06/1900	
26/01/1977	Mme André Chartier (Germaine Germain)	05/11/1899	
01/09/1977	Mme Camille Brouillette (Julienne Drouin)	22/03/1909	29/12/1977
26/11/1977	Mme Alphonse Cossette (Yvonne Bonenfant)	12/02/1896	
27/10/1977	Mlle Brigitte Jacob	03/04/1904	
38/12/1977	Mme Narcisse Groleau (Albertine Despins)	07/01/1906	
01/02/1978	Mme David Foley (Blanche Cossette)	18/06/1898	
01/03/1978	Mme Faïda Gervais (Jeannette Veillette)	05/07/1909	
16/03/1978	Mme Robert Beaudoin (Edouardina Groleau)	19/06/1911	
21/12/1978	Marie-Anne Brouillette	29/07/1903	
24/01/1979	J. W. Prenevost	25/03/1904	
31/01/1979	Mme Nelson Brouillette (Laurette Sicard)	05/05/1898	



# Caisse Populaire St-Narcisse

## LA CAISSE POPULAIRE DE ST-NARCISSE

### *Caisse Populaire*

En 1909, à la suggestion, semble-t-il, de M. le curé P. Cloutier, une Caisse Populaire est fondée à St-Narcisse Ici, nous passons la plume à M. Clément Veillette, gérant actuel de la Caisse, (1954), qui va nous raconter cet événement. "Une paroisse bien organisée doit posséder son église, son conseil municipal, sa commission scolaire, et... sa caisse populaire. La Caisse Populaire de St-Narcisse fut fondée le 4 juillet 1909, en présence de M. Alphonse Desjardins lui-même, alors que 69 paroissiens signaient la déclaration de société et désignaient les officiers suivants :

1) au conseil d'administration : Prosper Cloutier ptre curé, président, Trefflé Baril, vice-président J.-A. Gravel N.P, sec.-gérant, **Hubert Cossette**, Xavier Brouillette, Dr A. Collin, Désiré Cloutier, Xavier Jacob, J.-Baptiste Trudel.

2) à la commission de crédit : Willie Garceau, Etienne Dostaler, Philippe T. Trudel, J.-E. Jacob.

3) au conseil de surveillance : Adolphe Brouillette, Joseph N. St-Arnaud, Léopold Baril.

L'évolution de notre Caisse Populaire comprend quatre périodes : 1909-1920 mise en marche enthousiaste et progression jusqu'à \$100,000.00 et plus d'actif. Toutes les familles de la paroisse en font partie et y déposent leurs modestes épargnes.

1920-1936 : l'actif autour de \$100,000.00. C'est la stabilité dans la crise économique; ce sont les années difficiles où les administrateurs doivent répondre personnellement pour les emprunts contractés par la Caisse Populaire pour satisfaire les retraits d'épargnes.

1936-1943 : progrès lent, mais persévérant qui atteint \$300,000.00 d'actif.

1943-1952 : augmentation constante de \$100,000 par année à l'actif qui se rend presque au million.

En chiffres, le développement de notre Caisse se résume ainsi :

Année	Actif	Prêts aux sociétaires	Avoir- propre	sociétaire
1915	27,759.07	22,011.56	2,068.94	522
1925	107,399.49	84,969.80	10,141.56	785
1935	101,564.98	97,518.38	15,125.54	773
1945	632,269.22	124,851.38	25,843.22	1150
1952	997,980.00	212,971.79	40,000.00	1540
1954	931,309.84	306,588.52	45,000.00	1569

A la commission de crédit : Arthur T. Brouillette, Lucien Brouillette, Alfred Simon, Origène Trudel.

Au conseil de surveillance : Raymond Drouin, Gérard Lacoursiège, Lucien Deshaies. Assistants du gérant : Mlle Etienne Cloutier (remplacée par M. Jacques Baril).

Il nous fait plaisir de noter ici que MM. les officiers actuels de la Caisse se font remarquer par leur grande assiduité aux réunions des différentes commissions et par l'intérêt qu'ils portent à la bonne marche des affaires de la Caisse. Leur devise semble : "Tous pour chacun, chacun pour tous". Qu'ils en soient félicités.

**En 1955 :** La Caisse Populaire St-Narcisse devient millionnaire. Elle est la première des municipalités rurales de la province de Québec à atteindre cette opulence.

**En 1959 :** La Caisse Populaire St-Narcisse fête son cinquantième anniversaire. Plus de 150 invités ont participé aux fêtes. Il y a eu la célébration d'une messe d'actions de grâce par l'abbé Léo Cloutier. Ensuite, on a procédé à la signature du livre d'or de la municipalité par tous les invités. Il y eut la visite de la brasserie coopérative, de Matelas Suprême Inc., de la manufacture de meubles Cossette & Jacob. Vers 7.30 heures. Il y eut un banquet à la salle du collège. A 9.30 hres à la salle paroissiale eut lieu la 5e assemblée annuelle.

**En novembre 1971 :** La Caisse est 2 fois millionnaire.

**En novembre 1973 :** Le troisième million est atteint. Cette même année, on construit une nouvelle bâtisse.

**Le 15 juin 1974 :** On procède à la bénédiction et l'inauguration de la nouvelle Caisse Populaire.

**Le 14 décembre 1976 :** Mise en opération du système intégré comptable (s.i.c.)

**En 1977 :** La caisse possède un actif d'environ \$4,400,000.00 et 2,092 personnes sont membres de la Caisse.

Nous pouvons constater que pendant une soixantaine d'années des âmes charitables et bénévoles ont travaillé dur afin de faire de notre Caisse ce qu'elle est aujourd'hui avec tous les services qui y sont rattachés.

La génération actuelle est fière de l'héritage préparé. Ceux qui ont fondé notre Caisse Populaire en 1909 avaient-ils espéré pareils résultats ? — Au début de 1954, le chiffre d'affaire accumulé dépasse 47 millions. Les dépenses globales d'administration s'élèvent à \$85,141.43. Les bénéfices bruts réalisés sont de \$425,623.37.

La Caisse Populaire a remis aux épargnants en intérêt et boni : \$277,565.22.

Toujours depuis 1909, les prêts consentis aux sociétaires atteignent \$3,428,594.87. C'est dire que des services ont été rendus aux sociétaires prévoyants, sobres, honnêtes, travailleurs, ponctuels, capables de privation. L'accumulation des petites épargnes a permis ces résultats; les petits ruisseaux font les grandes rivières. A preuve aussi, l'établissement au collège de St-Narcisse, d'une caisse d'épargne scolaire où 62 élèves sont inscrits et qui ont déposés, en l'espace de cinq mois d'opération, plus de \$400.00 réparti sur un total de 537 dépôts. C'est un début prometteur qui compense les sacrifices assumés par les responsables de ce genre d'éducation.

Pour l'année 1953 seule, le chiffre d'affaire fut de \$3,609,865.75. Les dépenses se chiffrent à \$7,603.84. Les bénéfices bruts réalisés ont été de \$33,014.90. La Caisse a remis aux épargnants en intérêts et bonis \$20,941.88. Les prêts consentis aux sociétaires au cours de l'année 1953 furent de \$202,863.05 comportant 247 demandes d'emprunt.

Voici les présidents successifs :

1909-1911 Prosper Cloutier, prêtre curé.  
1911-1926 Trefflé Baril  
1926-1932 Isidore Drouin  
1932-1954 Romuald D. Cossette.

Les secrétaires-gérants successifs :

1909-1929 J.-A. Gravel, N. P.  
1929-1947 J.-A. Cloutier  
1947-1949 Maurice Cossette  
1949-1954 Clément Veillette

Les dirigeants en 1954 : au conseil d'administration, Romuald D. Cossette, président; Emile Baril, vice-prés.; Clément Veillette, gérant; Raoul Jacob, secrétaire; Joseph Lacoursière, Donat Brouillette, Octave Cossette, Henri St-Arnaud, Hygin Dessureault.

## AIDE FINANCIERE DE LA FABRIQUE A LA CAISSE POPULAIRE

Tous les anciens se rappellent la fameuse crise financière qui sévit au Canada après la guerre 1914-18. Durant la guerre, la Caisse Populaire avait fait à ses membres des prêts à long terme, garantis par hypothèques, pour un montant de \$46,000.00; quand vinrent les années difficiles, les déposants en grand nombre, furent forcés par leurs besoins personnels de retirer petit à petit leur dépôt, il vint même un temps où la Caisse Populaire n'eut pas assez d'argent disponible pour répondre aux demandes des sociétaires, alors, comme la cigale de la fable, elle cria famine à sa voisine, la Fabrique, pour qu'elle lui vienne en secours. Comme dans une paroisse, les francs tenanciers et les membres de la Caisse Populaire sont les mêmes paroissiens et qu'il faut s'entraider entre frères, il fut décidé unanimement à une assemblée de paroisse tenue le 11 décembre 1921 d'autoriser M. le Curé Panne-ton, avec l'approbation de Mgr F.-X. Cloutier, à emprunter, au nom et comme procureur de la Fabrique, un montant qui atteignit jus-qu'à \$15,000.00, garanti par un transport d'hypothèques, et qui fut mis à la disposition de la Caisse Populaire pour l'aider à honorer ses obligations. Ainsi, cette dernière put passer victorieusement à travers la crise, grâce à la Fabrique, et éviter un désastre finan-cier aux paroissiens. Petit à petit, les affaires reprirent leur cours normal et la Fabrique fut remboursée.



**LA CAISSE POPULAIRE (les officiers)**

*Première rangée* : de gauche à droite. M. Lucien A. Brouillette, M. Octave Cossette, M. Honuaid D. Cossatte, président, M. Clément Veillette, gérant, M. Haoult Jacob, M. Arthur Brouillette. *Deuxième rangée* : M. Lucien Deshaies, M. Raymond Drouin, M. Gérard Lacoursière, M. Jos Lacoursière, M. Origène Trudel, M. Henri St-Arnault, M. Alfred Simon, M. Hyggin Dessureault, M. Emile Baril.



**VUE DE L'INTERIEUR DE LA CAISSE POPULAIRE  
DE ST-NARCISSE DE CHAMPLAIN**  
Clément Veillette, gérant; Jacques Baril, assistant (1954)



### CAISSE POPULAIRE (1974)

*De gauche à droite* : M. Jean-Noël Dessureault, directeur; M. Gérard X. Cossette, directeur; M. Jacques Baril, vice-président; M. Henri St-Arnaud, président; M. Denis Demers, secrétaire-gérant; M. Georges Gervais, directeur; M. Jean-Guy Gervais, directeur.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES COMITÉS DE LA CAISSE POP DEPUIS 1954

<b>ADMINISTRATION</b>	
<b>PRÉSIDENT</b>	Eloi Brouillette (1961-76)
Romuald D. Cossette (1954-61)	Jacques Baril (1962-66)
Octave Cossette (1961-66)	Raoul Jacob (1962-70)
Henri St-Arnaud (1966- )	Paul Bonenfant (1963-70)
	Octave Cossette (1966-68)
<b>VICE-PRÉSIDENT</b>	Gérard X. Cossette (1966-78)
Octave Cossette (1954-61)	Georges Gervais (1968- )
Henri St-Arnaud (1961-66)	Jean-Guy Gervais (1976- )
Jacques Baril (1968- )	Jean-Noël Dessureault (1976- )
<b>SECRETARE</b>	<b>COMMISSION DE CREDIT</b>
Raoul Jacob (1954-62)	Arthur T. Brouillette (1954)
<b>GERANT</b>	Lucien A. Brouillette (1954-71)
Clément Veillette (1954-70)	Alfred Simon (1954)
<b>SECRETARE-GERANT</b>	Origène Trudel (1954-66)
Denis Demers (1970- )	Prime Champagne (1954-61)
<b>DIRECTEURS</b>	Lucien Pronovost (1956-71)
Hyggin Dessureault (1954-70)	Etienne Jacob (1961-76)
Joseph Lacoursière (1954)	Geo.-André Cossette (1976- )
Donat A. Brouillette (1954-62)	<b>CONSEIL DE SURVEILLANCE</b>
Emile Baril (1954-66)	Raymond Drouin (1954-57)
Henri St-Arnaud (1955-61)	Lucien Deshaies (1954-66)
Jean-Paul Brouillette (1955-57)	Gérard Lacoursière (1954- )
Raymond Drouin (1957-76)	Victor R. Cossette (1957-78)
	Origène Trudel (1966-78)
	Léonard Brouillette (1975- )

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

En 1913, la banque d'Hochelaga ouvrit une agence à St-Narcisse. Elle devint la Banque Canadienne Nationale en 1924. L'agence de St-Narcisse dépendait de la succursale de Trois-Rivières.

Une seule personne, l'agent, s'occupait de la banque, il remplissait à la fois les fonctions de gérant et de caissier et il était payer à la commission. Il ne pouvait accorder les prêts supérieurs à \$1,000.00 car ces derniers devaient être approuvés par le gérant de la succursale de Trois-Rivières.

En 1959, l'actif était de \$113,000, alors qu'à la fermeture, le 30 mars 1972, l'actif était passé à ½ million. Il y avait 300 comptes ouverts à la fin de l'exercice financier. La fermeture de cette agence fut causé par la centralisation dans les villes. Entre temps, une tentative de hold-up eut lieu le 27 octobre 1966. Grâce au sang-froid de M. Henri-Paul Cossette, les voleurs ne purent rien emporter dans leur fuite.

Les agents qui s'occupèrent de la banque furent: Mlle Germaine Garceau, Marie St-Arnaud, Brigitte Gervais, Mariette Veillette M. Rosaire Cossette M. Henri-Paul Cossette, Mme Jean-Noël Dessureault, Mme Henri-Paul Cossette.

La banque eut pour local la maison de: Mme Philippe Baril, Gilles Grégoire, Armand Cadotte, Rosaire Cossette, Lucien Veillette, Rosaire Gervais, Wely Garceau, Henri-Paul Cossette.

**BUREAU DE POSTE**  
établi le 1er janvier 1856

**Téléphone : 328-8145**

St-Narcisse, Cté Champlain, P. Q.

Nom du Maître	Période de Service
Dieudonné Hamelin.....	1 janvier 1856 au 31 déc. 1886
Désiré Cloutier.....	1 janvier 1887 au 29 oct. 1896
Joseph Frigon.....	1 février 1897 au 5 avril 1899
Jos. E. Jacob.....	1 juillet 1899 au 15 déc. 1911
J. Alfred Cloutier.....	11 janv. 1912 ou 10 sept. 1936
J. Emile Cossette.....	23 sept. 1936 au 16 déc. 1940
Mme Armand Cossette.....	1956-1961
Raymond Drouin.....	1961-1978
Mlle Pâquerette Jacob.....	1978-.....



J. E. Armand Cossette,  
*Maître de postes*  
(1941-1956)



## BUREAU DE POSTE

Le premier bureau de poste était situé dans le sous-sol de la maison de M. Armand Cossette. En 1957, on construisit le Bureau de Poste que l'on connaît actuellement, en 1979. C'est Mme Armand Cossette qui inaugura le nouveau bureau de poste.

M. Raymond Drouin avait passé le test pour entrer maître de poste au mois de mai. Le 1er décembre 1961, il remplaçait Mme Armand Cossette.

Dans ce temps là, pour être maître de poste, il valait mieux être de la couleur du parti au pouvoir. Aussi, il était nécessaire de savoir lire et écrire et préférable d'être mêlé à l'organisation de la paroisse. Sa profession voulait que le maître de poste ait le privilège de recevoir les lettres et de se charger de les expédier à un bureau de poste plus loin. Ex. : Trois-Rivières.

Le transport du courrier se faisait en cheval de St-Narcisse pour se rendre aux Trois-Rivières. Il n'était pas question de se servir d'automobile et encore moins du chemin de fer pour amener la poste à St-Narcisse. Souvent même quand les chemins étaient mauvais pour se rendre à St-Narcisse on faisait le détour par la montagne et l'hiver on prenait des raccourcis à travers la forêt.

Après la Confédération (1867), il y eut l'organisation du Ministère des Postes. Il y eut des changements politiques mais cette fois il n'était pas nécessaire d'être proche du député pour accéder à la profession de maître de poste.

Le travail de maître de poste consiste à recevoir le courrier et à l'expédier et à ça se joint d'autres petites annexes comme : la vente des timbres, tenir la comptabilité et finalement le service des mandats-poste qui ont une valeur commerciale. Le maître de poste voit à coordonner le travail ainsi qu'à l'engagement du personnel.

Toujours dans le même domaine, il y a les facteurs ruraux qui circulent dans les rangs pour ramasser et distribuer le courrier.

Aujourd'hui, en 1978, c'est Mlle Paquerette Jacob qui est le nouveau Maître de Poste de St-Narcisse.

## TEMOIGNAGE DE GEORGES CLOUTIER FACTEUR DEPUIS 1932

C'est le premier juillet 1932 que mon père, Stéphané Cloutier, contracta son premier contrat de malle pour la paroisse de St-Narcisse, succédant ainsi à Majorique Cossette. Nous ne devrions nous en départir que pendant 4 ans au cours des 45 années qui suivirent.

A cette époque, nous avions un circuit de 3 milles à couvrir et ce à tous les jours de la semaine exception faite du dimanche, évidemment. Le moyen de transport était alors le cheval. Il est facile de s'imaginer que ce circuit ne se faisait pas à un seul homme, j'étais le plus souvent avec mon frère Henri. Tout ceci pour la somme totale de \$50.00 par mois, et il fallait, il va sans dire, payer la nourriture et l'entretien des véhicules avec cet argent.

Ce n'est qu'en 1936 que la paroisse fut séparée en deux contrats distincts, ce qui réduisait la tâche. La situation est restée inchangée depuis cette époque et j'ai ainsi conservé la partie Est de la paroisse.

J'ai commencé à utiliser l'automobile en 1948. Et encore, je ne pouvais en faire l'usage que l'été. L'explication en est que les chemins n'étaient pas ouverts convenablement pendant la saison d'hiver. Il devait s'écouler encore plusieurs années avant que la municipalité puisse correctement effectuer ce travail. De plus, une partie du tracé, n'étant pas gravellée, le chemin se transformait en boue au printemps. De toute manière, le travail est de tout repos aujourd'hui si on le compare à cette époque là. Et j'espère continuer encore plusieurs années à servir mes concitoyens.



**Le vieux moulin (1840) propriété de M. Romain Cossette**

# Industries et Commerces de St-Narcisse

## INDUSTRIES ET COMMERCES DE ST-NARCISSE LE PREMIER MOULIN DE ST-NARCISSE

Aux environs de 1840, le capitaine François Gervais et M. Hubert Bergeron s'associèrent pour construire un moulin à scie de long, sur le ruisseau du rang St-Pierre, à l'endroit que l'on appelle encore "le vieux moulin", sur la terre actuelle de M. Maurice Cossette.

Un peu plus tard, vers 1850, ces deux associés érigèrent le premier moulin à farine, encore existant en 1954, quelque dix arpents plus bas sur la rivière des Chûtes. Ils installèrent deux "moulanges" de pierre, pour les grains légers, et une autre pour le blé. Ces deux moulins étaient activés par des roues à aubes.

Peu après, pour moderniser leur équipement, et profiter d'un pouvoir hydraulique plus considérable, ils transportèrent le moulin à scie au même endroit que le moulin à farine et y installèrent des scies mécaniques circulaires. Dans la suite, M. Pierre-Alfred Fréchette devint acquéreur des deux moulins, le 4 juin 1886, M. Fréchette vendit par contrat, une part de son moulin à M. Hubert Pierre Cossette, un descendant de Hyacinthe, frère du premier colon, au montant de \$1500.00 avec première option sur le reste. L'année suivante, le 15 août 1887, M. Hubert Pierre Cossette, en devint le seul propriétaire, et y installa les turbines hydrauliques actuelles.

Messieurs Jos Matton, Joseph Carle et Joseph Dufresne, gendre du propriétaire, ayant présentement un moulin semblable à Champlain, furent successivement les meuniers au pourcentage des revenus. Comme prix de la mouture, le moulin retenait le seizième des grains apportés. En 1895, M. Hubert-Pierre Cossette, y ajouta un planneur et un moulin à bardeau, actionnés par des engins à vapeur, et commença aussi la fabrication de rouets à filer la laine, des portes et fenêtres, etc...

En 1909, il céda le moulin à son fils, Albert H. Cossette, qui y développa le commerce du bois de construction, et vers 1925, entreprit la fabrication de trains sauvages et de cribles à grains. En 1940, M. Romain Cossette succéda à son père, et s'occupe maintenant surtout, du commerce du bois, avec ses fils Régis et Marc.

Depuis plus d'un siècle, ce moulin a donc rendu d'incalculables services dans la paroisse et aux environs, surtout à une époque où les communications étaient si difficiles et si lentes, et l'histoire se doit de rendre hommage à l'esprit d'initiative de ces pionniers.

## LE MOULIN DES MURPHY (JOSEPH COSSETTE, 96 ANS)

Il y avait un nommé Thibeaut qui, vers 1860, possédait un moulin à scie à l'emplacement actuel du barrage. Il y avait là de beaux gros pins qui faisaient la joie des bûcheux. Tout le long de la rivière Batiscan, il y avait de ces réserves de pins et d'épinettes. C'est pourquoi, une riche compagnie, (les Price), décida d'acheter le moulin à n'importe quel prix. Thibeaut lui vendit donc.

Cette compagnie crut mieux faire en transportant ce moulin au pied des chûtes qu'on appelle aujourd'hui Murphy, du nom de l'agent de cette compagnie. C'est un nommé Summertown, un vieux garçon malcommode, qui fut le premier représentant de la compagnie. C'est lui qui déménagea le moulin. Il fut presque de suite remplacé par Murphy, un bon catholique père de trois ou quatre enfants.

Le moulin que l'on construisit aux chûtes Murphy devait avoir cent pieds de long. A côté, on fit une cabane où l'on faisait l'électricité. Puis entre le moulin et les chûtes, la compagnie construisit un magnifique pont pour permettre aux gens d'aller à Ste-Geneviève. Du côté de St-Narcisse, une dizaine de familles vinrent se construire. Murphy tenait magasin général. On allait à la messe à St-Stanislas.

Une trentaine d'hommes travaillaient au moulin. Ça travaillait sur les quarts, car le moulin marchait jour et nuit. Il y avait en haut de la chute des "baumes" qui fermaient la rivière et empêchaient les billots de passer. Des dalles amenaient les billots au moulin, où ils étaient sciés. Il y avait deux sortes de scie : les scies rondes comme aujourd'hui et les "Echâsses" : c'était une sorte de gros sciote à trois lames monté sur un carrosse. Il faisait des ripes d'un pouce. Les dents avaient la pointe en bas. On faisait seulement du madrier de quatre pouces. Ces madriers tombaient dans une grosse boîte qui communiquait avec une dalle. Dans la boîte, il y avait deux rouleaux qui poussaient les madriers dans la dalle. Cette dalle allait aboutir sur le haut de la côte du côté de Ste-Geneviève. Là, la compagnie avait fait un chemin ponté avec des gros madriers qui conduisait aux Forges Ste-Geneviève où des charretiers allaient mener les madriers. Aux forges, il y avait des barques de la compagnie qui transportaient le bois à Montréal.

Seul le bois de première qualité partait pour les Forges. Le seconde qualité était empilée du côté de St-Narcisse et vendue aux habitants. Au début, la compagnie donnait les croûtes à qui en voulait. Mais il est arrivé que les habitants ont pris du bon bois en cachette avec les croûtes; à partir de

ce moment là, la compagnie engagea un homme pour brûler les croûtes jour et nuit : ce qui fit bien "chiâler" les gens.

L'hiver on faisait la coupe. Les salaires n'étaient pas élevés : un bon homme se faisait six à sept piastres par mois. Les billots ne devaient pas avoir moins de huit pouces et plus de quatre ou cinq noeuds.

Ce moulin marchait bien, mais il coûtait bien cher à la compagnie. Quand Murphy mourut, le nouvel agent de la compagnie décida de déménager le moulin à l'embouchure de la Batiscan, sur le fleuve. Il en coûtait moins cher de "draver" les billots que de les charroyer. C'est ainsi que disparut le moulin des chûtes Murphy.

### L'ARRIVEE DU PROGRES (WELLY GARCEAU, 83 ANS)

C'est vers 1903 ou 1904 que j'ai commencé à installer les lumières au village. Je travaillais pour la North Shore dont le président était un nommé Kalbay et le gérant John Fregeault. Je n'étais pas un expert; c'est un nommé Désilets, des Trois-Rivières qui est venu me montrer mon métier et m'aider à faire l'installation.

Nous avons commencé au printemps par l'église. Nous avons posé des lampes de 16 chandelles : ces lampes sont plus faibles que nos ampoules 20. Chaque statue avait sa couronne de lumières. Nous en avons posé 80.

Durant l'été, nous avons installé des lampes dans les maisons privées. Chaque propriétaire devait en prendre au moins trois. On chargeait cinq piastres pour une installation qui aujourd'hui en vaut soixante. Il n'y avait pas de compteur. Le prix de l'électricité était fixe : \$0.35 par année pour la première lampe, \$0.34 pour la deuxième et \$0.33 pour la troisième. Dans ce temps-là, l'électricité marchait à basse pression. Le courant était si faible que pour avoir de la lumière dans l'église, il fallait couper le courant du village. De plus, tous les fils dehors étaient nus, en cop. Cette installation dangereuse fut condamnée par un Belge envoyé en inspection par le gouvernement.

Les rues ont été illuminées quand j'étais maire, en 1922. Les rangs furent électrifiés il y a environ six ans.

C'est moi aussi qui ai eu la première auto à St-Narcisse. C'était une Maxwell, sans vitre ni toit. Il y a bien quarante-cinq ans de cela. Je l'avais payée 700 piastres. On avait pas besoin de licence, car le gouvernement n'avait pas pris tous

les chemins à sa charge. Ensuite le Dr Collin et Wilfrid Prenevost s'en sont acheté. Je m'étais acheté une auto pour transporter mes effets de Trois-Rivières à ma boutique. C'était plus rapide que par les chars. Il fallait trois heures pour me rendre en ville. J'avais toujours soin de m'apporter des "rances" qui servaient à soulever l'auto quand je rentrais dans une panse de boeuf ou quelques cahots de deux ou trois pieds.

Le gaz se vendait \$0.14 le gallon. J'allais à Trois-Rivières m'en acheter trois gallons tous les quinze jours. C'est Ernest Clermont, demeurant alors chez Majorique Trépanier, qui le premier a tenu une station de gaz. Il vendait la Queen qu'il nous livrait à la manivelle. La première réparation d'auto vraiment sérieuse fut effectuée par Charles Hamelin, aujourd'hui cordonnier à St-Séverin, dans la cave de Dostaler. Les Hamelin et Sinai Veillette faisaient la réparation, les premiers sur le coin du perron, l'autre dans une allonge à sa boutique de forge. Ce n'est que vers 1928 que Gustave Hamelin bâtit un vrai garage à son garçon, Etienne, qui l'occupe encore aujourd'hui (1954).

Entretiens, le premier autobus avait fait son apparition, vers 1922. Jules Trépanier et Jules Gervais s'étaient acheté un autobus qui faisait la navette entre St-Adelphe et Trois-Rivières.

Pour le téléphone, je sais que c'est d'abord la compagnie Téléphone de Bellechasse qui nous l'installa. C'est Désiré Cloutier qui eut le premier central, vers 1895.

## INDUSTRIE TRUDEL

Parmi les pionniers de St-Narcisse, il en est un qui paraît avoir joué un rôle important dans la paroisse et rendu de nombreux services à ses co-paroissiens : M. François Trudel. Possédant semble-t-il une certaine instruction et beaucoup d'esprit d'initiative, ne manquant pas non plus de talent, on voit son nom lié aux entreprises les plus diverses. Tour à tour syndic, marguillier, commissaire d'école, secrétaire-trésorier du Conseil et de la Commission Scolaire, Maire, enfin industriel tout en étant cultivateur. Vers 1870, il entreprend de se construire lui-même un moulin à battre le grain, actionné par des chevaux marchant sur un plan incliné. Son entreprise réussit bien, et bientôt, il peut non seulement battre son grain, mais encore celui de ses voisins. Son succès attire l'attention de ses co-paroissiens. Quel progrès que cette batteuse comparée au fléau ! Nombreuses sont les invitations qui lui sont faites de toutes parts de construire d'autres bat-

teuses. Pour répondre à la demande générale, il érige une boutique de 20 pieds par 40 pieds, sur un terrain qui appartient aujourd'hui à M. Euchariste Trudel, et se lance dans la construction des batteuses. L'outillage est primitif : un "horse-power" fournit la force motrice, la forge est chauffée au charbon de bois, mais on y fait tout, excepté le silon et les roues motrices, qui sont coulées aux Trois-Rivières, "chez Bellefeuille". Malheureusement, le feu détruit la boutique de fond en comble en 1878.

Immédiatement et sans se décourager, il reconstruit une autre boutique deux fois plus grande. La machinerie est augmentée, un moulin à scie et un planeur, actionnés par la vapeur d'une bouilloire, cinq employés se secondent : MM. Hubert P. Cossette, Ferdinand Cossette, Prosper Nobert et des membres de sa famille. Les salaires sont de \$0.50 et 0.80 par jour; on inaugure la fabrication de nouvelles machines : pont à cheval simple, banc de scie, charrue de bois, wagon à quatre roues, moules pour fonderie; une année, il va même jusqu'à fabriquer et vendre 12 moulins à battre avec ponts à chevaux et courroies, à raison de \$300.00 chaque équipement.

Plus tard, son fils M. Narcisse Trudel lui succède. Ce dernier vend à son tour à M. Alfred Trudel. Vers 1920, un autre incendie vient détruire de nouveau l'entreprise. Devant la concurrence des nouvelles batteuses "Champion" qui sont sur le marché et la tendance des cultivateurs qui ne veulent plus battre avec des chevaux mais plutôt avec des moteurs à gazoline, M. Alfred Trudel décide de ne plus rebâtir.

Avant de se lancer dans la fabrication des batteuses, M. François Trudel avait construit un moulin à scie actionné par une turbine à aubes sur un ruisseau, entre la propriété de M. Ernest A. Cossette et celle de Madame Albert H. Cossette. Il fut aussi le père du premier enfant de St-Narcisse à devenir prêtre : François-Xavier Trudel, ordonné en 1872, il exerça son ministère aux Etats-Unis, devint curé de Oldtown, où il décéda avec le titre de Mgr.

## LE CHEMIN DE FER

"Le chemin de fer du Nord" de Québec à Montréal, fut construit en 1877-78 et les trains circulent sur toute sa longueur à la fin de 1878, mettant les Trois-Rivières en communication directe avec Québec et Montréal. L'embranchement des Piles, qui faisait partie du même projet, suivit de près. Il fut construit en 1879-80, et à l'automne de la même année il arrivait aux Piles. Cet embranchement desservait dès lors

deux des plus importantes paroisses du diocèse; St-Narcisse et St-Maurice, et ouvrait un arrière pays très vaste à la colonisation et à l'industrie. De nos jours, avec l'auto et l'auto-bus, un chemin de fer est chose banale, mais autrefois il en était autrement. C'était le progrès ultra-moderne. Les locomotives à cheminée en forme de pomme d'arrosoir et chauffant au bois, quoique de dimensions moindres, étaient aussi perfectionnées que celles des Etats-Unis. A chaque station, il y avait un dépôt de bois de chauffage qui servait au besoin à alimenter la locomotive. Pour nos pères qui utilisaient des barouches à ressort de bois, les wagons de ce chemin de fer paraissaient confortables. Toutefois, il semble que le service du chemin de fer des Piles laissait à désirer, tout comme aujourd'hui d'ailleurs.

La station de St-Narcisse à quatre milles du village, donna naissance à un autre petit village: "le Village de la Station", où il y a une vingtaine de familles. Par train, St-Narcisse est 13.8 milles des Trois-Rivières.

## L'INDUSTRIE LAITIERE A ST-NARCISSE

Les pionniers de St-Narcisse étant tous des cultivateurs, il est normal que leur premier souci ait été la production du lait et sa transformation en produits laitiers. C'est pourquoi l'industrie laitière a été une des premières à s'établir dans la paroisse. Au village, c'est en 1878, que M. Trefflé Trudel, qui avait appris son métier de Alfred Trudel de St-Prosper, ouvrait la première fabrique de beurre et de fromage à St-Narcisse. Elle était assez primitive. C'était un hangar quelconque situé en arrière de sa maison; à l'intérieur, il y avait une barrante à beurre de forme carrée et un malaxeur à table rotative où le beurre était retourné à la main. Pour le fromage, le lait était déposé dans un grand bassin et réchauffé au degré voulu au moyen d'un feu fait dans un tuyau qui passait sous le bassin. Comme présure pour faire coaguler le lait, on utilisait la caillette de veau que l'on préparait sur place.

En 1885, au rang des Chûtes Nord, M. Ferdinand Cossette ouvrait une fabrique de beurre et fromage à l'endroit où demeure aujourd'hui M. Jean-Louis Cossette. Neuf ans plus tard, le nombre des patrons ayant diminué par suite de l'ouverture d'une fabrique de beurre et fromage du rang St-Pierre, M. Cossette transporta sa fabrique au rang des Chûtes Sud sur la propriété de M. Jos. Vézina puis ensuite, de là, après quelques années d'opération, au village, à l'endroit où demeure Madame Norbert Cossette.

En 1919, M. Isidore Drouin ayant acheté la fabrique de M. Trefflé Trudel qui à cette époque appartenait à une société coopérative et l'associant à M. Norbert Cossette qui possédait l'autre beurrerie du village, les deux fabriques sont amalgamées pour n'en former qu'une seule, celle située en arrière de chez M. Trefflé Trudel, et qui opérait sous la raison sociale de Cossette & Drouin enrg. En 1922, M. Isidore Drouin vendait ses intérêts dans la société à M. Norbert Cossette qui en devenait l'unique propriétaire.

En 1943, Madame Cossette vendait sa fabrique à ses patrons qui se formaient en coopérative et opèrent depuis sous le nom de Société Coopérative Agricole de St-Narcisse. Actuellement cette coopérative compte 105 membres qui lui apportent chaque jour environ 19,000 lbs de lait et reçoivent à chaque quinzaine, en été, \$5,700.00. Son dernier rapport financier indique qu'en 1953, elle a reçu 2,400,000 lbs de lait, 80,000 lbs de crème, avec lesquelles elle a produit 132,000 lbs de beurre et de la caséine pour un montant de \$82,500.00. Elle a aussi procuré à ses membres des moulées pour \$100,000, et des utilités domestiques tels que grains de semence, tôle, clous, graisse, sucre, etc... pour \$30,000. C'est dommage que cette coopérative ne pratique pas aussi la coopération pour la vente des produits agricoles de ses membres : foin, animaux, oeufs, patates, etc...

Au rang St-Pierre, c'est le 1er mai 1893, que la première fabrique de fromage ouvrit ses portes. Elle appartenait à M. Joseph Drouin. Son fils, Isidore, diplômé de l'Ecole de laiterie de St-Hyacinthe, en était le premier fabricant. L'équipement nécessaire était logé dans un hangar. D'après les livres de comptabilité de l'époque, durant le premier mois d'opération, 28 patrons apportèrent à la fabrique 18,786 lbs de lait qui donnèrent 1813 lbs de fromage à \$0.08 $\frac{3}{4}$  la livre. En 1907, M. Joseph Drouin s'étant construit une nouvelle résidence, c'est dans son ancienne maison que tout l'équipement de la fromagerie fut transporté. En 1908 la fabrique fut vendue à M. Dosithé Cossette qui, en 1910 la reconstruisit d'une façon plus moderne et hygiénique, permettant la fabrication du beurre et du fromage. C'est cette même fabrique qui existe encore aujourd'hui. En 1913, elle fut vendue à M. Isidore Drouin qui la passa à son fils François en 1930. Enfin en 1943, celui-ci la vendit à son tour à ses patrons qui s'étaient groupés en société coopérative, sous la raison sociale de Société Coopérative Agricole Drouin. Le bureau de direction est composé de MM. Lucien Gauthier, président, Robert Cossette, vice-président, Germain Gauthier, Benoît Veillette, directeurs, Emile Baril, secrétaire, Rosaire N. Cossette, gérant. Elle compte 42 sociétaires et son chiffre d'affaires est de \$34,701.30.

Au deuxième Rang, vers 1892, M. Ferdinand St-Arnault ouvrait les portes d'une fabrique de fromage l'année suivante, M. Wilbrod Boulanger continuait l'oeuvre commencée jusqu'en 1946, date de l'abandon des opérations.

En 1904, dans le Bas de la Grande Ligne, près de la route qui conduit au deuxième Rang, B. Ernest Jacob de Ste-Geneviève de Batiscan mettait en opération une fabrique de fromage qui fonctionna durant quelques années, passa ensuite entre les mains de M. Donat Rousseau, puis entre celles de M. Joseph L. Bronsard qui abandonna les affaires en 1920.

Cultivateurs, coopérateurs, membres de l'U.C.C., pourquoi ne vous donneriez-vous pas tous la main pour former une coopérative unique qui s'occuperait des intérêts généraux de l'agriculture dans la paroisse.

Vers 1955, les deux coopératives se sont fusionnées au village sous le nom de Société Coopérative Agricole de St-Narcisse. Elle est restée en opération jusqu'à la liquidation de la fromagerie vers 1968 et l'achat du magasin-entrepôt par la Fédérée du Québec. Le permis d'exploitation de la fromagerie a été racheté par "Les Produits Baribeau Ltée" de St-Maurice. Les sociétaires se sont dispersés vers la Crino de Ste-Anne de la Pérade. La Fédérée a continué le service professionnel aux cultivateurs par la vente de grains, de quincaillerie, d'herbicides, etc ...

En 1976, la Société Coopérative Agricole de Champlain a fait l'acquisition du comptoir agricole de St-Narcisse dont quelques cultivateurs sont membres. M. Jean Tessier et Mme Marie-Paul Paquette sont les représentants de cette coopérative.

## COOPÉRATIVE AGRICOLE DROUIN



M. Robert Cossette, M. Benoit Veillette, M. Lucien Gauthier,  
M. Rosaire N. Cossette, M. Emile Baril.

## L'AGRICULTURE

Depuis 25 ans, l'agriculture dans notre paroisse n'a cessé de se développer à un rythme fantastique.

Il y a quelques années précisément en 1943, quatre de nos vaillants cultivateurs se signalaient au niveau de la province; soit M. Joseph Lacoursière, M. Joseph Doucet et M. Octave Cossette gagnants chacun une médaille d'argent du Lieutenant Gouverneur et M. Donat P. Pronovost gagnait la médaille de bronze.

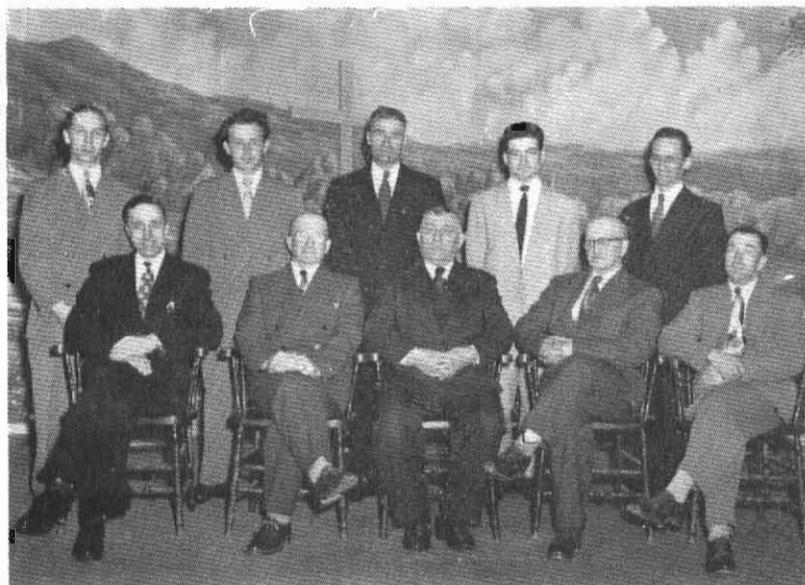
De 1954 à 1963, les producteurs de lait ont subi plusieurs changements. Le transport en bidon a été remplacé par les gros camions citernes. Ça été aussi l'ère des bassins à lait et l'installation de lactoduc. Tout ceci nous permet d'avoir une meilleure qualité de lait jamais égalée.

Les tracteurs et tous leurs équipements faisaient leur apparition pour de bon.

Avec les Jeunes Agriculteurs, on forma une association qui a été très efficace de 1948 à 1976 et très formatrice pour tous nos cultivateurs d'aujourd'hui. Comment ne pas réussir avec les jeunes exploitants quand on voit d'autres listes de gagnants comme M. Henri St-Arnaud proclamé Maître Agriculteur en 1957 et en 1962 il reçoit, lui aussi, la médaille d'argent pour les Jeunes Ruraux, reçoit en 1972 une bourse d'étude en la province. M. Daniel Veillette, qui s'est aussi dévoué pour les Jeunes Ruraux, reçoit en 1972 une bourse d'étude en Agronomie du Gouvernement du Québec. Mme Emile Pronovost gagnait en 1967, au niveau régional, un concours d'embellissement. Ce même concours a presque toujours existé, car à St-Narcisse chacun est fier de son domaine.

Comme toute évolution a son revers, en 1954 nous comptons 225 cultivateurs et aujourd'hui en 1978 nous sommes plus

#### COOPERATIVE AGRICOLE DU VILLAGE



*Première rangée :* M. Oscar Brouillette, M. Jos. Lacoursière, M. Romuald D. Cossette, M. Origène Trudel. *Deuxième rangée :* M. Léo Ayotte, M. Léonce Baril, M. Camille Dubreuil, M. Henri-Paul Brouillette, M. Réal Brouillette.

que 80. Nous comptons environ 40 producteurs laitiers et les autres en élevage de porcs, industrie du bois, apiculture et boeuf de boucherie.

Nous pouvons apercevoir un peu partout dans les rangs une dizaine de silos. La grosse machinerie s'achète en société. La culture est bien différente, car le drainage des terres est à ses débuts en 1970 et favorise la plantation du blé d'inde à silo, de la luzerne, du blé, de l'orge et aussi de l'avoine en plus grande quantité.

Les troupeaux sont en moyenne de 30 à 35 vaches et une étendue de terre de 150 à 200 acres par fermier. Quelques-uns sont de pur sang enregistré et du contrôle N.I.P. Les éleveurs pratiquent l'insémination artificielle à 75% et le contrôle laitier est de rigueur. Ce qui a eu pour effet d'avoir une augmentation par vache, qui était en 1943 de 5,000 lbs de lait et aujourd'hui 9,000 lbs et parmi les bons cultivateurs, jusqu'à 14,000 lbs par vache. L'agriculture est plus rentable mais avec beaucoup plus de capital d'investi.

Avec l'aide de nos agronomes et techniciens, l'agriculteur d'aujourd'hui leur rend hommages, pour tous les conseils, les cours agricoles, les réunions d'information, les après-midi d'étable, de comptabilité et de gestion d'entreprise.

L.U.C.C. est devenu l'U.P.A., Union des Producteurs Agricoles, notre syndicat depuis 1968 et qui est représenté aujourd'hui par MM. Yvon C. Cossette et Roger Veillette.

## VASTE ENTREPRISE EN 1922

En novembre 1922, une compagnie de la région, la Canadian Construction Co., de fondation récente et composée de MM. Lucien et Gustave Dessureault de Ste-Thècle, Jos. Veillette de St-Narcisse et Alex. Carier de St-Tite, et ayant pour comptables MM. Emile Parent de Limoitou et Chs. Rompré de Deschambault, fit un contrat avec la Hawkesbury Lumber Co. pour couper et mettre sur la rivière Outaouais à Beauchêne «Témiscamingue) 8,000,000 de pieds de bois. Comme la paroisse de St-Narcisse a fourni à elle seule, 300 des 1000 hommes employés à ces travaux, il convient ici d'en faire mention. Or non seulement, le contrat fut réalisé, mais il dépassa toutes les prévisions, on coupa 28,000,000 de pieds au lieu de 8,000,000 de pieds, soit 417,000 billots de pin. Toute la main-d'oeuvre venait de la région. Elle a émerveillé les Ontariens par une endurance, une ardeur au travail extraordinaire. Les gens de là-bas disaient que nos gens ont fait

en un hiver ce qui leur aurait pris 8 ans à eux. Il faut dire que la Providence favorisa les entrepreneurs en maintenant la température froide jusqu'à une date exceptionnellement avancée, ce qui permit le transport facile de cette énorme quantité de bois. De plus, une surveillance sévère éloigna des chantiers tous les abus qui s'y glissent ordinairement. On peut se faire une idée de l'activité qui régna dans ces territoires éloignés et de l'ampleur de l'entreprise par les chiffres suivants : \$50,000.00 comme chiffre d'affaires; environ 1000 hommes au travail, 48 sous-entrepreneurs, 225 chevaux en attelage simple pour la coupe, 250 chevaux en attelage double, pour le transport. Les équipes se sont rendues sur les lieux par train spécial de 24 wagons, le 12 novembre 1922. La coupe dura jusqu'en février 1923. On cessa les travaux le 20 avril 1923 et les chantiers furent fermés le 1er mai 1923.

## J. E. JACOB

Vers 1892, J.-A. Frigon fondait le commerce que nous connaissons présentement sous le nom de J.-E. Jacob. Ce commerce lui fut racheté quelques années plus tard, soit le 16 juin 1899, par Joseph Jacob. Celui-ci le vendit le 31 janvier 1953 à la société formée en l'occurrence de ses fils Clément et Léo-Paul Jacob. Le 1er janvier 1975, Léo-Paul acheta la part de son frère pour devenir ainsi l'unique propriétaire. Il est à signaler que vers 1924-25, Joseph Jacob ouvrit un commerce au barrage pour la durée de la construction de celui-ci. Ce commerce qui dessert la population de St-Narcisse et des environs compte une employée.

Ce commerce se spécialise maintenant dans la vente de marchandises sèches, de vêtements et de chaussures. A la fondation, on retrouvait de tout à ce magasin général, de la nourriture aux lunettes.

Malgré les années de crise de 1928 à 1936, J.-E. Jacob n'a jamais fait faillite alors que plusieurs autres prenaient des arrangements avec les créanciers. Même s'il y a 30 ans, on préditait la disparition de ce genre de commerce, M. Léo-Paul Jacob continue toujours à servir ses nombreux clients et cela tant que sa santé le lui permettra.

## M. ROMEO HAMELIN, CORDONNIER

En 1917, Roméo Hamelin, à 17 ans, prend la relève de son père, Gustave, qui exerça le métier de cordonnier pendant 30 ans. On peut presque dire que Roméo apprit son métier par lui-même et il y travailla d'abord dans la maison de M. Alonzo Hamelin, aujourd'hui démolie.

Qui était le père de Roméo ? Il s'appelait Gustave Hamelin. Il ouvrit sa cordonnerie en 1895. Il possédait déjà un bon bagage de connaissances et d'expériences dans le métier puisqu'il avait fait son apprentissage chez M. Théophile Trépanier, cordonnier du village.

Mais en 1917, la cordonnerie Hamelin prend vraiment de l'expansion avec l'arrivée des fils de Gustave, dans l'entreprise.

Alonzo était l'aîné de la famille et s'adonna particulièrement à la sellerie; Charles et Roméo travaillèrent exclusivement la chaussure avec leur père.

Bientôt, en 1925, Charles alla ouvrir sa propre cordonnerie à St-Séverin et Roméo continua à travailler à St-Narcisse; à son compte depuis 1932.

En 1917, quand Roméo commença à exercer son métier, les cordonniers n'étaient pas rares dans la paroisse. En plus de Gustave Hamelin et de ses fils Alonzo, Charles et Roméo, il y avait aussi Ferdinand Baril, Adolphe Cossette, Francis Gervais, Philippe Trudel et Théophile dit Tom Trépanier qui cessa de travailler peu de temps après.

En ce temps-là, les cultivateurs tannaient eux-mêmes les peaux des animaux et les apportaient au cordonnier, pour faire des chaussures pour toute la famille. Le cordonnier faisait même des souliers de noce avec de la peau de chats et utilisait de petites chevilles de bois à la place des clous.

Le cordonnier fabriquait aussi la chaussure de travail, la botte de draveur, la bottine pour enfants. On faisait aussi des pantoufles pour les femmes.

La cordonnerie était le lieu de rencontre. C'est pour cela que les journées étaient si longues : 10 à 12 heures par jour et 6 jours par semaine; en plus de ça, disons que c'était assez payant...

La concurrence de la chaussure manufacturée était forte; en 1955, Roméo abandonna la confection et ouvrit un petit magasin de chaussures manufacturées, tout en continuant à faire de la réparation.

Lorsque l'ouvrage a diminué et que tous les autres cordonniers ont abandonné, lui, Roméo continue à travailler, même si en 1972, il cesse de vendre de la chaussure.

Aujourd'hui, Roméo a 78 ans et est toujours au poste pour de la petite réparation de chaussures.

*Note de l'éditeur* — Merci, Monsieur Roméo Hamelin. Vous êtes "perle rare" de la paroisse et du comté puisque vous êtes le seul dans tout le comté de Champlain. Il est malheureux que ce soit un autre métier, bien de chez-nous, qui est en voie de disparition ! . . .



## AU PRISUNIC ENR.

L'établissement que nous connaissons aujourd'hui sous le nom "Au Prisunic Enr." a été fondé en 1918 par M. Ernest Clermont. Cette épicerie fut la proie des flammes en 1920 pour être ensuite reconstruite en 1922. En 1923, M. Majorique Trépanier s'en portait acquéreur pour ensuite, à son décès, la léguer à son fils, Marcel. Ce dernier la géra avec l'aide de son épouse jusqu'en 1977. Par la suite, elle fut vendue à Mme Louise T. Baril qui s'en sépara au bout d'un an. M. Robert Baril en est l'unique propriétaire depuis le 12 juin 1978.

Deux employées à temps plein et deux autres à temps partiel, servent les nombreux clients de cette épicerie. Ceux-ci viennent autant de St-Narcisse que des paroisses voisines.

## HISTORIQUE DE P.-A. THIBEAULT LTEE

Le fondateur de cette entreprise quinquagénaire, M. Victor St-Arnaud, natif de Ste-Geneviève de Batiscau, est venu s'implanter à St-Narcisse en janvier 1925. A cette époque, il loua le vieux magasin général appartenant à M. Edouard Gervais (aujourd'hui la résidence de M. Rosaire Gervais). Après trois années d'opération, il décida d'acheter le terrain voisin. Ils démolirent les vieilles bâtisses et érigèrent un magasin qui ouvrit ses portes au mois de décembre 1928.

Sa vocation de magasin général qui le caractérisait durant les années trente et quarante s'est métamorphosée peu à peu s'adaptant ainsi continuellement aux besoins de la population. Suivant la demande du marché, le magasin bifurqua de sa vocation première pour se spécialiser dans les matériaux de construction, la plomberie, l'outillage, la quincaillerie et la peinture.

L'entreprise vit disparaître son fondateur le 1er décembre 1962. Son épouse se sentant incapable de gérer l'entreprise, décida donc de la vendre à son gendre M. Paul Thibeault. Il en prit possession au mois de juillet 1963. Ce dernier étant impliqué dans le commerce depuis déjà plusieurs années s'adapta facilement à son nouveau rôle. Avec l'aide précieuse de son épouse et la collaboration de ses employés, il se tailla une place enviable dans le domaine des matériaux de construction.

L'élan évolutif du commerce se manifesta dans un premier temps, par un réaménagement majeur du dit commerce en 1967, et dans un deuxième temps, par l'érection d'un vaste entrepôt en 1969

Vu l'essor du commerce et l'intérêt grandissant des membres de la famille, le propriétaire Paul Thibeault décida de former une compagnie à caractère familial. Ainsi le 1er mai 1976, Victor St-Arnaud Enr. changeait sa raison sociale pour P. A. Thibeault Ltée.

En mars 1977, la Cie se porte acquéreur du commerce J.-M. Trépanier Enr. Au printemps 1978, des pourparlers entre les actionnaires, quant à une éventuelle expansion de la Cie, se concrétisèrent par l'implantation d'une succursale au Cap-de-la-Madeleine. Ainsi, la Cie P.-A. Thibeault Ltée compte maintenant dans ses rangs plus d'une douzaine d'employés.

La Cie P.-A. Thibeault Ltée profite de cette occasion pour remercier sa clientèle assidue et souhaite un heureux 125e anniversaire à toute la population.

## L.-A. BROUILLETTE



En 1928, Lucien A. Brouillette met sur pied une usine qui fabrique des tuyaux et des tuiles de béton. C'est une compagnie à charte et le conseil d'administration est formé de :

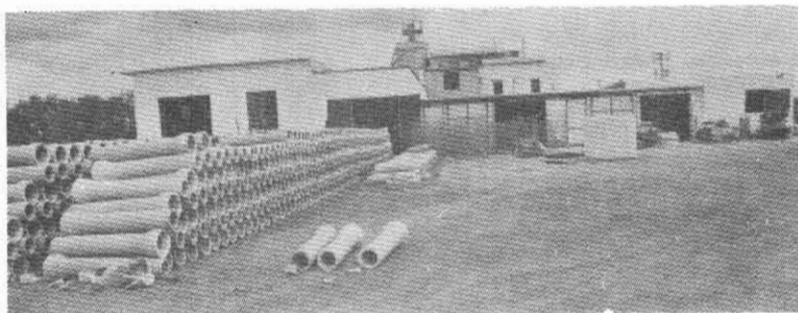
Président : Lucien Brouillette  
Vice-président : Roger Brouillette  
Sec.-trésorier : Léon Brouillette  
Directeurs :

André et Jean-D. Brouillette.

Il y a 16 employés qui oeuvrent dans cette entreprise, 7 dans l'industrie des produits en béton et 9 dans le domaine de la construction.

En plus, la main-d'oeuvre est locale. Les différents produits que l'on y fabrique sont des tuyaux et des tuiles en béton, ainsi que d'autres produits en béton. Ils vendent aussi du sable et du gravier. L.-A. Brouillette est entrepreneur général dans la construction domiciliaire, commerciale et industrielle. Ils utilisent des produits tels que sable, gravier et ciment. Le marché est régional, soit la région de la Mauricie. Leurs principaux clients sont surtout des commerces et des industries.

Les perspectives d'avenir s'annoncent très bonnes. Cependant nous nous devons de fabriquer de nouveaux produits en béton et trouver des débouchés nouveaux



## MOULIN A SCIE

En 1928, M. Elisée Tessier fut le novateur du moulin à scie à St-Narcisse. C'est présentement M. Jean Cosette qui a pris le relève comme unique propriétaire. Son personnel est au nombre de 2 employés.

Son travail consiste à prendre les billots et en faire la coupe selon es normes spécifiques exigées par sa clientèle. Il lui est possible de marchander aussi bien avec des particuliers qu'avec des contracteurs. Sa production quotidienne se limite à 3 milles pieds. Depuis ses débuts, l'entreprise s'est révélée stable.

## TREPANIER, PIECES D'AUTOS

C'est une entreprise de famille. Elle débute en 1929; Hormisdas Trépanier devient propriétaire d'un garage d'une capacité de deux automobiles. Mécanique, débosselage, peinture, il œuvre dans ce métier jusqu'en 1941.

Vendu à son fils aîné, Clément, qui fit un agrandissement à son garage d'une capacité de sept automobiles. En plus de la mécanique, débosselage, peinture, il ajouta la vente des voitures usagées.

En 1970, il fait la vente de pièces d'autos en gros et détails.

Le 1er avril 1978, il cède le commerce à son fils Jeannot.

## BOUCHERIE YVON VEILLETTE

C'est M. Frédéric Veillette qui a fondé ce commerce en 1930. Cette boucherie est passée de père en fils, et c'est M. Yvon Veillette, qui en est l'actuel propriétaire. Etant donné que c'est un commerce familial, et qu'il n'y a pas d'employé, c'est Mme Yvon Veillette qui s'occupe de l'administration.

Ils vendent de la viande (boeuf, lard) et de la charcuterie pour tous les goûts. Ils desservent des consommateurs, qui viennent de toutes les paroisses environnantes. Depuis ses débuts, ce commerce a connu beaucoup d'ampleur. Leur perspective d'avenir est de toujours servir leur clientèle avec les meilleurs produits sur le marché et de toujours améliorer leur service vis-à-vis leurs nombreux clients.

## MANOIR ST-NARCISSE

Le Manoir de St-Narcisse a été érigé en 1933, par M. Fortunat Valois, qui alors n'était pas licencié. Ensuite, ce fut M. Robert Robitaille, Adrienne Bouchard, licenciés, suivis de M. Maurice Massicotte.

M. Massicotte est l'unique propriétaire de ce commerce privé qui compte 3 employés qui viennent de St-Narcisse, sert des repas et des consommations et loue des gîtes. Le marché est restreint et le commerce n'a pas pris beaucoup d'ampleur depuis ses débuts. Leurs perspectives d'avenir sont moyennes.

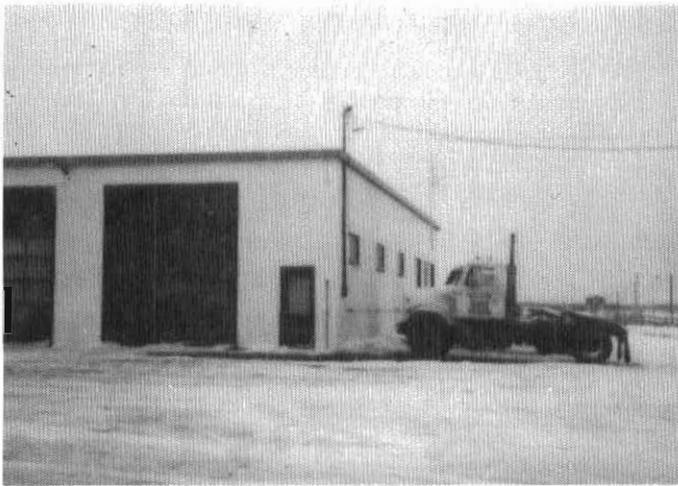
## TRANSPORT R. GERVAIS LTEE

M. Rosaire Gervais débuta en 1934 avec un camion Chevrolet deux tonnes supportant une boîte arrière de 11 pieds. A l'époque, ce camion servait surtout à faire le transport de gravier de bois de chauffage et de pulpe, ainsi que des moulées et engrais pour les cultivateurs.

Depuis ce temps, l'entreprise a pris de l'expansion. Petit à petit, le nombre de véhicules augmenta pour en arriver aujourd'hui à un total de 22 unités.

Depuis 1974, l'entreprise est devenue une Compagnie Ltée.

Président :	JEAN-GUY GERVAIS
Vice-Président :	RENE GERVAIS
Administrateur :	JACQUES GERVAIS
Secrétaire :	YVETTE GERVAIS



Quinze employés réguliers, pour la majorité de St-Narcisse et les environs, contribuent aux succès de l'entreprise.

La principale place d'affaires, située à St-Narcisse, est très bien reliée par un réseau téléphonique direct entre Montréal, St-Tite et Grand'Mère pour donner un meilleur service à notre distinguée clientèle.

Notre entreprise grandit avec la région. Les perspectives d'avenir sont des plus encourageantes, puisque nos industriels et nos commerçants sont des plus dynamiques.

## JUSTIN BORDELEAU

L'histoire de ce commerce remonte à septembre 1951, ils ont toujours été seuls à travailler à ce commerce, sans aucun employé. Mme Justin Bordeleau fit ses débuts dans un commerce local en 1934, il en est ainsi de M. Bordeleau.

Leur commerce est privé et ils n'ont aucun employé. Ils font de la vente au détail. L'ampleur du marché est bonne et le commerce a pris beaucoup d'ampleur depuis ses débuts. Leurs perspectives d'avenir sont très bonnes.

## MARCHE CENTRAL

Le Marché Central a été fondé par M. Albert Veillette, en 1937, mais le propriétaire actuel est M. Lucien Nobert. Il est

l'unique propriétaire de commerce privé qui compte deux employés de St-Narcisse. L'administration est faite par le propriétaire lui-même.

Comme service, le Marché Central complète les commandes des clients, livre les paquets à l'auto et les commandes à domicile. L'ampleur du commerce est très bonne, et celui-ci a pris une très grande ampleur depuis ses débuts. Leur perspective d'avenir est d'offrir toujours plus à leurs clients.

## ALEX TRUDEL

La Maison "Alex Trudel & Fils Enr.", épiciers en gros, laquelle a été vendue à des intérêts financiers du comté de Portneuf au cours de l'année 1977, a été fondée par Monsieur Alexandre Trudel, en 1942, lequel était à cette époque, barbier et restaurateur. C'est dire que ce commerce a été en opération dans la municipalité pour près de 35 ans, employant lors de la vente, un personnel d'une dizaine d'employés.

Ce commerce se spécialisait dans la fourniture de produits alimentaires, et de produits de tabagie, auprès des épiceries tabagies, hôtels et restaurants dans un rayon de près de quarante milles autour de St-Narcisse, et englobait les comtés de Champlain, St-Maurice et Laviolette.

Les débuts de ce commerce ont été assez difficiles, lorsqu'on se rappelle que la livraison se faisait l'hiver, par voiture à traction animale, et dans des endroits aussi éloignés de St-Narcisse, que St-Tite et St-Prosper. Ce n'est qu'après quelques années d'opération que le propriétaire s'est procuré un "Snowmobile Bombardier", avec lequel il faisait alors la livraison de marchandises au cours de l'hiver, en plus de servir de véhicule d'urgence, en cette saison, au docteur et au Curé, pour les besoins de la population.

En 1952, son fils Jean, s'est joint à l'entreprise familiale, et cette dernière a continué à progresser, sous la direction de son fondateur, aidé d'un personnel compétent, et plus particulièrement de son épouse, laquelle ne comptait pas ses heures pour faire de l'entreprise, une réussite totale.

En 1972, Jean s'est porté acquéreur du commerce, le fondateur et son épouse ayant décidés de prendre une retraite bien méritée, quoique ne pouvant s'empêcher de donner un

coup de mains à leur fils, lorsque le besoin s'en faisait sentir.

C'est alors que Jean, ayant reçu une offre avantageuse d'achat en 1977, a décidé de vendre le commerce, pour se retirer des affaires pour une certaine période de temps, ayant eu des problèmes de santé au cours des années précédentes.

Le fondateur et son épouse, Monsieur et Madame Alexandre Trudel, de même que l'ancien propriétaire et son épouse, Monsieur et Madame Jean-A. Trudel, profitent de l'occasion pour remercier leur ancienne clientèle, du support accordé au cours des années durant lesquelles ce commerce a été en opération, et désirent souhaiter les meilleurs voeux de succès aux organisateurs des fêtes du 125<sup>e</sup> anniversaire de fondation de notre belle municipalité de St-Narcisse.



### MATELAS SUPREME INC.

La fondation de Matelas Suprême remonte à 1944, où à cette époque un homme muni d'une tenacité et d'un goût d'aventure, décide de fabriquer des matelas.

Georges Veillette le "Père de l'industrie à St-Narcisse" comme certain, le qualifie, a été le fondateur de cette manufacture qui fait porter le nom de St-Narcisse à travers le Canada et à l'étranger.



Matelas Suprême, à ses débuts a principalement, connu de sérieuses difficultés. A trois reprises, l'industrie fut la proie des flammes et à cette époque, les montants d'assurance n'étaient pas très élevés.

Il a fallu dans les premières années également, que le fondateur s'organise pour faire son ouverture de chemins au cours des hivers car l'industrie ne pouvait s'approvisionner ni écouler ses marchandises.

Devant l'essor constant de la Compagnie, il a fallu en 1964, construire une nouvelle usine de 710 pieds de longueur par 103 pieds de largeur. Cette manufacture colossale servait de bureau et pour la fabrication de matelas. Avec cette nouvelle usine, munie de machineries et d'équipements des plus nouveaux, Matelas Suprême continuait son emprise sur le marché.

En 1969, la compagnie passe aux mains des Industries Zodiac Ltée, contrôlée par la famille Godin de la métropole, qui sont les propriétaires actuels.

En 1973, dû à une fabrication d'un nouveau produit soit les mobiliers de salon, la compagnie fait construire un agrandissement de 50,000 pieds de plancher, ce qui porte la superficie de plancher à 135,000 pieds.

En 1974, un long conflit de travail vient faire un pas à l'arrière à l'essor de la compagnie et modifier également les perspectives d'avenir.

Aujourd'hui en 1978, Matelas Suprême emploie quelques 125 employés, dont la majorité sont de la main d'œuvre locale.

Nous fabriquons environ 600 matelas par jour et quelque 100 mobiliers de salon de style colonial et contemporain.

Nous utilisons pour fabriquer nos produits, beaucoup de broche d'acier, de tissu pour recouvrir soit nos matelas ou nos mobiliers de salon, beaucoup de foam, de feutre, etc., etc.

Nos produits sont écoulés à 80% au Québec et l'autre 20% reporté dans les Maritimes et l'Ontario. Une clientèle d'environ 900 marchands de meubles se procure nos produits, afin de les revendre aux consommateurs. Une équipe de 12 représentants travaille auprès de cette précieuse clientèle.

L'ampleur de Matelas Suprême aujourd'hui, est grandiose et la qualité est reconnue pour fabriquer un produit de haute qualité accompagné d'un service inégalé.

Les perspectives d'avenir de la compagnie sont formidables; nous projetons, avec un changement d'image de la compagnie, prendre le contrôle du marché dans notre domaine dans Montréal. Actuellement notre pourcentage de marché en province, est très élevé, quoiqu'il peut toujours s'améliorer mais à Montréal le bassin de population étant très élevé, nous vivons actuellement ce marché.

Voilà en quelques mots et d'une façon très sommaire quelques renseignements sur Matelas Suprême.

Dernièrement, soit en date du 1er novembre 1978, le nom de la compagnie fut changé en Zodiac Suprême Inc.

## PRUNEAU ET FILS ENR.

Fondé par MM. Alfred et Georges Simon en 1945, Pruneau & Fils Enr. est maintenant propriété de M. Laurent Pruneau. Du temps des MM. Simon on connaissait ce commerce sous le nom de Simon & Frères. Ce magasin d'alimentation a été réno-

vé deux fois et agrandi une fois en l'espace de 8 ans. On y offre un service en alimentation complet et courtois. St-Narcisse et ses environs s'y approvisionnent en denrées alimentaires. M. Pruneau a cinq employés sous ses ordres pour la plupart de St-Narcisse.

Dans un proche avenir, M. Pruneau offrira à ses clients tout un éventail de vins de qualité. Il veut se munir d'une balance électronique pour le système métrique et aussi faire une autre fois des rénovations. Tout cela dans le but de toujours mieux servir sa nombreuse clientèle.

## RESTAURANT LE CHAUDRON

Le restaurant "Le Chaudron", propriété de M. André Grimard, est logé dans une des plus vieilles maisons de St-Narcisse. Cette dernière fut tout d'abord acquise en 1943 par M. Justin Bor-



LE RESTAURANT "LE CHAUDRON"

deleau pour être convertie, en mai 1944, en restaurant avec salon de barbier et logement attenant.

En 1951, M. Claude Trudel en fit l'achat et l'agrandit en mai 1944. Dix ans plus tard, l'endroit devint la propriété de M. Gaston Brouillette. Puis, en octobre 1966, M. Léon Quessy en fit l'acquisition et exploita "Le Restaurant Quessy" jusqu'en 1974. En ce qui concerne les deux années suivantes, le restaurant a été la propriété de trois acheteurs différents dont M. Grimard depuis juin 1976. Cependant, l'ouverture n'eut lieu que le 28 février 1977, permettant ainsi d'effectuer de multiples réparations.

M. Grimard offre à la population un service de qualité et ce, à un prix raisonnable. Depuis l'ouverture, le propriétaire constate une hausse de popularité par la clientèle toujours plus nombreuse. Finalement, en ce qui a trait aux perspectives d'avenir, elles s'annoncent bonnes, même que M. Grimard envisage de nouvelles améliorations et, dans une période assez proche.

## MLLE IRENE VEILLETTE

Mlle Irène Veillette est représentante Avon dans le village de St-Narcisse depuis avril 1949. C'est un service à domicile où l'on peut choisir à son aise dans le confort de son foyer, des cosmétiques, des bijoux, etc. . . Chaque trois semaines, Mlle Veillette envoie une commande à Pointe-Claire et la reçoit dans les huit jours. Bon nombre de clientes profitent de ce service, il y a un grand nombre de spéciaux et tous les produits bénéficient de la garantie Avon.

Mlle Veillette choisit ses heures de travail mais elle doit travailler beaucoup pour réussir; quand on veut, il n'y a pas de chômage dans ce métier. Sa grande disponibilité semble être un facteur de succès, elle aime son travail, elle aime les gens et ils le lui rendent bien.

## PAUL GERVAIS

Le commerce de M. Paul Gervais a commencé de modeste façon, ce qui ne l'a pas empêché de progresser rapidement. En effet, son frère Marcel faisait de la réparation de radio dans le salon de la maison de M. Gervais ce qui leur donna l'idée de vendre des radios et des petits appareils électriques d'utilité courante. Vers 1950, M. F.-X. Drouin se vit dans l'obligation d'abandonner son magasin de meubles, le seul existant à St-Narcisse. Quelques mois, plus tard M. Paul Gervais décidait de se construire un magasin, Paul Gervais Meubles pour le remplacer, et cela, sans aucune expérience préalable dans le commerce. Sa femme l'appuya et il fut entendu qu'elle s'occuperait de la correspondance, des factures, des commandes et de la comptabilité.



La première année, il leur fallut partir, se faire des clients, ce ne fut pas chose facile. M. Gervais dut continuer à travailler comme journalier. Sa femme s'occupait de répondre au magasin et lorsque c'était nécessaire elle lui téléphonait de venir. Après quelques mois, il a dû laisser son travail pour s'occuper exclusivement de son magasin. Et c'est ainsi que ce magasin, où l'on retrouve de tout pour meubler la maison, devint un commerce prospère. M. Gervais songe à sa retraite. Cependant il entend continuer à travailler tant que sa santé le lui permettra.

## AUTOBUS COSSETTE INC.

C'est en septembre 1953 que les premiers étudiants de St-Narcisse ont été transportés en auto taxi par M. Uldoric Cloutier, du rang St-Félix aux écoles du village. En 1954, la commission scolaire décide de fermer l'école des Chêtes, le nombre d'élèves n'étant pas suffisant pour engager un professeur. Le transport des enfants de cet arrondissement a été assuré par M. Marius Vaillette avec une "Jeep".

A partir de ce moment l'entreprise connue sous le nom de Autobus Cossette Inc. fit ses débuts avec un auto-taxi.

En 1955, les étudiants de tous les arrondissements qui désiraient poursuivre leurs études secondaires étaient transportés gratuitement aux écoles du village par les premiers autobus, qui étaient des véhicules usagés ou modifiés nullement comparables à ceux d'aujourd'hui. Deux contracteurs assuraient le service soit Henri-Paul Cossette et Uldoric Cloutier.

Quelques années plus tard, ce fut la centralisation complète. Toutes les écoles de rang ont fermé leurs portes.

En 1966 à l'ouverture de la polyvalente du Cap-de-la-Madeleine, cette Cie assurait un nouveau service, soit le transport de tous les étudiants du secondaire des paroisses St-Stanislas et St-Narcisse aux écoles des villes du Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières. Depuis 1975, à ce service s'est ajouté le transport des étudiants de St-Narcisse à la Polyvalente de Ste-Geneviève.

La compagnie à charte Autobus Cossette Inc. possède quinze véhicules de transport, et est composée de quatre actionnaires soit :

Président : Henri-Paul Cossette

Vice-président : Jean-Guy Cossette

Administrateur : M.-Paul Gervais Cossette

Secrétaire : Gisèle Gervais Cossette

La majorité des employés demeurent dans la paroisse. Ils ont cependant des autobus à Trois-Rivières qui sont conduits par des femmes.

Ils profitent de l'occasion pour rendre hommage à leurs employés pour la compétence et le dévouement avec lesquels ils assurent la sécurité et le bien-être des enfants, dans le transport quotidien de leur résidence à l'école.

## ABATTOIR CARIGNAN

En 1953, après avoir occupé divers emplois, en accord avec mon épouse, je décidai de m'installer définitivement dans notre paroisse.

C'est alors que j'ai construit un abattoir qui a toujours desservi les cultivateurs pour l'abattage et le "débitage" de la viande.

Depuis 25 ans, je détiens un comptoir de viande à Shawinigan et chaque semaine je me fais un devoir de rencontrer mes clients afin de les bien servir.



M. et Mme EUCHARISTE CARIGNAN

Il m'est quelquefois venu l'idée d'agrandir la bâtisse, mais maintenant que mes enfants volent de leurs propres ailes, je me limiterai à ce commerce qui m'a permis de vivre en harmonie avec mon épouse, née Marie-Ange Beaudoin, et de donner le confort et la sécurité à nos quatre enfants. Actuellement, je peux assurer ma clientèle que j'ai l'intention de continuer mon travail afin de donner satisfaction à tous.

En dehors de mon travail, j'ai pris part à des activités paroissiales. Chevalier de Colomb 4e degré, co-fondateur de la S. S. J. B. avec le Dr Desrosiers et de la Garde Paroissiale.

A l'occasion du 125e anniversaire de notre paroisse. Félicitations aux organisateurs et respectueux souvenirs à nos ancêtres qui nous ont légué ce coin de terre où nous vivons heureux.

*Eucharistie Carignan*

## SPECOMETAL INC.

M. Paulin Veillette acquérait en 1955 une industrie, soit Spécialité du Sommier Enr. On y fabriquait 25 sommiers par jour. Grâce à l'attention soutenue de son propriétaire, cette manufacture prospérait graduellement. En 1962, un agrandissement s'imposait pour améliorer le rendement. La bâtisse atteignait maintenant une superficie de plus de 9000 pieds carrés.

En 1964, cette entreprise produisait 150 sommiers par jour et donnait du travail à dix personnes durant une grande partie de l'année. Spécialité du Sommier Enr. possédait une succursale au 3506, Boul. St-Joseph Est à Montréal et expédiait sa marchandise dans toute la province de Québec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Saskatchewan. On peut conclure que les six portes de sommiers fabriqués par cette entreprise étaient très en demande un peu partout dans l'est du Canada.

Spécialité du Sommier Enr. devenait Spécométal Inc. en 1966. La fabrication de côtés de lit de toutes catégories et de la quincaillerie d'ameublement étaient mises en marche. L'usine n'a cessé de prospérer depuis et va toujours de l'avant.

En 1977, Spécométal Inc. employait 23 personnes qui habitent la région immédiate de St-Narcisse; La moyenne d'âge des employés était de 26 ans. Une succursale près d'Halifax dessert les Maritimes, tandis que celle de Winnipeg expédie la marchandise dans tout l'Ouest. L'Ontario possède aussi sa succursale à Ottawa. Le conseil d'administration était composé de M. Paulin Veillette, président; Mme Paulin Veillette, vice-présidente; M. Bertin Veillette, gérant; le poste de secrétaire-trésorière est occupé par Mlle Chantal Veillette.

Au mois de mai 1978, M. Paulin Veillette passait les rênes à M. Etienne Adam. Celui-ci est donc le nouveau propriétaire de Spécométal Inc. Il maintiendra sûrement l'excellente renommée de cette entreprise.

## SALON LUCILLE

En 1955, Mlle Lucille Trudel a ouvert un salon de coiffure à St-Narcisse. Elle est l'unique propriétaire de ce commerce privé, qui ne compte aucun employé.

Elle possède une très bonne clientèle, et son commerce a pris beaucoup d'ampleur depuis ses débuts. La coiffeuse Lucille veut continuer de servir la clientèle de St-Narcisse et des paroisses voisines.

## LES AMEUBLEMENTS LAFONTAINE ENR.

C'est au printemps de l'année 1956 que M. André Lafontaine prenait l'initiative de mettre sur pied sa propre boutique de rembourrage. Ainsi, c'est dans le hangar de son beau-père, M. Robert Cossette, qu'il débuta dans le métier. Il réparait alors des "sets" de salon et même des matelas.

Cependant, quand arriva l'automne, le froid obligea M. Lafontaine à déménager sa boutique au village où il loua un local chez M. Narcisse Cossette. Déjà, il avait un employé à son service et il commençait à fabriquer lui-même des mobiliers neufs. Jusqu'à ce temps, son entreprise fonctionnait sous le nom de "Lafontaine Chesterfield". Cependant, à la demande de la société Saint-JeanBaptiste, elle changea de nom pour celui qu'on lui connaît actuellement : Les Ameublements Lafontaine Enr.

Trois ans plus tard, soit 1959, M. Lafontaine construisit la manufacture actuelle située au 741 rue Principale, qui a une superficie de 5,000 pieds carrés. A ce moment, avec l'aide de cinq employés, la production va même jusqu'à atteindre quinze mobiliers de salon par semaine.

En 1967, malgré la tornade qui arrachait le toit de la manufacture, M. Lafontaine ne devait pas se laisser décourager pour autant, car il construisait une annexe à la bâtisse. L'édification de celle-ci s'avérait nécessaire à cause de l'expansion que pre-

nait son commerce. Ainsi en plus de la réparation et de la vente des mobiliers de salon, le propriétaire de l'entreprise devait successivement ajouter la vente et la pose du tapis puis du prélat et, finalement, de la vente et les meubles de la maison, sans oublier le lavage du tapis.



#### LES AMEUBLEMENTS LAFONTAINE ENRG.

Il y a un peu plus d'un an, M. Lafontaine se portait acquéreur d'une autre bâtisse qu'il a transformée en entrepôt. Tout récemment, au mois de novembre 1978, il entreprenait la construction d'un nouvel agrandissement d'une superficie de 3750 pieds carrés, qui permettra d'avoir, en magasin, un excellent choix de meubles et tapis, afin de servir encore mieux la clientèle. De plus, à l'instar de beaucoup d'hommes d'affaires, il a encore beaucoup d'autres projets pour son entreprise, qui est toujours florissante.

## SALONS FUNERAIRES JULIEN TRUDEL ENR.

Salons Funéraires Julien Trudel Enr. fondé par M. Julien Trudel possède trois salons funéraires, soit un à St-Luc de Vincennes, un à St-Sévérin de Proulxville et un à St-Stanislas. Ce dernier fut construit en 1957-58, cependant ce ne fut qu'en mai 1958 qu'une personne l'occupa pour la première fois. Maintenant, l'unique propriétaire, Mme Pauline Magnan Trudel a suivi en 1966-1967 un cours à l'"Institut des Thanatologues du Québec" via Université de Montréal "Faculté de Médecine". Il y avait trois femmes y compris elle-même dans son cours.



Desservant trois paroisses, Mme Trudel croit que les perspectives d'avenir sont bonnes. Elle sent que les gens l'ont assez bien acceptée comme Directeur de Funérailles même si elle est une femme.

## CASSE-CROUTE DES FRITES

Le casse-croûte des frites situé sur la rue Principale, a été fondé le 7 juin 1957 par Mme Léonard Brouillette, qui en est aussi l'unique propriétaire. Il n'y a pas de conseil d'admi-

nistration. Elle a ouvert ce petit commerce privé pour faire travailler ses enfants. Depuis sa fondation, ce casse-croûte a été agrandi 3 fois.

Il y a aussi 4 employés de St-Narcisse, qui offrent un service de repas légers. L'ampleur du marché est bon et ce commerce a pris beaucoup d'ampleur depuis sa première ouverture. Les perspectives d'avenir sont simples. Le casse-croûte des frites restera ouvert tant que la santé de la propriétaire le permettra de le faire.

## LIONEL MATHON

Connaisant la paroisse de St-Narcisse qui se développait à un rythme accéléré, M. Lionel Mathon a décidé de s'y installer un restaurant. Il est unique propriétaire et il administre son restaurant lui-même. Il n'engage aucun employé et sert lui-même ses clients. L'ampleur du marché est stable et son commerce a progressé d'environ 50% depuis ses débuts.

Il n'y a pas de perspectives d'avenir, ni d'agrandissement et ni d'investissement. Ce restaurant restera tel qu'on le connaît aujourd'hui, il n'y aura pas de changement.

## ONIL DESSUREAULT Entrepreneur-électricien

M. Onil Dessureault est né à Saint-Luc de Vincennes le 3 juin 1927.

Après des études au Collège du Sacré-Coeur à Sainte-Anne de la Pérade, il continue à l'Ecole Technique de Trois-Rivières.

Les études terminées, il débute son travail en électricité en travaillant pour un entrepreneur-électricien de la région et ainsi acquiert une certaine expérience. travaille aussi en Ontario et à La Tuque. A la Belgo de Shawinigan part travailler au Lac St-Jean pour prendre une autre sorte d'expérience dans la grosse industrie, à l'Aluminium. Puis il travaille aussi en Ontario et à La Tuque. A la Belgo de Shawinigan, il travaille, toujours dans son métier.

Il n'en fallait pas plus pour se sentir capable après cela pour venir à St-Narcisse en 1957, débiter comme entrepreneur-électricien.

Et depuis plus de vingt ans, le travail ne manque pas. Parmi les nombreux travaux exécutés tant pour la Fabrique que pour la Municipalité, combien d'autres travaux ont été exécutés aussi bien aux maisons neuves que pour les travaux ordinaires en électricité.

En 1973, M. Dessureault remplaçait une bonne partie des fils électriques à l'église et c'est lui qui a travaillé au nouveau Garage Municipal, construit en 1978.

Monsieur Dessureault emploie deux hommes, son fils Christian et son frère Roch.

## RAYMOND DUBOIS INC.

RAYMOND DUBOIS INC., entreprise prospère, dotée d'une équipe dynamique, est fière de contribuer au développement économique de la Municipalité de St-Narcisse qui fête cette année son 125<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE!

Distributeur d'équipements industriels hautement spécialisés, détenteur de franchises exclusives pour toute la province de Québec, M. Raymond Dubois, son président et unique propriétaire, a su transmettre à sa firme toute la vigueur et l'énergie dont elle avait besoin pour se hisser à la place respectable, quelle occupe sur le marché actuellement.

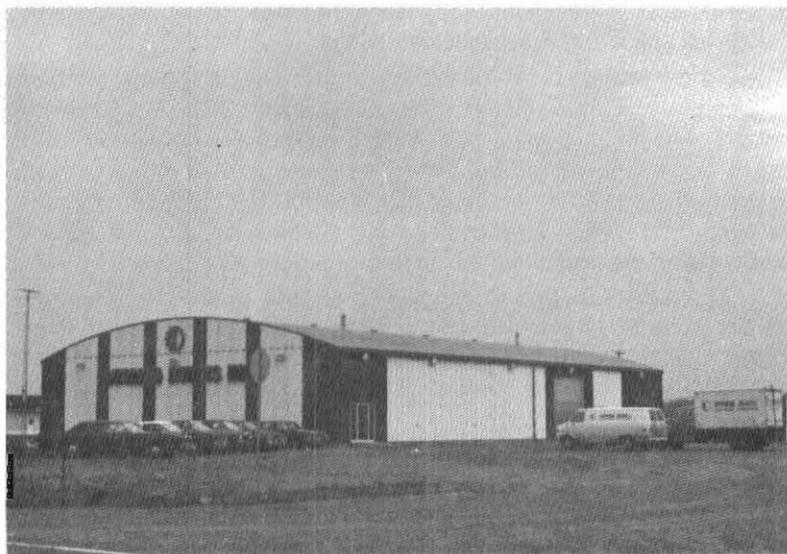
C'est après avoir passé une quinzaine d'années derrière le comptoir d'un commerce de St-Narcisse que M. Raymond Dubois, en 1960, décidait de fonder sa propre entreprise. Son esprit audacieux et sa confiance en l'avenir qu'il se proposait, sachant qu'il pouvait compter sur l'appui total de son épouse, Fernande Goyette, ne pouvaient que l'emporter sur les débuts particulièrement difficiles auxquels il eut à faire face.

En effet, de débuts modestes — une pièce de son logement convertie en salle d'échantillons — il dut vite faire face à une expansion qui l'amena en 1977 à un investissement considérable pour ériger un centre de distribution, au coin des rues Gisèle et Principale.

Assurant la réparation et le service des équipements qu'il vend, il devient vite le Distributeur de Choix de manufacturiers tant nationaux qu'internationaux, se permettant ainsi un éventail de produits pouvant répondre aux besoins de plus d'un millier d'industries différentes.



**M. RAYMOND DUBOIS, PRESIDENT**



Malgré sa vocation industrielle et fortement spécialisée, la compagnie ne néglige pas pour autant les autres marchés pouvant faire appel à ses services. L'industrie de la construction par exemple constitue un important débouché pour les produits vendus par Raymond Dubois Inc.; le monde agricole, qui tend de plus en plus à s'industrialiser, est également très bon client. De plus, séduits par les prix et la qualité incontestable des outils offerts, son comptoir de ventes est devenu le rendez-vous de nombreux particuliers et bricoleurs qui s'y procurent régulièrement : perceuses, sableuses, scies et autres équipements.

Vingt-six employés, la majorité de St-Narcisse, voient au bon fonctionnement de la maison Raymond Dubois Inc.

M. Dubois, à l'affût constant de tous nouveaux produits et de nouveaux marchés, s'acharne continuellement à assurer la relève de son entreprise.

Son expansion remarquable ne peut qu'avoir un impact bénéfique pour tous ses concitoyens assurant, avec les autres industriels de St-Narcisse, un développement harmonieux entre une croissance économique et un souci de conservation de notre patrimoine.

## GARAGE JEAN TRUDEL ENR.

Il y a une vingtaine d'années, où se trouve actuellement le garage situé au 634 Principale, St-Narcisse, n'était qu'une coulée que Jean H. Trudel dut remplir pour faire son terrassement.



L'été 1960 débutait la construction du garage. Celui-ci fut terminé à l'automne 1960. Les gens trouvaient que cette bâtisse était trop grande pour la population ayant d'autres commerce du même genre. Pourtant, il savait ce qu'il faisait, car il était jeune, enthousiaste et prêt à faire beaucoup d'heures pour réussir.

Au fil des années, il s'équipait d'outillage des plus modernes. Dès les premières années, il dut engager du personnel. Son premier employé était M. Jacques Pronovost garçon de la paroisse. Pour l'expansion du commerce, en novembre 1963, il prit contrat avec la Cie Petrofina Canada, devenant ainsi détaillant d'essence, d'huile et de pièces de cette cie. Tout allait bien, pour la comptabilité Mme Georgette Trudel devait y voir.

En 1968, il décida d'ajouter à son commerce, la machinerie agricole Sperry New Holland. Ce fut de grands investissements pour le commerce : construction d'un 2<sup>e</sup> étage pour entreposer les pièces agricoles, agrandissement du garage par le soubassement, achat de terrain. Lors du décès de M. Trudel, le 24 juin 1976, son épouse resta propriétaire et ses enfants, Odette, Jeannot, Yvan décidèrent de suivre les traces de leur père avec 2 employés à temps plein, qui viennent de St-Narcisse.

Le garage Jean H. Trudel dessert la région de la Mauricie et offre les services suivants : mécanique générale, alignement et balancement des roues et dépositaire de machinerie agricole. Leur optique : servir leur clientèle au meilleur d'eux-mêmes, avec des perfectionnements et des outillages modernes.

## J. B. BROUILLETTE

Ce petit commerce a été fondé en 1960 par M. J. G. Cossette. Cependant en 1964, M. Jean-Baptiste Brouillette en est devenu l'unique propriétaire de cette station de service. Il vend de la gazoline et de l'huile qui viennent de la Gulf Oil Canada. Il n'emploie aucune main-d'oeuvre. L'ampleur du marché est très bon, et depuis 1965, son commerce va en augmentant. Pour l'instant, M. Brouillette ne pense pas pouvoir s'agrandir.



### EPICERIE BARIL ENR.

Il y a 18 ans, soit en 1960, M. Léon Baril et son épouse, qui est maintenant propriétaire ouvraient une petite épicerie, genre dépanneur. Epicerie Baril Enr., commerce familial, offrait et donne encore un service à la clientèle 7 jours par semaine. Cette affaire prospéra si bien qu'en 1977 il fallut aménager dans un local plus spacieux. Mme Laurette Baril, tout en remerciant ses nombreux clients, désire continuer à leur offrir de nouveaux produits et à les servir de son mieux.

### CHALET DE LA MONTAGNE

Situé sur le haut de la Montagne de St-Narcisse en direction de Ste-Geneviève de Batiscan, le Chalet de la Montagne a connu et connaît encore un essor florissant.

L'innovateur de ce commerce M. Roméo Trépanier, en fit faire la construction en 1963. Depuis ce temps jusqu'à aujourd'hui, 3 propriétaires lui ont succédé. M. Roméo Trépanier en garda la gérance de 1963 jusqu'en 1972 et fut remplacé ensuite par M. Jacques Vellette et Marcel Juneau de 1972 à 1976 et finalement, par M. Jean Guy Richard qui en est le propriétaire actuel (1976).

Ce commerce possède un champ d'action diversifié. Il donne accès à un bar salon, à une salle à manger ainsi qu'à une piscine. Actuellement, son personnel est au nombre de 3 et demeure à St-Narcisse.

Au fil des années, ce commerce a pris beaucoup d'ampleur et s'avère d'un avenir prometteur.

## RESTAURANT CHEZ BEN

A la suite d'un accident d'automobile, M. Benoît Jacob devint restaurateur. Il y a 18 ans soit en 1960, le Restaurant Chez Ben ouvrait ses portes. On peut y prendre des repas légers. Un employé à temps partiel aide M. Jacob dans son travail. Celui-ci entend bien continuer à servir ses clients jusqu'à sa retraite.

## FEUTRE NATIONAL INC.

Feutre National Inc. a été fondé en 1961 par M. Georges Veillette. Ce dernier est aussi le propriétaire de cette entreprise. M. Veillette était également propriétaire de Matelas Suprême lorsqu'il décida en 1961, de fonder Feutre National Inc., afin d'avoir un meilleur approvisionnement et une meilleure qualité de matière première pour la fabrication de matelas.



FEUTRE NATIONAL INC.

Cette entreprise est une compagnie à charte et son conseil d'administration est formé des personnes suivantes :

Président:	GEORGES W. VEILLETTE
Vice-Président	BRIGITTE VEILLETTE
Secrétaire-Trésorier	MICHEL DOUCET

Une trentaine d'employés, en majorité une main-d'oeuvre locale, travaillent à la fabrication du feutre de coton et synthétique pour matelas et rembourrage. Du matériel neuf, tel que rebut de coton et de fibres synthétiques, est employé pour la manufacture.

Opérant dans une bâtisse de près de 100,000 pieds carrés de plancher, Feutre National Inc. compte parmi ses clients, les plus grands manufacturiers de matelas et de rembourrage du Québec.

## LES AMEUBLEMENTS MAURICIENS

En 1964, M. Charles Quessy louait une ancienne maison d'école afin d'y établir son entreprise. Celle-ci s'occupe du rembourrage de meubles et on y utilise une grande variété de tissus de fibres synthétiques. Avec l'aide d'un employé à temps plein et de deux à temps partiel, M. Quessy répare un ameublement par jour.

Il y a eu plusieurs changements à la bâtisse depuis son acquisition par M. Quessy. On a d'abord agrandi pour une salle de démonstration, un autre élargissement a servi pour la manufacture et l'ébénisterie. Même si ce n'est pas encore une très grosse entreprise, les quelques outils indispensables ont été complétés, la petite machine à coudre a été changée pour deux machines à coudre industrielles. C'est ainsi que l'entreprise a pris de l'expansion. M. Quessy dessert toute la Mauricie. Il espère continuer à travailler dans le rembourrage tout en accroissant sa clientèle.

## "SALON YSABEL"

Après sa onzième année scientifique Mademoiselle Isabelle Roberge suivit des cours de coiffure à l'institution privée de l'école Guillaume et Robert à Montréal et elle y fit son apprentissage.

Le deux (2) juin 1964 elle s'ouvrait un salon de coiffure pour dames à 321 rue de l'Eglise. Elle y donne avec ses employées tous les services demandés par la clientèle: de la coupe jusqu'à la permanente en passant par la teinture et mise en plis, vente, réparation et coiffure de perruques ainsi que postiches, toupets et mèches.

En février 1968, elle déménagea à 301 rue Alfred. Bien que le marché ait pris beaucoup d'ampleur depuis le début, Madame Isabelle Roberge-Bonenfant se soucie d'aller plus loin. Elle suit des cours de recyclage en coupe, technique et teinture tous les ans et elle se rend régulièrement au congrès de la coiffure afin de toujours bien servir sa clientèle, pour être toujours à la page et avoir le dernier cri. Elle aime faire le "brushing" et tout ce qui concerne la coiffure.

Elle adore son métier et dit que c'est un art de bien coiffer: trouver à chacune ce qui lui va selon son visage.

Elle espère rester dans la coiffure aussi longtemps qu'elle le pourra.

## PISCINES MAURICIENNES

Les Piscines Mauriciennes ont été fondées en 1966 par les frères Viateur et Gérard Jacob. Ils en sont encore les présents propriétaires et forment le conseil d'administration. Le statut de leur entreprise est une compagnie à charte. Ils comptent une trentaine d'employés qui viennent pour la majorité de St-Narcisse.

Cette entreprise installe environ 2 piscines par jour. Les matériaux nécessaires qu'ils emploient sont de l'aluminium et du vinyle. Leur marché est régional et il couvre la région de la Mauricie et de La Tuque. Leurs principaux clients sont des médecins, des avocats, etc. . . Depuis sa fondation, les Piscines Mauriciennes ont quadruplé leur production.

## ENTREPRISES GILLES MASSICOTTE

Entreprises Gilles Massicotte se spécialisent dans l'électricité dans les établissements résidentiels, commerciaux et principalement dans les industries où des connaissances techniques en la matière sont nécessaires. Elle vend aussi des terrains situés sur la rue Massicotte.

M. Massicotte a commencé à oeuvrer à son compte en 1967 après avoir travaillé pour différents entrepreneurs de la région de Trois-Rivières pendant une dizaine d'années à sa sortie de son cours technique d'une durée de quatre ans. Il est l'unique propriétaire de l'entreprise. Son frère travaille présentement avec lui, à eux deux, ils couvrent la région de la Mauricie en entier. M. Massicotte a des clients dans divers domaines: importantes industries, les fermes des alentours, des particuliers, etc. C'est une entreprise stable depuis ses débuts tout en étant modeste, son propriétaire croit que cela ne changera pas au cours des prochaines années.

## MARCEL ROUSSEAU REFRIGERATION

Le commerce porte le nom de son propriétaire et fondateur: Marcel Rousseau Réfrigération. Le tout a commencé en 1967 quand M. Marcel Rousseau ayant obtenu son diplôme de technicien en réfrigération et appareils ménagers, a ouvert son atelier de réparation et aussi de vente de ces mêmes appareils avec service après vente.

M. Rousseau offre de bons prix et guide le client dans ses achats, il dit: "Si je présente au client ce qu'il lui faut sans chercher à lui imposer ce dont il n'a pas besoin, il calcule faire deux heureux, le client d'abord qui ne regrettera pas son achat et lui ensuite puisqu'il s'est fait un client fidèle".

La réparation occupe aussi beaucoup de son temps, rendant ainsi service à des centaines de clientes aux prises avec un problème soit de réfrigération, de cuisinière, de laveuse ou de sècheuse. Il dépanne aussi des centaines de cultivateurs en réparant leur refroidisseur à lait car aujourd'hui chaque cultivateur possède son refroidisseur à lait, c'est obligatoire. Quand il y a 300 ou 400 livres de lait dans ce refroidisseur à lait, c'est urgent car pour le cultivateur le lait c'est son gagne-pain. Le samedi, le soir, la nuit et même le dimanche il dépanne ces cultivateurs.

Le commerce a pris beaucoup d'ampleur depuis ses débuts car aujourd'hui les paroisses voisines et même des personnes de la ville font appel à ses services soit pour achat ou réparation. Depuis quelque temps, il y a un nouvel employé, son garçon qui lui aussi, suivant les traces de son père, aime

blen travailler dans ce domaine. Aussi il ne faut pas oublier la téléphoniste qui, à son poste du matin au soir, prend les appels des clients.

Les perspectives d'avenir sont bonnes surtout avec la relève. Cela va continuer encore pendant plusieurs années dans ce domaine tout en rendant de grands services à la population.

### MEUNERIE J. N. DESSUREAULT

Cette entreprise a été fondée en 1968 par son actuel et unique propriétaire, M. Jean-Noël Dessureault. L'idée de mettre sur pied ce type d'établissement a germé, d'une part, après avoir travaillé à la fabrication d'aliments pour animaux pendant une période de trois ans et, d'autre part, après avoir occupé le poste de gérant d'une importante entreprise dans le même domaine et ce pour un second stade de trois ans, soit de 1964 à 1967.



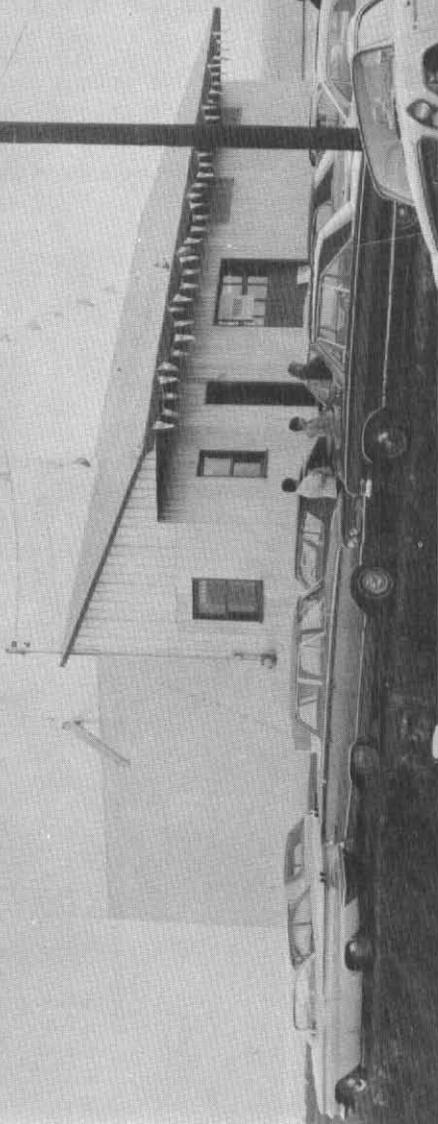
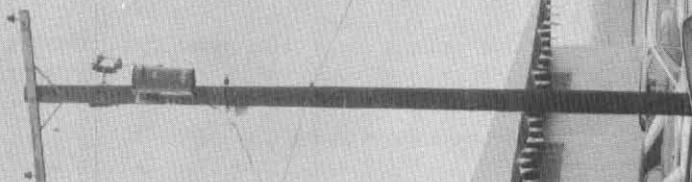
M. JEAN-NOEL DESSUREAULT, PROPRIETAIRE

Fort de cette expérience, M. Dessureault décide de se lancer à son propre compte. Après avoir mis au point les plans concernant son projet commercial, c'est au printemps 1968 que les travaux débutèrent puis, la machinerie fut mise en place. Les opérations démarèrent au commencement du mois de septembre, l'inauguration officielle eut lieu le dimanche 27 octobre 1968.

Le produit fabriqué touche tous les aliments pour animaux. En outre, la capacité de production hebdomadaire se chiffre à cent tonnes. (Il est fabriqué à partir de grains tels que l'avoine, l'orge, le maïs, le blé auxquels sont ajoutés concentrés et vitamines afin d'obtenir une moulée balancée convenant à chaque animal).

L'entreprise compte trois employés dont Jean-Paul Baril depuis le tout début. Les principaux clients sont surtout des producteurs laitiers ainsi que des éleveurs de porcs de la localité et des paroisses environnantes

MEUNERIE J.-N. DESSUREAULT



## SALON FERNANDE

Le 6 février 1968, Fernande S. Ayotte, ouvrait les portes du Salon Fernande. Depuis, elle y dispense tous les services pour avoir une belle coiffure : coupe, mise en plis, permanentes, traitement, etc. Deux employées l'aident dans son travail. Dans l'avenir elle aimerait agrandir et décorer son salon afin de le rendre encore plus agréable à sa nombreuse clientèle.

## CHAMPLAIN AMEUBLEMENT ENR.

Fondé en 1968 par M. Evariste Veillette, Champlain Ameublement Enr., est maintenant dirigé par son épouse, qui en est l'actuelle propriétaire. Sur rendez-vous, les clients peuvent, en se rendant chez Mme Veillette, choisir un matelas ou un mobilier de salon au moyen d'échantillon. La livraison s'effectue gratuitement. Bien que ce commerce n'ait aucun employé, le service y est toujours excellent. Le marché est limité mais Mme Veillette entend bien continuer à servir et à répondre aux besoins de sa clientèle au mieux de son expérience.

## BOUCHERIE LOUISON

C'est sur les instances de ses parents et amis que M. Louis A. Veillette (Louison) relevait, en février 1968, le défi d'ouvrir un commerce de viande avec son épouse Lisette. Il avait déjà travaillé 14 ans comme boucher-charcutier dans la boucherie de son père et environ deux ans pour M. Drouin à qui son père vendit sa boucherie. Il avait donc une solide expérience dans le domaine de la boucherie.

Le bâtiment où il s'établit en premier lieu lui a été vendu à prix très modique par M. Narcisse Cossette. Situé sur la rue



de l'Eglise, la bâtisse couvrait dix pieds de la façade et vingt pieds de profondeur, soit 200 pieds carrés de surface. En mai 1969, face à l'accroissement de la clientèle, le propriétaire décida de déménager son local sur la rue Notre-Dame et d'agrandir celui-ci pour totaliser ainsi une surface de 460 pieds carrés. De 1968 à 1971, pour maintenir la qualité de leur service, ils engagent M. Jacques Veillette qui y travaille depuis. En mai 1977, toujours devant l'accroissement de leur clientèle sise à St-Narcisse et dans les localités environnantes, M. et Mme Veillette décident de franchir une étape dans l'histoire de leur commerce, soit la construction d'un nouveau local de 960 pieds carrés. Celui-ci est toujours situé sur la rue Notre-Dame. En outre, lors de cette phase, s'est ajoutée une nouvelle employée, Mlle Rita Trudel.

Divers produits-maison sont à l'honneur au comptoir de la Boucherie Louison : tête fromagée, cretons français, cretons panés, saucisse maison, saucisse à l'ancienne, pizza, sous-marin, etc. Les consommateurs peuvent aussi s'y procurer du boeuf, du lard, du veau, de l'agneau, du poulet. La Boucherie Louison est également spécialisée dans la vente de viande pour congélateur et ce, en tout temps de l'année et c'est toujours un plaisir de préparer les viandes devant les clients. N'est-ce pas un service appréciable synonyme de courtoisie et de qualité ?

Dans l'avenir, M. et Mme Louis A. Veillette et leurs employés espèrent continuer à bien servir leur clientèle, toujours grandissante.

## COURTIER D'ASSURANCE GENERALE



M. Clément Adam a débuté comme agent d'assurance-vie. Ceci lui a donné l'idée de suivre le cours pour devenir courtier d'assurance, ce qui se réalisa en 1969, en devenant membre de l'Association des Courtiers d'Assurance du Québec. Il a ensuite ouvert son propre bureau d'assurances générales, dont il est l'unique propriétaire. Il transige avec une dizaine de compagnies.

Les services offerts à la population sont : l'assurance-vie, automobile, incendie, vol, responsabilités diverses, règlements d'accident et de sinistre.

Une secrétaire, résidente de St-Narcisse, aide à assurer le service à la clientèle. Depuis l'ouverture, son bureau a pris de l'expansion graduellement pour en arriver à un marché convenable. Il désire continuer à offrir de plus en plus de services à la population et augmenter ainsi le nombre de ses clients.

## GEORGES CLOUTIER ET FILS

Georges Cloutier & Fils est concessionnaire "Coop Universai" depuis 1970. Son unique propriétaire, M. Cloutier se spécialise dans la vente et l'installation d'équipement laitier. Ce commerce emploie périodiquement un ou deux employés surtout lors d'installation d'équipement. Le marché est excellent si bien qu'il serait facile d'employer deux personnes à plein temps. Les perspectives d'avenir sont en rapport avec la politique laitière. Tant que les agriculteurs prospéreront, il en sera de même pour M. Cloutier.

## MIEL MARCHAND

Son commerce étant situé au Rang St-Pierre, M. Chrystian Marchand a fait ses débuts en apiculture, il y a environ 8 ans, vers 1970. Ceci s'est fait d'une manière plutôt cocasse. Une compagnie de transport amenait vers La Tuque, 50 paquets d'abeilles. En cours de route, le conducteur échappa 2 paquets d'abeilles. C'est M. Marchand qui les ramassa, et dès ce moment, il commença à s'intéresser aux abeilles. De 2 ruches, il passa à 10, 40, 80, 150 et ce, jusqu'à environ 300 ruches.

Il vendait du miel à ses parents et amis, mais cela ne suffisait plus. Il fallait trouver d'autres clients. Il s'aventura chez un marchand de fruits et légumes où le propriétaire accepta d'emblée de vendre son produit. Entre-temps, il visita l'un de ses oncles, qui était depuis longtemps, commis-voyageur dans les produits alimentaires. Ce dernier lui offrit de l'introduire auprès de ses clients. D'épiceries en boucheries, M. Marchand établit son commerce de La Tuque à Trois-Rivières, fournissant plus de 150 épiceries, boucheries, naturalistes. . .

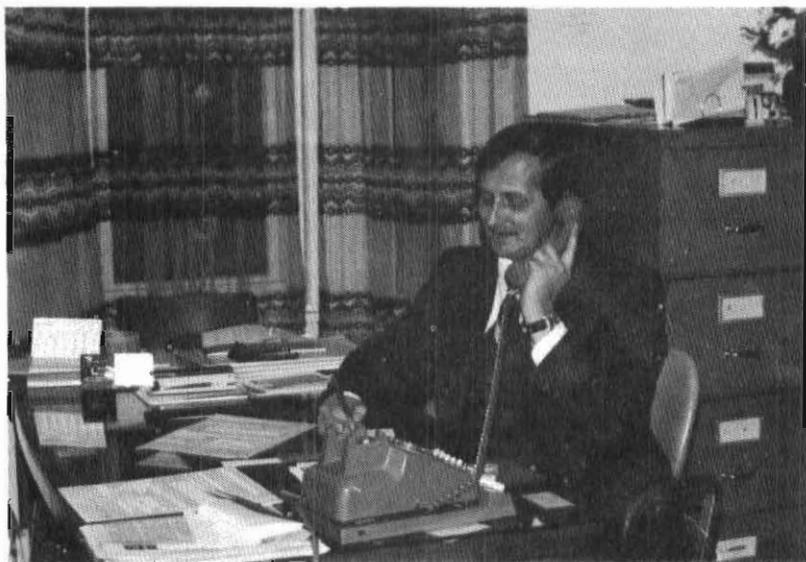
M Chrystian Marchand est l'unique propriétaire de ce commerce privé. Son épouse et lui s'occupent de l'administration. M.

Marchand fait la vente d'un produit pur, naturel et bénéfique pour la santé. Cette vente s'effectue en gros et en détail. Il offre à la population, le miel liquide, en rayons et crémeux. Il possède différentes sortes de miel, soit le miel de trèfle, de fleurs sauvages et de sarrasin. Leurs perspectives d'avenir sont de grossir le rucher et le commerce de la vente du miel et d'ouvrir un marché à Québec.

## ASSURANCES FOLEY INC.

C'est en 1970 que M. Marcel Foley achetait le bureau d'assurance de M. Raoul Jacob de St-Narcisse, il suivait les traces de son père, M. Laurent Foley, qui a débuté dans l'assurance vers 1943. En 1974, M. Marcel Foley s'unissait à son frère Gilles et à son père pour former la compagnie à charte, Assurances Foley Inc.

Cette compagnie s'occupe d'assurance-vie et générale. Ayant pris beaucoup d'ampleur depuis ses débuts, elle donne maintenant de l'emploi à trois personnes. Les perspectives d'avenir étant bonnes, peut-être s'y ajoutera-t-il d'autres personnes, c'est à souhaiter.



MARCEL FOLEY

## A. COSSETTE COIFFEUR POUR HOMMES

C'est grâce à une clientèle jeune que M. André Cossette a pu faire prendre un bon départ, en 1970, à son salon de coiffure pour hommes malgré la crise de la coiffure qui sévissait à ce moment-là. Maintenant ce sont des hommes de tout âge qui se rendent à ce salon pour une simple coupe de cheveux ou pour se faire faire la dernière nouveauté à la mode.

Ce salon a progressé énormément depuis ses débuts et son propriétaire espère que cela continuera ou tout au moins qu'il maintiendra une certaine stabilité.

## CANTINE CLAUDE ENRG.

Après avoir visité St-Narcisse et des paroisses environnantes, et ayant pensé opérer une cantine, la place me semblait encourageante. La décision de venir s'implanter ici a été facile à prendre. C'est donc en août 1972 avec ma famille que je suis arrivé à St-Narcisse.

Les approches pour opérer ma cantine dans les usines de St-Narcisse et St-Stanislas étant déjà faite, je commençai alors immédiatement mon trajet en allant vers Ste-Geneviève, Batiscan et Ste-Anne de la Pérade.

Mon travail consiste à faire nous-même la préparation des aliments, l'emballage et ensuite la distribution par camion vers les usines, les garages, la construction, en somme partout où l'on réclame une collation. Les tournois sportifs et récréatifs réclament aussi mes services.

Mon ouvrage débute tôt le matin par la préparation de mon stock pour la journée. Je charge ensuite le tout dans un camion réfrigéré et là, débute la ronde des endroits que je fais quotidiennement. Le midi, nouveau chargement pour l'après-midi. Cette route lui fait parcourir aux moins cent vingt-cinq milles par jour, beau temps mauvais temps.

Mais cet ouvrage me permet aussi de rencontrer une foule de personnes, d'avoir des contacts intéressants avec des gens de différents milieux.

Nous sommes très heureux, avec ma famille et moi, de faire partie de la belle paroisse de St-Narcisse.

*Claude Ouellette*

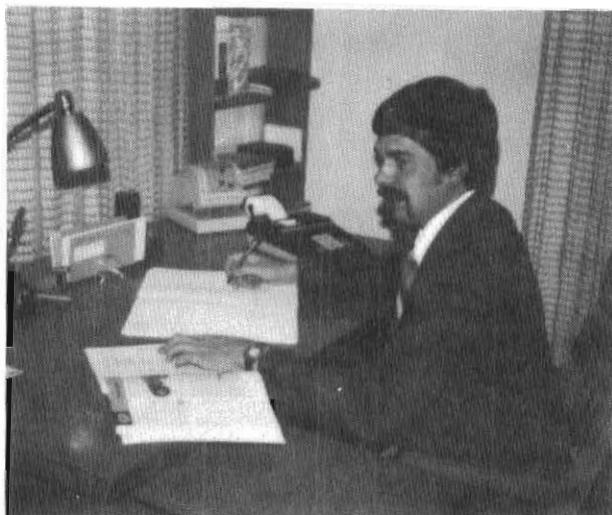
## BOUTIQUE DE LAINE

En 1973, Mme Cécile St-Arnaud ouvrait un petit commerce, dont elle est l'unique propriétaire. Au début, elle ne vendait que de la laine et des accessoires pour le tricot. Maintenant, à chaque année, elle ajoute de nouvelles lignes d'artisanat. Elle offre à la population des pièces murales, nécessaires pour le macramé, des tableaux en fil, des abat-jour, du fil à tisser et diverses fibres synthétiques.

Etant seule pour assurer le bon fonctionnement de ce commerce, il n'en reste pas moins qu'elle essaie de donner un excellent service à la population et qu'elle nous fait découvrir les nouveautés dans le domaine de l'artisanat.

## DENIS TRÉPANIÉ & FILS INC.

Denis Trépanier & Fils Inc., dont Denis Trépanier est propriétaire, a fait ses débuts en 1960 avec la vente et le service d'équipement laitier De Laval. Au début de 1974, l'entreprise a pris de l'expansion en ouvrant un nouveau département soit la vente et l'installation de bâtisses d'acier préfabriquées. Etant



DENIS TRÉPANIÉ

donné le surplus de travail qu'a apporté cette nouvelle ligne, c'est avec regret qu'a été discontinué, en 1877, la vente et le service d'équipement laitier.

Le conseil d'administration de cette compagnie à charte est le suivant :

Président : M. Denis Trépanier  
Vice-président : M. Benoît Trépanier  
Secrétaire : Mme Constance Trépanier.

Quinze à vingt personnes, dépendant du temps de l'année et pour la plupart d'en dehors, s'occupent de la vente et de l'installation de bâtisses commerciales et industrielles. Cela nécessite l'emploi d'une grande quantité d'acier, de laine minérale, de bois, de béton, d'armatures, etc. Cette entreprise compte parmi ses clients, des commerçants, des industriels, des manufacturiers et quelques cultivateurs. Il est à souhaiter que cette entreprise prospère encore autant qu'elle l'a fait depuis ses débuts.

*Denis Trépanier*

## COMPTOIR MUSICAL BROUILLETTE

Après avoir travaillé comme machiniste, M. Michel Brouillette décida d'abandonner ce travail et de mettre sur pied un mini comptoir de musique, soit en 1974. Vu qu'il jouait de la musique depuis plusieurs années, il put ainsi mettre son expérience au service des gens de St-Narcisse et des environs. Il débuta dans un petit local sur la rue Principale avec un inventaire de \$500.

Parmi les services offerts, on note l'installation d'antennes et de tours de télévision, la location de systèmes de son intérieurs et extérieurs, un orchestre de quatre musiciens pour tout genre de réception, une discothèque mobile, la vente d'instruments de musique neufs et usagés ainsi qu'un service de réparations d'appareils domestiques.

Le marché est proportionnel avec l'encouragement des gens et il espère que celui-ci ne cessera de s'accroître.

## R. & G. CONSTRUCTION

R. & G. Construction est une entreprise, qui se spécialise dans la construction et la rénovation de maison.

Située au 250 de la rue Jean, on peut contacter ses propriétaires: MM. Genest et Raynald Brouillette, au no 328-3475.

Fondée en 1974, par MM. Brouillette, cette entreprise porte le statut de société, et emploie 4 employés, tous de St-Narcisse.

## TABAGIE PAQUETTE

La Tabagie Paquette a été fondée en août 1974 par M. Jean Cossette. Elle a été vendue en novembre 1976 à Rolandé et France Paquette. En février 1978, France Quessy laisse sa part et Mme Rolande Paquette en devient l'unique propriétaire. Son commerce est privé et il n'y a pas de conseil d'administration. Elle engage deux employés à temps plein et trois à temps partiel.

La Tabagie Paquette vend une grande variété de choses: revues, cigarettes, articles scolaires, dépanneur, cadeaux, cartes... Ce commerce dessert la population de St-Narcisse et des paroisses avoisinantes, sans compter de nombreux passants.

Depuis sa fondation, la Tabagie Paquette a connu une augmentation assez importante, tant au niveau de la clientèle qu'à celui de la variété de la marchandise qu'elle nous offre. Selon Mme Paquette, l'avenir lui apparaît très prometteur pour un commerce comme le sien et elle fait tout pour répondre aux besoins de la population.

## HOTEL BALMORAL

Situé le long de la route 359, allant en direction de Grand'Mère, l'Hôtel Balmoral, anciennement Le Relais de M. Marcel Brouillette, a été mis sur pied par ses actuels propriétaires MM. Roger Dumas et Paul Beaugard.

Ce commerce offre un divertissement à toute la population de St-Narcisse et des paroisses avoisinantes; on peut y passer une amusante soirée en bonne compagnie. Neuf personnes des environs s'emploient à y donner un service toujours excellent. Bien que ce commerce ait pris beaucoup d'ampleur, ses propriétaires sont d'accord pour servir une clientèle de plus en plus nombreuse.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que l'hôtel est à vendre.

## SALON DIANE

Salon Diane est un salon de coiffure situé au 331 rue Principale dont la propriétaire est Mme Gilles Boucher. L'ouverture du salon s'est effectué en octobre 1974. Mme Boucher en est très fière étant donné qu'elle est native de la paroisse. Sa profession permet de rencontrer la population locale.

Mme Boucher avoue que les gens aiment être bien coiffés, ainsi la coiffure est un art. Par les congrès de mode en coiffure elle peut leur offrir des conseils appropriés aux tendances actuelles. L'éventail des services offerts est : shampooing, coupe de cheveux, mise en pis, brushing, permanente, etc. On peut aussi se procurer perruques et postiches à ce salon.

Mme Boucher entend bien ne pas être en reste à l'occasion des Fêtes du 125ième anniversaire de St-Narcisse. C'est ainsi qu'elle proposera à ses clientes des coiffures appropriées à leurs robes d'époque. Elle croit que la mode de la coiffure devrait être un retour pour accompagner la mode vestimentaire.

## FLEURISTE HELENE ENR.

Fleuriste Hélène a ouvert ses portes en 1976 grâce à Hélène Trudel du Lac à La Tortue. Pour cause de maladie, Hélène vendit un an plus tard à Cynthia et Gaétan Trudel. Ceux-ci, à la naissance de leur enfant décidèrent de vendre. Et depuis août 1978, Joane Matteau de Grand'Mère a repris la relève et essaie de rendre ce petit commerce le plus florissant possible.

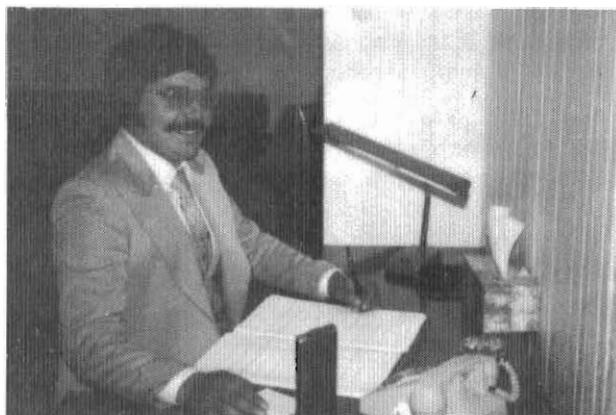
En plus de retrouver des plantes vertes en grand nombre, il y a un vaste choix d'arrangements de fleurs de soie, séchées ou naturelles pour toutes les occasions.

Poterie macramé et batik ajoutent un petit cachet à cette boutique.

La livraison est gratuite dans tous les villages avoisinants jusqu'à Grand'Mère et Shawinigan-Sud.

Chez Fleuriste Hélène Enr. il y a toujours un petit quelque chose qui fait plaisir à donner ou à recevoir.

## LES ENTREPRISES BERGERON



MAI 1976

Messieurs Guy et Jean-Pierre Bergeron fondent les Entreprises Bergeron Enrg. sous forme de société. Une moyenne de six employés est en majorité, main-d'oeuvre locale.

Les principales activités se concentrent dans l'excavation, le transport en vrac, l'installation de piscines creusées et hors-terro pour la région no 04. L'équipement permet de faire le déneigement résidentiel et industriel.

Les Entreprises Bergeron sont aussi distributeurs des produits Pétroliers Sonic pour la Coopérative Fédérée de Québec. Ils sont fiers d'être au service de la population. Ils veulent donner entière satisfaction aux clients de St-Narcisse et des paroisses environnantes.



## BOUCHERIE BEDARD

Boucherie Bédard ouvrait ses portes en 1976. Ses propriétaires, MM. Eloi et Léo Bédard offrent à leur clientèle des viandes de choix. Ils partagent leur temps entre leur boucherie de St-Narcisse et le marché de Shawinigan où ils servent de leur mieux leurs nombreux clients, ce qu'ils espèrent faire encore pendant longtemps.

## BRICOLAGE ARTISANAL

La boutique de Bricolage Artisanal a été fondée par Mme Micheline Bureau en 1977. Elle a toujours désiré ce genre de commerce, dont elle est l'unique propriétaire. Elle administre son commerce et elle sert aussi ses clients. Elle vend des pièces d'artisanat et de bricolage, ex : métier à tisser et toutes sortes de petits outils : perles, chenille bossée, fourrure synthétique, etc ...

Etant encore à ses débuts, Mme Bureau ne connaît pas encore l'ampleur du marché. Cependant, elle offre ses services à toutes les paroisses environnantes. Sa clientèle est surtout formée de dames et d'enfants. Pour l'avenir, elle aimerait bien devenir le Centre du Bricolage Artisanal.

## H. R. DISTRIBUTION ENR.

Voici le bureau de direction de H. R. Distribution Enr.,

Directrice du personnel :	SUZANNE MONGRAIN ROSS
Secrétaire comptable :	MARIE COSSETTE
Directeur du service technique et sanitaire :	ROBERT PAQUETTE
Préposé aux urgences et installations :	DANIEL ROSS

Il y a un an (1977), H. R. Distribution Enr., aménageait dans une bâtisse déjà existante de 24' x 30', un magasin et un bureau pour le service à la clientèle.

Il y eut aussi inauguration d'un service à la ferme, avec un camion pour la distribution l'entretien et la réparation d'équipements essentiels aux cultivateurs tels que: lactoduc, refroidisseur à lait, systèmes à vide et les équipements de ferme.

Après un an d'opération, le service de distribution comprend trois unités mobiles, qui desservent 40 milles à la ronde, en plus d'un magasin et bureau, un entrepôt de 36' x 56' contenant des pièces de réparations et de la machinerie neuve et usagée .

H. R. Distribution Enr. est dépositaire accrédité des compagnies suivantes: Jutras, équipement de ferme, Chore-Boy, équipement laitier.

On y répare aussi les marques les plus connues et il y a en magasin les pièces nécessaires à ces réparations.

Les propriétaires de ce commerce envisagent l'avenir avec optimisme et confiance.

Et depuis peu de temps, (1978), distributeur des produits De Laval.

## GARAGE MICHEL GELINAS

Récemment, en 1977, M. Michel Gélinas a ouvert un garage, situé sur la rue Principale en direction de St-Stanislas. Il s'agit d'un commerce privé, dont il est l'unique propriétaire et administrateur. Il ne compte aucun employé à son service.

Le garage Gélinas nous offre le service de mécanique générale. L'ampleur de son marché est local et son commerce a progressé depuis ses débuts. Ses perspectives d'avenir sont très bonnes.

## CLAUDIEN COSSETTE

En 1977-1978, M. Claudien Cossette aménageait un garage déjà existant pour les réparations des véhicules. Il lui fallut

aussi se procurer tous les outils nécessaires à ces ouvrages. Il a suivi un cours de peinture et de débosselage d'une durée d'un an et a déjà travaillé un an dans ce domaine.

Il offre à la population un service de peinture, débosselage, anti-rouille, soudure ou tout ouvrage général. On peut dire aujourd'hui que ça va bien dans son travail et il espère améliorer de plus en plus afin de persister à bien servir ses clients.

## M. & R. ALIGNEMENT

Le 19 avril 1978, Marcel et Jean-Rock Pronovost, deux frères, décidèrent d'ouvrir un garage. La construction de leur bâtisse remonte en septembre 1977. Ils se spécialisent dans l'alignement et le balancement des roues (pneus conventionnels, radiaux, roues de magnésium et d'alliage d'aluminium). Ils offrent également d'autres services comme la vente et la pose d'amortisseurs, ainsi que la vente de pneus Michelin.

Ils sont aussi dotés d'équipement moderne, tels que : machine à aligner, balanceur électronique, démonte-pneus pour roues conventionnelles, de magnésium et d'alliage d'aluminium. Ces instruments permettent d'effectuer un travail précis et rapide.

Ils n'ont pas d'employés à leur service. Leur clientèle, s'est recrutée depuis ses débuts dans la paroisse même et dans les villages environnants.

Misant sur la qualité et l'efficacité du travail effectué, ils désirent continuer à offrir à la population de St-Narcisse et des environs, ces mêmes services dans les années à venir.

## "SALON SIMONE"

Ce nouveau salon de coiffure est au service d'une vaste clientèle depuis quelques mois seulement. Simone possède dans le marché de la coiffure une expérience enviable.

Ayant graduée comme maîtresse-coiffeuse en 1955 après un cours à l'École St-Louis de Montréal approuvé par le Ministère de l'Éducation aux Hautes-Études Commerciales du Québec, elle sut dès cet instant faire profiter de ses talents à toutes celles ayant soin de leur beauté.

Afin de se conformer aux normes gouvernementales et du Comité Paritaire, elle dut faire les cours de cosmétologie, d'hygiène et de dermatologie.

Ayant eu à faire bénéficier de sa compétence à des endroits tels Longueuil, La Tuque, Grand'Mère, Ste-Flore, St-Maurice, vous pouvez en toute confiance, faire appel à ses services.

Le salon de coiffure Simone est situé à 671, rue Principale, tél.: 328-3994.

## PÂTISSERIE NORMAND QUESSY

On peut en se rendant au 76 rang de la Grande Ligne ou en téléphonant au numéro : 328-3874, acheter de délicieuses pâtisseries de tous les genres, des tartes, des pâtés et des fèves au lard. L'idée d'ouvrir un commerce de ce genre est venue à M. Normand Quessy il y a deux ans mais ce n'est qu'en 1978 que son projet se réalisa. Il n'y avait aucune crainte à avoir avec une expérience de 8 ans dans ce domaine.

Des personnes de la paroisse et des alentours aident M. Quessy à satisfaire une clientèle de plus en plus nombreuse. En effet, ce commerce dessert les régions de St-Narcisse, St-Stanislas, St-Luc et Ste-Geneviève. Bien que le marché soit excellent, M. Quessy espère bien l'agrandir encore.

MATELAS CENTURION INC.



Bientôt dans la paroisse, c'est-à-dire vers la mi-décembre, une nouvelle manufacture de matelas ouvrira ses portes. MATELAS CENTURION INC. aura une capacité d'environ 800 unités par semaine. Nous invitons donc, tous les marchands de meuble de la province à venir nous rencontrer, car la vente se fera en gros seulement. La compagnie comprend cinq associés-actionnaires à part égale dont le bureau de direction est formé comme suit :



Président : Hector Blaquière;  
Vice-président : Geo. André Cossette;  
Secrétaire-trésorier : Roger Brouillette;  
Directeurs : Jocelyn Cossette et Gilles Gervais.



# Le Barrage

## Le "Barrage"

Un peu d'histoire topographique aidera à mieux saisir l'immense entreprise que fut le "Barrage". En arrivant à St-Narcisse, la Rivière Batiscan se resserre dans une longue et étroite gorge qui traverse la montagne, parallèle au St-Laurent, et qui lui barre le passage; la rivière subit alors une descente considérable pour s'écouler plus loin dans la vallée de Ste-Geneviève de Batiscan et rejoindre le St-Laurent à Batiscan.

Or cette descente produit une longue suite de rapides puissants qui se prolongent sur un parcours d'un mille et demi, et qui se divise en trois chûtes principales : celle de la tête est appelée "Chûte plate", et celle du bas "Chûte de la Cheminée". Celle-ci doit sa dénomination à une curiosité naturelle. Avant que la chûte ait creusé son lit actuel, lorsque les remous couvraient les rochers du rivage, un quartier de roc se trouva emprisonné dans une fissure, et là, il subit un mouvement giratoire, qui à la longue, creusa un vaste trou cylindrique, aux bords parfaitement polis, d'environ 15 pieds de profondeur et de 6 pieds de diamètre. Détail étonnant, la pierre arrondie par ce travail fut rejetée finalement sur le bord supérieur de la cheminée, et resta là en équilibre menaçante, appuyée seulement sur une étroite arête.

Or vers 1890, M. John Frégeault, des Trois-Rivières, organisa la North Shore Power qui acquit des droits sur une partie de ces chûtes et y construisit un barrage de 100 pieds de longueur par 40 pieds de hauteur ainsi qu'une usine hydro-électrique; l'eau s'engouffrait dans un tuyau de 7 pieds de diamètre emboîté dans la Vanne du barrage, descendait 200 pieds plus bas pour entrer dans une petite usine en pierre, et là, actionnait trois turbines horizontales; le courant électrique ainsi généré était ensuite transmis aux Trois-Rivières, une distance de 18 milles, par des fils suspendus à des poteaux en bois. Ce fut la première ligne de transmission de l'Empire Britannique et très souvent des ingénieurs étrangers venaient l'examiner. C'est cette usine, à St-Narcisse, qui a fourni exclusivement l'électricité aux Trois-Rivières pendant plusieurs années.

Le vieux barrage fut construit entre les années 1893 et 1897. Ses pierres, provenant du lit de la rivière, ont été trans-

portées à l'aide de chevaux, taillées puis placées par les maçons.

En ce temps-là, les parafoudres n'existaient pas et, à l'approche d'un orage, tout courant devait être coupé. Un ancien opérateur disait que les turbines n'avaient pas de régulateur et que pour ouvrir ou fermer les vannes on utilisait un volant à main. L'électricité n'étant utilisée que pour l'éclairage, la charge ne subissait pas de fluctuations soudaines et l'opérateur parvenait à régler la tension électrique. Les premiers transformateurs étaient tous du type sec et on les appelaient "Cochons" à cause de leur forme cylindrique de laquelle sortaient quatre petites pattes. Quand on entendait quelqu'un dire : Un autre cochon de brûlé, on savait qu'un court-circuit s'était produit dans un transformateur.

En 1902, on procéda à l'agrandissement de l'usine et on y perfectionna l'installation par l'addition d'une génératrice qui était contrôlée par un régulateur de vitesse, contrairement aux deux "Stanley" dont le contrôle était manuel. L'opérateur travaillait dans cette usine 8 heures par jour et devait voir au bon fonctionnement des appareils.

Dans les premiers temps de sa mise en opération, l'usine ne fonctionnait que le soir puisqu'elle servait à éclairer les rues et les habitations de Trois-Rivières. Par la suite, elle fonctionnait le jour pour alimenter les "tramways" qui servaient au transport en commun. Peu après, elle produisait de l'électricité vingt-quatre (24) heures par jour alimentant ainsi les usines de cette ville.

L'idée de construire cette usine à St-Narcisse vint de ce fait qu'à l'époque, les usines qui requéraient une force motrice fonctionnaient par des "machines à vapeur"; celles qui fonctionnaient avec des moteurs électriques possédaient une centrale hydro-électrique locale, mais à Trois-Rivières cette éventualité était impossible. St-Narcisse était de par sa géographie et sa proximité un endroit désigné à l'implantation de cette usine.

En 1904, monsieur Welly Garceau a commencé à installer les lampes au village de St-Narcisse. Il travaillait pour la North Shore Power dont le président étant un nommé Kalbay. Les installations furent commencées au printemps, à l'église. Durant l'été, on installa des lampes dans les maisons privées. Chaque propriétaire devait en faire poser au moins trois; cela coûtait cinq dollars. Le prix de l'électricité était fixe : \$0.35 par an pour la première lampe, \$0.34 pour la deuxième et \$0.33 pour la dernière. Il fallait couper le courant dans le village lorsqu'on illuminait l'église. De plus, tous les fils

extérieurs étaient nus, en cuivre. Cette installation dangereuse fut condamnée par un Belge envoyé en inspection par le gouvernement. Les rues du village furent illuminées en 1922. Les rangs ont été électrifiés en 1948.

En 1907, la North Shore Power, tout en conservant son nom, fut vendue à la Shawinigan Water & Power qui perfectionna l'usine, augmenta son rendement pour fournir le courant à plusieurs paroisses du comté de Champlain ainsi qu'aux fourneaux à chaux et à la Fabrique de peinture de Red Mill, de St-Louis de France.

Ses trois dynamos avaient une puissance totale de 1,000 chevaux-vapeur et un rendement de 24,000 Kilowatts par 24 heures. A l'automne de 1923, le Ministère des Terres et Forêts de Québec vendit à l'enchère la chute "de la cheminée"; et comme la North Shore Power possédait déjà une partie des chutes de St-Narcisse, elle en acquit le reste au prix de \$1,500.00, étant le seul enchérisseur. Or c'est la reconstruction complète de ce pouvoir hydro-électrique qui constitua l'immense entreprise que fut le "barrage".

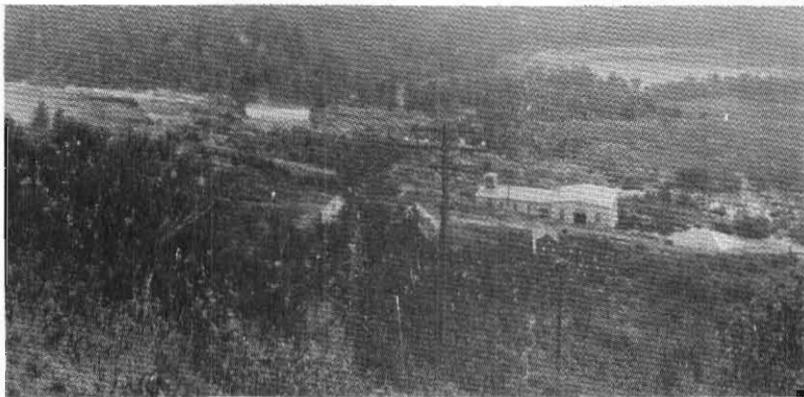
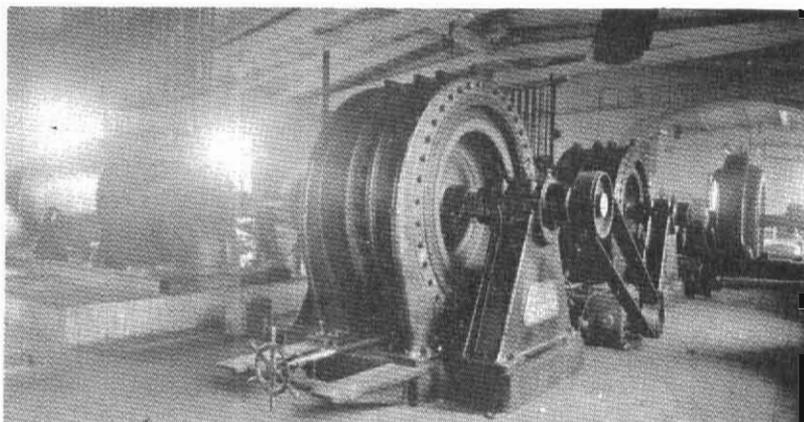


PHOTO DU PREMIER BARRAGE ET DE LA  
PREMIÈRE CENTRALE ÉLECTRIQUE DE ST-NARCISSE

Commencé en octobre 1924, le "Barrage" employa jusqu'à 800 hommes à la fois. Sous la direction de MM. Luscomb et Wyman, cette entreprise gigantesque pour l'époque se réalisa avec très peu d'accidents et une seule perte de vie. Ce fut une ère de prospérité pour St-Narcisse et les quelques abus qui tentèrent de se glisser, tels : —le travail du dimanche, la boisson, furent vite réprimés, grâce à une intervention opportune du Procureur Général.

On peut diviser le travail de cette vaste construction en trois parties : 1.— Le Barrage proprement dit, dont la chaussée a trois arpents de largeur et comprend l'ouverture du tunnel, trois portes mobiles et un trop-plein par où se déverse la rivière. 2.— Le premier tunnel souterrain, creusé dans le roc solide à une profondeur moyenne de 150 pieds; il contient un long tube en béton armé de 13 pieds de diamètre intérieur, qui conduit l'eau sur un parcours de 4,200 pieds jusqu'à l'usine située au bas des chûtes. Au bas de celles-ci on a installé un immense réservoir en béton armé de 40 pieds de diamètre et de 65 pieds de hauteur au-dessus du tunnel et qui sert d'amortisseur en recevant un supplément d'eau lorsque le flot se rue sur les turbines. 3.— Enfin, l'usine même où grondent les deux grosses turbines dynamos de 15 pieds de diamètre, transformant 23,000 chevaux-vapeur en courant électrique de 66,000 volts.

Les turbines viennent des ateliers de la Dominion Bridge Co. de Lachine. Les générateurs sont l'oeuvre de la Westing-



LA PREMIÈRE TURBINE DE CETTE CENTRALE.

house C. de Hamilton, Ontario. En position verticale, l'axe de ces machines géantes fait 187 révolutions à la minute, formateurs qui contrôlent le voltage et peut le faire monter chacun des générateurs communique à une série de transformateurs de 6,000 à 66,000. Une nouvelle ligne de transmission a été construite de l'usine aux Trois-Rivières où elle est reliée à la ligne de la Shawinigan Water & Power. La construction de cette usine était la réalisation du contrat conclu entre la Compagnie et le Gouvernement du Québec. C'était aussi une transformation colossale de l'usine primitive établie en cet endroit.

C'est cette transformation que l'on célébrait le 25 octobre 1926, puisque c'est ce jour-là qu'eut lieu l'inauguration officielle de la nouvelle usine hydro-électrique communément appelée "Le Barrage". En réalité, le courant avait été lancé sur les fils le 15 septembre 1926.

Après un lunch intime où les autorités religieuses et civiles étaient représentées, des discours furent prononcés par le secrétaire de la Cie Shawinigan M. J. Wilson qui présidait, C. S. Saunders, gérant général de la Shawinigan Engineering, M. Wilbrod Boulanger, Maire de la paroisse, l'échevin J. B. Loranger, pro-maire des Trois-Rivières, le Sénateur Jacques Bureau, Arthur Bergeron, pro-maire de Ste-Geneviève, W. B. Baptiste, gérant de la North Shore Co. et par M. le curé Panneton de St-Narcisse. Après le banquet, tous se transportèrent dans la salle où les machines engendrent lumière, force, chaleur et M. le curé procéda à la bénédiction.

En 1928, soit deux ans après l'entrée en opération de la centrale actuelle, on désaffecta le "centrale de pierre". On précéda à la remise des appareils pour soi-disant en faire un musée national. Ce rêve tomba en poussière alors qu'en 1944 on fit démolir la première partie de la centrale et on vendit les appareils pour du vieux fer.

En 1954, un monument fut élevé avec des pierres provenant de la première centrale pour commémorer la construction, en 1897, de la première grande ligne de transmission de l'Empire Britannique.

En 1963, la partie encore existante de la vieille centrale ainsi que le mur du vieux Barrage furent déclarés Monument Historique par le Ministère des Affaires Culturelles de la Province de Québec suivant Arrêté en Conseil Numéro 255 de la Chambre du Conseil Exécutif, en date du 19 février 1963 et publié dans la Gazette Officielle du Québec le 9 mars 1963, Volume 95, Numéro 10, Page 1221.

Par suite de la nationalisation de l'électricité par le gouvernement du Québec, l'Hydro-Québec a acquis la majorité des actions de la Compagnie Electricité-Shawinigan; et de ce fait, l'Hydro-Québec est actuellement le propriétaire du Barrage de St-Narcisse.

Après de multiples efforts déployés, durant les années 1970 et 1977, par des gens de bonne volonté pour le développement du Barrage de St-Narcisse, est formé en 1978 un comité pour la création, le long de la Rivière Batiscan, d'un Parc Provincial, dans les paroisses de St-Stanislas, St-Narcisse et Ste-Geneviève de Batiscan, dans le comté de Cham-



LE BARRAGE ACTUEL DE ST-NARCISSE,  
SUR LA RIVIÈRE BATISCAN.

plain. Le territoire concerné par la création de ce Parc commence aux Chûtes à Murphy, dans la paroisse de St-Stanislas, et s'étend jusqu'aux Grands Rapides, dans la paroisse de Ste-Geneviève de Batiscan, englobant donc tout le site du Barrage de St-Narcisse.

A l'intérieur de ce projet, sur le site du Barrage de St-Narcisse sont prévues des activités ou attractions tant de nature culturelle que de nature plein-air.

Au point de vue culturel, les travaux suivants pourraient être réalisés :

a.— La reconstruction de la vieille centrale qui a été démolie et l'installation à l'intérieur de cette partie de une ou deux turbines qui pourraient être remises en état de fonctionner. Ces turbines pourraient être alimentées par l'eau qui est actuellement déversée et non utilisée par l'Hydro-Québec. Cette eau pourrait être acheminée à l'intérieur du mur de pierres et là former un bassin. Les turbines pourraient fonctionner à des périodes de temps bien déterminées.

b.— La réfection du vieux mur de pierres et le nettoyage de la canalisation de l'eau.

c.— Le récupération de la machinerie. Suivant certaines informations, l'Hydro-Québec doit bientôt mettre de côté des turbines semblables à celles qu'il y avait dans la vieille centrale. Il y aurait peut-être possibilité d'obtenir de l'Hydro-Québec ces turbines.

d.— Le création d'un musée dans la bâtisse qui existe encore aujourd'hui. Dans ce musée, seraient exposés tous

les objets se rapportant à l'électricité. Il pourrait aussi y avoir un audio-visuel par lequel l'histoire de l'électricité serait relatée.

Tout cela pourrait constituer un attrait touristique de premier ordre : l'existence sur un même site d'un barrage tel que celui construit en 1897 par de North Shore Power et le barrage actuel de St-Narcisse qui a été construit entre les années 1922 et 1926 et qui est toujours en opération après avoir été automatisé depuis. Sur le même site, les touristes seraient à même de comparer la méthode utilisée en 1897 et celle utilisée de nos jours pour la fabrication de l'électricité. Ils pourraient constater l'évolution qui s'est produit dans ce domaine.

Du côté plein-air, les possibilités sont immenses. Le paysage, tout le long du site, est d'une extrême beauté. Pour que les touristes et la population en général puissent profiter de ce décor enchanteur, la randonnée pédestre devrait être encouragée par la construction de sentiers, les uns qui longeraient la Rivière Batiscan pour admirer de près les chûtes et les rapides et les autres au sommet des falaises pour avoir une vue d'ensemble. L'installation de belvédères à différents endroits, soit au pied d'une chûte, soit au haut d'une falaise où le panorama est exceptionnel, rendrait les randonnées plus intéressantes.

A l'intérieur du parc, d'autres sports pourraient être créés : — Le camping avec un minimum de services, soit le service d'eau (il y a de nombreuses sources d'eau) et le service des toilettes. Ce terrain de camping pourrait être aménagé sur l'île, près de l'ancien barrage qui a été déclaré site historique.

— La pêche : différentes sortes de poissons peuvent être pêchés dans la Rivière Batiscan. Il y a le doré, l'achigan, le maskinongé et de l'esturgeon. En amont du barrage actuel l'on pourrait ensemercer de l'achigan sans trop de difficulté et un lac artificiel pourrait être aménagé pour l'ensemencement de la truite. Actuellement, en aval du Barrage de St-Narcisse un sanctuaire de pêche a été créé et ce sanctuaire de pêche est destiné à protéger les frayères à doré.

En parlant de protection des animaux, l'on pourrait créer dans le parc une réserve de chevreuils. Tant du côté Ouest que du côté Est de la Rivière Batiscan, à la hauteur des paroisses de St-Narcisse et de Ste-Geneviève de Batiscan, des chevreuils séjournent à cet endroit en bon nombre. Selon certains, le nombre de chevreuils seraient d'une trentaine alors que d'autres prétendent que ce nombre

serait supérieur à cinquante. Pour la protection de ces chevreuils, il serait bon que cette zone soit déclarée "Réserve de Chevreuils".

Les autres sports qui pourraient y être créés sont les suivants : — le bateau à voile, le canot, le canot-kayac, la traîne sauvage et le ski. Une piste cyclable pourrait aussi être aménagée facilement du côté Est de la Rivière Batiscan et cette piste, d'une longueur de quatre milles, relierait les paroisses de Ste-Geneviève de Batiscan et de St-Stanislas. Actuellement, Il existe une piste de ski de fond et une piste de moto-neige.

En guise de conclusion, l'on peut affirmer sans crainte que l'endroit appelé "Barrage de St-Narcisse" a un passé immensément riche et qu'il serait malheureux qu'il ne soit pas développé. Il faudrait faire revivre, en partie, la vieille centrale électrique et créer un musée relatant l'histoire de l'électricité, le tout complété par des activités de plein-air. Cet endroit deviendrait un attrait touristique et son développement serait bénéfique pour les paroisses environnantes.

*Gilles Veillette, N. P.*

## LA SOIREE CANADIENNE A LA TV

(Canal 7, Sherbrooke)

enregistré le 6 janvier 1979 et télédiffusé le 3 mars 1979



M. Clément Carignan, responsable du comité des soirées sociales, a eu la charge de préparer, avec l'aide de quelques concitoyens dévoués, l'émission "Soirée Canadienne" au canal 7, afin de commémorer le 125<sup>e</sup> anniversaire de notre paroisse.

Sa tâche a consisté à recruter nos talents locaux, qui ont eu la joie de représenter St-Narcisse le 3 mars 1979.

Félicitations à tous les participants et un sincère merci à M. Clément Carignan qui, grâce à son dévouement, a su faire de cette émission une réussite.

### FILM...

(Itinéraire suggéré)

- 1 — Arrivée da Ste-Geneviève  
(Chalet de la Montagne)  
(Parcarte 125e St-Narcisse)  
(Vue panoramique village)
- 2 — Eglise
- 3 — Ecoles
- 4 — Centre d'Accueil
- 5 — Caisse Populaire
- 6 — Tennis

### ST-NARCISSE

- 7 --- Fermes
  - 8 --- Garage Municipal
  - 9 --- Industries
  - 10 --- Barrage
- Emission "Soirée Canadienne"  
Télé 7
- Paroisse --- St-Narcisse
- Organisateur --- Clément Carignan

## TEXTE DE NARRATION

### SITE

La paroisse de ST-NARCISSE est située dans la profondeur des Seigneuries de Batiscan et de Champlain à 12 milles environ du fleuve ST-LAURENT sur le plateau qui s'élève à 400 pieds au-dessus du niveau de la mer et donne l'impression des plaines de l'Ouest canadien.

Elle est traversée par quatre rivières : — "Batiscan" — "DES CHUTES" — "AU LARD" — "AUX FOURCHES" — enfin, un coteau rocailleux et boisé la traverse dans toute sa largeur.

### HISTORIQUE

Le pionnier LOUIS COSSET, venu de STE-GENEVIEVE DE BATISCAN s'y établit vers 1804.

Près de 125 ans d'histoire ont apporté à ST-NARCISSE, avec ses transformations une réputation de municipalité hospitalière où chacun y trouve son coin au soleil.

Autour de l'Eglise paroissiale se regroupent deux écoles élémentaires : NOTRE-DAME de la CONFIANCE — et — ST-JOSEPH, alors que les étudiants du secondaire fréquentent la POLYVALENTE STE-GENEVIEVE.

La paroisse est dotée d'un CENTRE d'ACCUEIL pour personnes âgées pouvant accueillir une quarantaine de pensionnaires.

ST-NARCISSE bénéficie des services d'une CAISSE POPULAIRE très moderne établie depuis 70 ans en présence de M. ALPHONSE DESJARDINS lui-même.

La BIBLIOTHEQUE municipale contribue à l'enrichissement intellectuel des paroissiens, elle est logée dans la salle municipale.

L'ARTISANAT est à l'honneur grâce à l'initiative de l'A. F.E.A.S. mouvement très actif.

L'organisation des loisirs favorise tous les groupes autant l'été que l'hiver : "hockey, — balle-molle, — tennis, — ballon-balai, sont à l'honneur."

Un GARAGE MUNICIPAL, ainsi qu'un système d'aqueduc et un équipement complet pour l'ouverture des chemins d'hiver, répondent aux besoins de la population.

## INDUSTRIES

Une partie de la population rurale vit de l'industrie laitière et l'aspect des fermes témoigne de la prospérité des exploitants.

De nombreuses industries ont largement contribué à l'essor économique de notre paroisse : on y fabrique des — MATELAS — FEUTRE A REMBOURRAGE — MOBILIERS DE SALON — SOMMIERS — TUYAUX DE CIMENT — on y trouve aussi L'EQUIPEMENT INDUSTRIEL — ainsi que deux EBENISTERIES — pour la fabrication d'armoires de cuisine et mobilier très cívares.

## BARRAGE

Au point de vue topographique, ST-NARCISSE jouit, depuis 1897, de l'établissement d'une centrale hydro-électrique sur la rivière Batiscan à l'endroit nommé le "BARRAGE—" Ce fut la première ligne de ... transmission à haute tension ... de l'EMPIRE britannique.

A la demande de la municipalité, la vieille centrale et le terrain qu'elle occupe, ont été proclamés "MONUMENT" et "SITE HISTORIQUE" par le gouvernement.

La centrale de St-Narcisse qui a son histoire, sise dans un décor de montagne, offre l'hospitalité à de nombreux touristes. Les abords du grand lac artificiel, couverts de riche verdure, permettent aux visiteurs de profiter du grand air, de la fraîcheur de l'eau, et même aux amateurs de pêche de faire de belles prises au pied des chutes enchanteresses.

*Mme Joël Cossette*



*Première rangée* : (assis), Madame et M. le maire Henri St-Arnaud, M. le curé Jean Gagnon, M. et Mme Clément Carignan, organisateur, M. et Mme Eggyn Desseureault, M. et Mme Claude Pronovost, M. et Mme Clément Adam, M. et Mme Léopold Simon.

*Deuxième rangée* : (debout), Johanne Cossette, Daniel Veillette, M. et Mme Jean-Paul Baril, M. et Mme Edgar Pronovost, M. et Mme Jean-Guy Gervais, Dany Matton, M. et Mme Lionel Matton, Lorraine Goyette.

*Troisième rangée* : (assis), M. et Mme Richard Cossette, M. et Mme Joël Cossette, M. et Mme Georges Simon, M. et Mme Jacques Baril.

*Quatrième rangée* : (debout), Manon St-Arnaud, Lucie Demers, M. et Mme Jean-Jacques Cossette, Raymonde Cossette, Gilles Descôteaux, M. et Mme Denis Demers, M. et Mme Jean-Baptiste Boulanger, M. et Mme Bertrand Jacob.



*Explication de ce sigle :*

- I = Industrie au centre (dominante)
- C = Commerce et industries sont situés au coeur de la paroisse.
- L = Louis                      C = Cossette
- A = Agriculture — Les agriculteurs entourent les industries et les commerces.
- † = La fol des parolssiens.
- A = La pointe du triangle vers le haut symbolise l'avvenir, l'idéal des parolssiens.
- = Le noyau paroissial, l'âme de la paroisse.  
Couleur verte symbolise l'espérance d'un bel avenir pour St-Narcisse.

*Mme Clément Adam*

## CONCLUSION

Paroissiens de St-Narcisse, vous surtout, jeunes gens et jeunes filles, qui venez de lire ces notes historiques évoquant les faits et gestes de ceux qui ont fait notre paroisse ce qu'elle est aujourd'hui, arrêtez-vous ici, et tirez de cette histoire longue de 150 ans, les leçons qui s'en dégagent pour votre édification et l'orientation de votre vie. Songez bien à ceci : il y a 150 ans, des hommes et des femmes ont quitté des vieilles paroisses où il y avait un surplus de population qui ne pouvait s'y établir, et pour se préparer un avenir, ils se sont enfoncés vaillamment dans la forêt vierge que par leur travail et leurs sacrifices, ils ont transformée en domaine cultivé, ils ont fait surgir de terre une église de plus, où Dieu est glorifié, ils ont bâti des écoles, créé des institutions variées, fondé une paroisse, agrandie le territoire habité de la Patrie. Or, vous qui êtes leurs descendants, les héritiers de leurs biens, vous ne pouvez pas vous contenter de jouir égoïstement de tout ce qu'il vous ont laissé; vous devez, au contraire, en marchant sur leurs traces, continuer l'oeuvre qu'ils ont commencée, c'est-à-dire *conserver* avec un soin jaloux ce qu'ils vous ont légué, *améliorer*, *perfectionner* ce qu'ils ont édifié, enfin *créer* les organismes nouveaux réclamés par les besoins du temps présent et par les exigences de l'avenir.

Tout d'abord, ce que vous devez *conserver* avec soin, ce sont les traditions chrétiennes héritées de vos pères, elles sont à la base du succès et du bonheur dans la vie; sans elles, la vie ne vaut pas la peine d'être vécues, et le salut éternel est en danger. Confiance en Dieu, dévouement pour le prochain et pour l'Eglise, respect et obéissance au prêtre, amour de la terre, ardeur et conscience au travail, honnêteté dans les affaires, esprit paroissial, sobriété et économie dans la pratique de la vie.

Au Canada français, l'église est le foyer de la vie paroissiale. C'est là, que les générations successives accomplissent les actes les plus solennels de l'existence : le baptême, la première communion, la confirmation, le mariage, les funérailles. C'est à l'église que vous avez goûté les joies les plus douces de votre vie. Ayez donc toujours l'amour et la fierté de votre église bâtie par vos pères et continuez à leur exemple, de contribuer à son entretien et à son embel-

lissement et d'y accomplir les rites sacrés de votre sainte religion sans négligence et sans respect humain.

N'oubliez pas votre cimetière, il est le prolongement de l'église, ceux qui y dorment leur dernier sommeil à l'ombre de la croix ont fait notre paroisse. Visitez-le souvent, entretenez-le bien propre, fleuri, ombragé. Surtout, priez pour vos morts, faites offrir souvent le saint sacrifice de la messe; vos pères le méritent bien.

Avec la famille, c'est la paroisse qui a fait la race canadienne française, qui a sauvé notre foi, notre langue, nos traditions. Le clocher fut le centre de ralliement de toutes nos forces vitales. Après la conquête, la paroisse seule resta debout, Le vainqueur ne put s'emparer de cette forteresse inexpugnable; c'est à vous qu'il appartient de la garder catholique et française. Pour cela, veillez bien sur vos familles, une paroisse vaut ce que valent les familles qui la composent. Or de nos jours, avec l'auto, le cinéma, les journaux et revues, la radio et la télévision, la famille est en danger. Les idées païennes, le matérialisme, l'égoïsme, l'envahissent de toutes parts, avec le résultat que son esprit chrétien baisse, sa vitalité diminue, que ses vocations sacerdotales et religieuses se font plus rares.

Pour remédier à tout cela, il faut à tout prix que vous donniez à vos enfants une éducation plus soignée, que vous les mettiez en garde contre les sollicitations dont ils sont l'objet, que votre vie familiale et paroissiale soit intense.

Le curé est l'âme de la vie paroissiale. Il remplit sa mission divine de prêcher l'Évangile et d'administrer les sacrements. Par sa formation et son autorité, il est aussi merveilleusement préparé pour vous aider par ses conseils dans la poursuite de vos intérêts spirituels et matériels. Voyez par l'histoire de votre paroisse, ce qu'il a fait pour vos pères; alors continuez de le consulter dans les moments difficiles et d'écouter sa voix. Defiez-vous des faux-prophètes, témoins de Jéhovah, Évangélistes, qui falsifient l'enseignement des Saints Livres, ce sont des loups ravisseurs, "Si un aveugle conduit un autre aveugle, les deux tomberont dans l'abîme" nous dit Notre-Seigneur.

Ce qu'il faut encore conserver, c'est l'amour de la terre qui était profondément enraciné dans l'âme de vos pères et leur ambition de s'emparer du sol pour augmenter le domaine de l'Église et de la Patrie. L'expansion économique, industrielle et minière de la province de Québec qui marque notre époque ne doit pas vous faire oublier les valeurs agricoles. A l'heure actuelle, l'attrait des gros salaires de l'industrie

entraîne notre jeunesse rurale au sein des villes. Que la campagne qui est un réservoir de vie, alimente la ville qui est une mangeuse d'hommes, c'est normal. Ce qui est anormal et dangereux pour un peuple, c'est que cet exode prenne des proportions exagérées qu'il y ait entre la ville et la campagne un déséquilibre qui finira par nous mettre à la merci de l'étranger pour notre alimentation.

La jeunesse agricole oublie qu'elle manque des connaissances techniques requises pour obtenir un emploi stable à la ville; elle ignore que les hauts salaires des villes ne lui apporteront pas l'aisance espérée, et qu'elle va tout simplement augmenter la classe des prolétaires qui vivent au jour le jour, sans sécurité pour l'avenir. La vie chère, le haut prix des loyers, les occasions de dépense finissent par engouffrer toutes les économies. Elle est bientôt victime du chômage, des grèves, etc. Observez ce qui se passe dans le monde ouvrier actuellement, malgré les salaires doublés, en dépit des commodités et d'un confort accru dans les villes, trouve-t-on la classe ouvrière heureuse de son sort? Non, partout on entend parler que de disputes entre patrons et ouvriers, de grèves, de récriminations exagérées contre l'autorité civile.

"C'est fils du sol, qui ont quitté la terre pour avoir plus d'argent pour vivre à la mode des villes, sont-ils aujourd'hui en meilleure position sociale et financière que leurs parents de la campagne?" (J. C. Magnan).

Le remède à cet exode de la campagne vers la ville, c'est l'établissement rural du surplus de population de la campagne. Il faut orienter vers les milieux ruraux inoccupés de notre province et des autres provinces du Canada ce surplus de population pour lui permettre de vivre normalement, se faire un avenir et en même temps pour renforcer les minorités qui y mènent le combat de la survivance française et catholique. En agissant ainsi, notre jeunesse rurale accomplira un devoir patriotique et religieux. Elle répétera le geste de ses pères qui firent surgir des clochers à la place des forêts.

Au cours d'une audience qu'il donnait récemment à M. C. E. Couture, président de la Société Canadienne d'Établissement Rural, N. S. Père le Pape lui disait: "Travaillez à garder au milieu rural une partie importante de votre population canadienne, avertissez la jeunesse, surtout, du rôle qu'elle a à jouer sur la terre, tâchez d'éviter l'influence du matérialisme".

Tout nous incite à demeurer fidèles à notre conception chrétienne traditionnelle de la terre. Un peuple vivant doit

toujours mener le combat pour son expansion. Un regard sur l'histoire nous démontre que la prise de possession du sol a été toujours une conquête faite par les peuples vivants. Un peuple qui ne poursuit pas continuellement la conquête de son milieu va vers sa mort. Le Québec ne sera fort que s'il se resaisit et s'il continue la conquête. Dans notre province, dans le Nord de l'Ontario, dans l'Ouest canadien, il y a des milliers de terres sans homme qui attendent des hommes sans terre; emparons-nous en avant que les immigrants ne le fassent. Ici, près de nous, dans le "plé" de St-Narcisse il y aurait toute une paroisse nouvelle à fonder, si nos hommes publics pressés par les paroissiens voulaient s'occuper du drainage et de la mise en culture de ce coin de paroisse négligé.

En second lieu, ce que vous devez améliorer, perfectionner, c'est l'école. De nos jours, plus que jamais l'instruction est devenue une nécessité pour gagner sa vie. Depuis quelques mois, dans les usines de Shawinigan, Grand'Mère, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, on exige le certificat d'études de 9ième année de tout ouvrier qui sollicitent un emploi. Ce fait nous indique qu'il faut absolument que tous les enfants de St-Narcisse fréquentent désormais l'école jusqu'en 9ième année; il pose aussi à MM. les Commissaires un sérieux problème à résoudre, celui de la centralisation de nos écoles. Il faut que nos écoles favorisent l'accès à l'école Technique, à l'école Normale, à ceux et celles qui ne sentent pas d'attrait pour la culture de la terre. Autrement, étant donné la prolongation des études à l'école Normale, avant longtemps, la paroisse manquera d'institutrices compétentes.

Ce qu'il faut encore améliorer, ce sont les méthodes de culture de la terre pour sortir de la routine, répondre aux exigences du marché, permettre au cultivateur de tirer un meilleur revenu de son travail. L'agriculture est une science qui comme toutes les autres sciences s'est développée énormément en ces dernières années. Or, c'est par l'école moyenne d'agriculture que tous nos jeunes fils de cultivateurs devraient passer, s'ils veulent être compétents dans leur profession, cultiver avec intérêt et profit, diriger avec succès leurs syndicats, coopératives, lutter victorieusement contre la concurrence, en un mot, réussir sur la terre qui récompense bien ceux qui la cultive autant avec leur tête qu'avec leurs bras.

En dernier lieu, ce qu'il vous faut créer pour conserver l'esprit de vos origines et conserver ce que vos pères vous ont légué, ce sont des organismes appropriés répondant au besoin de notre temps.

Chaque année, une centaine de paroissiens plutôt jeunes que vieux vont dans "les chantiers" pour y gagner un supplément de revenu qui les aide à améliorer leur sort. Or, depuis quelques années, la forêt est visitée en tous sens par des propagandistes d'idées erronées et subversives, elle constitue donc un danger sérieux pour nos gens du milieu rural car c'est par la forêt que le mal peut s'introduire par la préparation de "militants" capables de faire le noyautage dans les camps des meilleurs éléments, de défendre leurs croyances, de semer des idées justes et par l'organisation d'un chantier coopératif paroissial.

De nos jours les sollicitations de la radio, des journaux incitent la jeunesse rurale à courir vers la ville pour y passer ses loisirs. Que les parents qui déplorent cette façon d'agir qui comporte tant de dangers, se concertent donc pour que la paroisse redevienne le milieu normal de la vie sociale. C'est à eux qu'il appartient d'abord de garder la jeunesse au foyer familial en le rendant plus attrayant et ensuite de lui aider à organiser ses loisirs. Oeuvre des terrains de jeux, balle-molle, hockey, bon cinéma, bibliothèque, etc. Membres de la Ligue du Sacré-Coeur, que de bien vous pourriez faire en ce domaine.

Enfin, parce que nous vivons dans un monde malade où l'esprit chrétien est en décadence, il faut que les fidèles de notre paroisse, surtout la jeunesse des deux sexes, répondent généreusement aux appels de l'Eglise, qui les invite à faire partie des mouvements d'apostolat et d'Action Catholique, pour travailler au renouvellement chrétien de notre société en appliquant dans leur vie individuelle, domestique, sociale, professionnelle, les principes de l'Evangile. A l'oeuvre donc, J. E. C., J. A. C., Ligueurs, Anciens Retraitants, La-cordaires et Jeanne d'Arc.

Et c'est ainsi que dans la crise qui sévit dans notre passé, la grande force qui lui a permis de tenir tête aux milieux ruraux, la paroisse qui a été pour notre peuple dans les difficultés et de grandir, continuera sa difficile mission de veiller sur ses enfants, de les éclairer sur les dangers qui les menacent, de secouer les bonnes volontés endormies. L'oeuvre est trop belle pour que tous ne s'y donnent pas avec ardeur, pendant qu'il en est temps encore.

Et c'est ainsi, aussi, qu'en évoquant le passé pour éclairer le présent et préparer l'avenir, que les fêtes du Centenaire de notre paroisse n'auront pas été inutiles.

## 125 ANS, ÇÀ SE FÊTE . . . !

C'est le slogan trouvé par le président Jacques Baril, dès le premier soir de nos rencontres en vue de préparer les fêtes du 125<sup>e</sup> anniversaire de la première messe, en l'église paroissiale, célébrée à St-Narcisse et des 175 ans de l'arrivée du premier colon, Louis Cosset.

Ce slogan du Président, appuyé unanimement par de nombreux collaborateurs et accepté par tous, avec joie, ne s'est pas encore démenti, tellement a été grande la participation aux différentes célébrations tant eucharistiques que patriotiques ou sociales.

Il nous vient spontanément aux lèvres : JE ME SOUVIENS ! . . . .

JE ME SOUVIENS du grand dévouement et de la grandeur d'âme de nos anciens . . . .

JE ME SOUVIENS du travail ardu de tous les paroissiens pour améliorer notre joli coin de terre ! . . . .

JE ME SOUVIENS surtout de la foi de nos aïeux qui a été longuement cultivée par des curés qui ont toujours su se donner pour leurs ouailles ! . . . .  
et nous disons : MERCI.

Nous n'avons pas tout dit mais nous pensons en avoir assez dit pour susciter l'amour et le goût à beaucoup de paroissiens pour s'occuper de la "petite histoire de chez nous".

CULTIVONS NOTRE PASSE !

AIMONS-LE ! FAISONS-LE REVIVRE !

C'est avec joie que nous vivrons le temps présent,  
Et qui sera le gage d'une vie heureuse.

# MERCI

*à ceux qui ont contribué  
à la parution de ce Volume-Souvenir  
en l'Année du 125ième anniversaire  
de fondation de la paroisse  
(1854 - 1979)*

La Fabrique de la Paroisse St-Narcisse  
La Municipalité de St-Narcisse  
La Caisse Populaire de St-Narcisse  
Le Comité des Fêtes du 125e anniversaire  
Les Associations Paroissiales  
Monsieur et Madame Joël Cossette  
Clément Adam, assurances générales  
Monsieur et Madame Eddy Pronovost  
Famille Jeffrey H. Cossette  
Famille Clément Rousseau  
M. et Mme Marcel Foley  
Famille Jean-Baptiste St-Arnaud  
M. et Mme Albert J. Veillette  
M. le curé Jean Gagnon  
M. le Maire et Mme Henri St-Arnaud  
M. et Mme Jean-Baptiste Brouillette  
Tabagie Paquette  
M. le Notaire et Mme Gilles Veillette  
M. et Mme Jean-Louis R. Cossette, Commissaire, siège No 3  
M. et Mme Roland L. Brouillette, Commissaire, siège No 9  
Marché Central, Lucien Nobert  
M. et Mme Evariste Veillette  
L'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale (aféas)

Garage Jean Trudel, Enr.

M. et Mme Jacques E. Veillette

M. et Mme Louis A. Veillette (Louison)

Les Entreprises Bergeron, Enrg.

M. et Mme Jean-Noël Dessureault

J. E. Jacob, Enr.

M. Gaston Drouin, assureur agréé de Shawinigan-Sud,  
Boutique de laine (Cécile St-Arnaud).

M. Jean-Denis Drouin, entrepreneur général, de Châteauguay

M. et Mme Jean-Louis Brouillette

Raymond Dubois Inc.

Irène Vellette.

# TABLE DES MATIÈRES

## Première Partie

Présentation du volume (1804-1979) .....	5
Présentation de l'Album-Souvenir (1804-1954) .....	6
Le patron de la paroisse, saint Narcisse .....	6
Notes historiques sur la paroisse Saint-Narcisse :	13
Situation géographique .....	14
Le pionnier : Louis Cosset .....	15
Les premiers colons .....	19
Grande disette durant 7 ans .....	21
Progrès de la colonisation .....	22
La vie à St-Narcisse vers 1880 .....	26
La Fête du Centenaire de l'arrivée du premier colon .....	28
Le Centenaire de la paroisse (1854-1954) .....	31
Saint-Narcisse, en 1954 .....	36
Les Comités du 125e Anniversaire .....	37
L'église de Saint-Narcisse :	41
Première église .....	44
Les vieux racontent .....	47
L'église en 1867 .....	49
Bénédictioin d'un Carillon .....	51
Eclairage à l'électricité .....	55
Chauffage moderne .....	55
Agrandissement et décoration de l'église .....	55
Parc à côté de l'église .....	62
La résidence du sacristain .....	63
La restauration de l'église pour le Centenaire (1954) .....	63
Quelques souvenirs .....	65
Le presbytère .....	66
Le cimetière .....	89
Le Centenaire de l'église (1973) .....	71
Les curés de la paroisse .....	75
Les vicaires à St-Narcisse .....	86
Les marguilliers .....	88
Dévouement à l'église :	91
Sacristains .....	91
Organistes .....	91
Chantres .....	91

Statistiques religieuses .....	94
Le Concile Paroissial de 1972 .....	95
Les handicapés .....	95
Principaux événements religieux :	99
Premier pèlerinage au Sanctuaire N.-D. du Cap .....	100
Ordination sacerdotale de l'abbé Denis Cossette, p.m.é. ....	102
Autres ordinations sacerdotales .....	102
Les Filles de Jésus :	104
"Il y a des francs-maçons dans la paroisse" ! .....	105
Les Frères de St-Gabriel .....	107
Les enfants de la paroisse :	109
Vocations sacerdotales .....	111
Vocations religieuses .....	111
Le notaire Gilles Vellette .....	117
Le Dr Lizy Purl .....	118
Premier mariage d'un membre de la Gendarmerie Royale du Canada à Saint-Narcisse .....	119
La salle paroissiale .....	120
Notes historiques (éphémérides) .....	121
La Commission Scolaire de St-Narcisse :	123
La première école .....	126
Fondation du collège .....	129
Les commissaires (1954) .....	134
Éphémérides (1862-1954) .....	135
Aujourd'hui, dans les écoles paroissiales .....	137
La bibliothèque .....	138
Statistiques à la bibliothèque .....	140
Les mouvements sociaux :	141
La fanfare .....	142
Laïcat Français .....	143
Ligue du Sacré-Coeur .....	145
Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.) .....	146
Comité Historique de St-Narcisse .....	147
Jeunesse Agricole Catholique (J.A.C.) .....	148
Jeunesse Etudiante Catholique (J.E.C.) .....	148
Les Filles d'Isabelle .....	149
Les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc .....	150
Les Chevaliers de Colomb .....	152
Le Cercle des Jeunes Agriculteurs (les Jeunes Ruraux). ....	153
L'Atéas .....	154
Union Catholique des Fermières (U.C.C.F.) .....	155
La Société Saint-Jean-Baptiste .....	158
Le Club 4H .....	160
Les Scouts .....	162

La Garde Paroissiale .....	164
Le Club de l'Age d'Or (Nouveaux Horizons) .....	168
Le Club Optimiste .....	172
Le Centre des Loisirs (Le Club de Hockey de la Caisse Pop) .....	175

## Deuxième Partie

La Municipalité :	177
Hommage des conseillers (1954) .....	180
Monsieur le maire Henri St-Arnaud .....	185
25 ans au service de la Municipalité (Justin Bordeleau) .....	189
Ephémérides (1855-1979) .....	190
Conseillers Municipaux depuis 1954 .....	201
Les Maires de la Paroisses (1855-1979) .....	201
Les Secrétaires-Trésoriers (1855-1979) .....	202
Recensement .....	202
Plan des rues du village .....	203
L'Aqueduc Municipal .....	209
Le Téléphone .....	210
Le Garage Municipal (agrandissement) .....	212
L'Assurance Mutuelle contre l'incendie .....	213
Le Centre d'Accueil :	217
Historique du Centre d'Accueil .....	219
Les Pensionnaires depuis la fondation .....	222
La Caisse Populaire :	225
Historique de la Caisse Pop .....	226
Aide Financière de la Fabrique .....	229
Le Conseil d'Administration et les Comités depuis 1954 .....	232
La Banque Canadienne Nationale .....	232
Le Bureau de Poste :	233
Témoignage de M. Georges Cloutier .....	235
Industries et Commerces :	237
Le premier moulin .....	238
Le Moulin des Murphy .....	239
L'arrivée du Progrès .....	240
Industrie Trudel .....	241
Le Chemin de Fer .....	242
L'Industrie laitière .....	243
L'agriculture .....	246
Vaste entreprise en 1922 .....	248
La Maison J.-E. Jacob .....	249
M. Roméo Hamelin, cordonnier .....	250
Au Prisunic Enr. .....	252
P.-A. Thibault Ltée .....	252

L.-A. Brouillette	253
Le moulin à scie (Jean Cossette)	254
Trépanier Pièces d'Autos	254
Boucherie Yvon Veillette	255
Manoir St-Narcisse	255
Transport Rosaire Gervais Ltée	255
Justin Bordeleau	256
Le Marché Central	256
La Maison Alex Trudel et Fils Enr.	257
Mateias Suprême Inc. (Zodiac)	258
Pruneau et Fils Enr.	260
Restaurant "Le Chaudron"	261
Mlle Irène Veillette (produits Avon)	262
Paul Gervais	263
Les Autobus Cossette Inc.	264
L'Abattoir Carignan	265
Spéco-Métal Inc.	266
Salon Lucille	267
Les Ameublements Lafontaine Enr.	267
Salon Funéraire Julien Trudel Enr.	269
Casse-Croûte des Frites (Mme L. Brouillette)	269
Lionel Mathon	270
Onil Dessureault	270
Raymond Dubois Inc.	271
Garage J.-H. Trudel	273
J. B. Brouillette	274
Epicerie Léon Baril Enr.	275
Le Chalet de la Montagne	275
Restaurant "Chez Ben"	276
Feutre National Inc.	276
Les Ameublements Mauriciens (C. Quessy)	277
Salon Ysabel	277
Les Piscines Mauriciennes (V. Jacob)	278
Les Entreprises Gilles Massicotte	278
Marcel Rousseau, réfrigération	279
Meunerie J. N. Dessureault	280
Salon Fernande	283
Champlain Ameublement Enr.	283
Boucherie Louison	283
Clément Adam, courtier d'assurances	284
Georges Cloutier et Fils	285
Miel Marchand	285
Marcel Foley, assurances	286
André Cossette, coiffeur pour hommes	287
Cantina Claude Enrg.	287
Boutique de laine (C. St-Arnaud)	288
Denis Trépanier et Fils Inc	288
Comptoir Musical Brouillette	289
R. et G. Construction	290
Tabagie Paquette	290

Hôtel Balmoral .....	290
Salon Diane .....	291
Fleuriste Hélène Enr. ....	291
Les Entreprises Bergeron Enr. ....	292
Boucherie Bédard .....	293
Bricolage Artisanal .....	293
H. R. Distribution Enr. ....	293
Garage Michel Gélinas ..	294
Garage Cloutier Cossette ...	294
M. et R. Alignement . ....	295
Salon Simone .....	295
Pâtisserie Normand Quessy ....	296
Matelas Centurier Inc. . . . .	297
Le Barrage :	299
Son histoire .....	299
La Soirée Canadienne à la TV	308
Texte du film et Narration . . . . .	308
Bouton-Souvenir des Fêtes du 125 <sup>e</sup> Anniversaire .....	312
Conclusion de l'Album-Souvenir (1804-1954) . . . . .	313
125 ans, ça se fête ! (Conclusion) .. . . .	318
Merci ! .....	319
Table des matières .....	321





Prix : \$12.00